

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14063 – 4,50 F

SAMEDI 14 AVRIL 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La réhabilitation de l'histoire et l'accélération des réformes économiques en Union soviétique

Radio-Moscou reconnaît que l'URSS est responsable du massacre de Katyn

Radio-Moscou, dans ses émissions en anglais, a fait état, vendredi 13 avril, d'une déclaration officielle publiée par l'agence Tass reconnaissant la responsabilité de l'URSS dans le massacre de 15 000 officiers polonais en 1940, dont 4 000 à Katyn. L'agence n'avait toutefois pas diffusé cette information en fin de matinée, ce qui illustre le conflit entre réformateurs et conservateurs. Par ailleurs, à Berlin-Est, le nouveau Parlement a présenté ses excuses à Israël pour l'holocauste.



Lire nos informations pages 3 et 4

L'effondrement des mensonges

LES mystifications historiques peuvent avoir la vie dure, elles ne sont pas éternelles. Depuis plusieurs années déjà l'URSS nous avait habitués à de grandes surprises sur la voie *de la réhabilitation de l'histoire* et des victimes du stalinisme. Deux tabous restaient cependant toujours vivaces, témoins d'un système dans lequel l'ampleur des crimes ne peut se comparer qu'à l'immensité des mensonges : la responsabilité de Lénine dans l'édification d'un régime dont on préfère reprocher le « dévoiement » au seul Staline et celle de la police politique soviétique dans l'extermination, *en avril 1940, de milliers d'officiers polonais faits prisonniers en* 1939 par l'armée rouge lorsqu'elle envahit la Pologne avec la bénédiction de Hitler.

Faute de s'en prendre encore à **Lénine, c'est ce deuxième tabou, auquel d'ailleurs aucun historien tant soit peu sérieux ne croyait depuis belle lurette, qui s'apprête à tomber à l'occasion de la visite que fait le président Jaruzelski en URSS, à Katyn notamment, ce site de Biélorussie où ont été découverts les restes d'officiers polonais que Moscou s'obstinait à présenter comme des victimes des armées hitlériennes.**

MOSCOU se préparerait en effet à reconnaître officiellement que ce sont bien des agents du NKVD – l'ancêtre du KGB – *qui ont tiré les balles* retrouvées dans les nuques des quatre mille cinq cents suppliciés de Katyn. L'affaire n'en sera pas réglée pour autant, car il manquera toujours à l'appel les restes d'environ dix mille autres prisonniers polonais.

Ont-ils été eux aussi supprimés dans la région de Katyn ou *bien non loin de Kharkov,* en Ukraine, et de Kalinine, au nord-ouest de Moscou, comme le pensent *certains chercheurs ? Difficile* à dire, mais difficile de croire que les Polonais se contenteront d'un demi-aveu et n'exigeront pas que des fouilles soient menées sur les trois sites, au grand dam des conservateurs et des militaires soviétiques. Car le *« national-communisme » n'a* pas disparu en Union soviétique, bien au contraire.

LES nouveaux (et derniers) dirigeants de l'Allemagne *de l'Est n'ont pas ce handicap.* C'est pourquoi ils ont pu inaugurer leur règne éphémère en en finissant avec une autre imposture inlassablement forgée pendant plus de quarante années par leurs prédécesseurs : celle qui voulait que la RDA, donc sa *population, n'ait aucune responsabilité* dans les crimes du nazisme. C'est au nom de ce tour de passe-passe que Berlin-Est a toujours refusé des réparations aux victimes de l'hitlérisme.

Les excuses présentées jeudi 12 avril au peuple juif par le nouveau *gouvernement* est-allemand ferment heureusement cette parenthèse surréaliste. Il est peu probable cependant que les Israéliens, tout comme les Polo*nais dans l'affaire de Katyn,* se contentent d'un geste-symbolique et n'exigent pas un supplément d'information. Après la reconnaissance d'un mensonge doit venir la recherche de la vérité.

M. Mikhaïl Gorbatchev veut lancer un vaste plan de dénationalisation

M. Mikhaïl Gorbatchev devait présenter, le samedi 14 avril, au Conseil présidentiel, un plan d'accélération des réformes économiques. Deux étapes sont prévues.

Un programme de « dénationalisation » serait engagé dès le 1er juillet 1990, prévoyant que 70 % des sociétés d'Etat seront cédées au privé, soit à leurs salariés, soit à des actionnaires soviétiques, soit à des actionnaires étrangers qui pourraient posséder jusqu'à 100 % d'une société soviétique. Les deux tiers des prix seraient libérés au 1er janvier 1991.

Cette réforme radicale a été imposée par la dégradation de la situation économique au cours des derniers mois.

MOSCOU

de notre correspondant

Alors que le parti s'effondre et que l'Union craque, l'URSS se lance maintenant dans la réforme de l'économie – c'est-à-dire dans la plus risquée de ses entreprises de « reconstruction ». Les détails de cette réforme, dont M. Petrakov, le conseiller économique de M. Gorbatchev, avait dévoilé les grandes lignes dans *le Monde* du 24 mars, ne seront connus que durant le week-end, lorsque l'ensemble de l'équipe présidentielle aura procédé, samedi, à un dernier examen des textes en préparation depuis le début de l'année.

Le vice-président de la commission parlementaire sur la réforme économique. M. Pavel Bounitch, a cependant confirmé, jeudi 12 avril, l'ampleur des mesures envisagées en indiquant qe l'Etat devrait se dessaisir ainsi de quelque 70 % des entreprises soviétiques. Grâce à l'introduction d'un marché d'actions et de lois sur la « démonopolisation », ces entreprises devraient être cédées soit à leurs salariés, soit à des actionnaires soviétiques extérieurs, soit encore à des actionnaires étrangers, qui pourront posséder, a déclaré M. Bounitch, *« jusqu'à 100 % »* d'une société soviétique.

Ce plan en deux étapes, espacées d'un semestre, répond au souci, avait expliqué M. Petrakov dans ses déclarations au *Monde,* de ne pas libérer les prix avant d'avoir créé les conditions à la fois d'une véritable concurrence et d'une absorption de la masse monétaire en circulation. L'espoir des pères de la réforme est d'éviter une flambée trop brutale des prix de détail, qui, pour plus de précaution, ne seront libérés que progressivement, *« selon des modalités à définir »*. D'ores et déjà, on n'en prévoit pas moins un doublement des prix et l'apparition en URSS de quelques dix millions de chômeurs, pour lesquels une nouvelle « loi sur l'emploi » devrait préparer un système d'indemnisation et de recyclage professionnel.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 21 ainsi que le reportage de FRANÇOISE LAZARE et un entretien avec M. Stanislav Chataline

Le budget entre M. Bérégovoy et les socialistes

Pour le ministre de l'économie, la lutte contre les inégalités passe par le « franc fort » plutôt que par la fiscalité

On ne change pas une politique qui réussit. Tel est, pour l'essentiel, le sens du message adressé par M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie, aux députés réunis jeudi 12 avril à l'Assemblée nationale pour un débat d'orientation budgétaire, une première en France dans ce domaine.

La politique de « franc fort » menée depuis deux ans sera donc poursuivie parce qu'elle renforce, a dit le ministre, l'image de la France en Europe et dans le monde. De même, le cap de la politique budgétaire, qui donne une certaine priorité à la réduction du déficit, sera maintenu : *les 70 milliards de francs deviennent* un objectif à atteindre rapidement, parce que c'est à ce niveau que le poids de la dette publique – son stock – commence à se stabiliser par rapport à la richesse nationale.

Une inflexion tout de même : le gouvernement va devoir définir de façon plus stricte les choix qu'il fait en matière de dépenses publiques. A force d'accumuler les priorités, plus rien n'est prioritaire et les charges de l'Etat dérapent.

M. Bérégovoy ne l'a pas dit aussi clairement, mais telle est bien sa préoccupation : freiner les projets multiples et débordants de l'hôtel Matignon, forcer M. Rocard à choisir. Un exemple parmi d'autres : la rénovation *du service public, sa modernisation.* L'objectif n'est, certes, pas contesté, mais son coût. Moins de fonctionnaires, mais mieux payés, propose à nouveau M. Bérégovoy, qui rappelle l'énorme masse que représentent les salaires publics dans le total des dépenses budgétaires (40 % environ).

La réussite de la politique éco*nomique actuelle permet*-elle de faire plus pour réduire les inégalités ? M. Bérégovoy assure que le chômage et l'inflation ont été des causes très importantes d'inégalités et que, en réduisant l'un et l'autre, on travaille pour le bien de tous et, d'abord des plus démunis. Nul ne pourra le contester sur le premier point : le niveau de vie des chômeurs chute presque toujours de façon dramatique. De récentes études l'ont encore montré.

ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 7

Le commando secret des Basques français

Dix ans de clandestinité tranquille, quarante et un morts
L'histoire sanglante et folle de terroristes moyens

BIARRITZ

de nos envoyés spéciaux

Des Français très moyens. Des nationalistes moyens, oserait-on dire. Discrets, bons pères, bons maris, bien intégrés ; proches, au Pays basque, du milieu des réfugiés du sud, mais par l'épouse de l'un ou de l'autre plutôt que par l'activisme, « abertzale » (patriotes) pour ce qu'on en savait, un peu comme tout le monde, par éducation. Souvent « sur la photo », comme disent les policiers des renseignements généraux, mais jamais pour eux-mêmes, simplement parce qu'ils faisaient partie du paysage.

Une photographie justement, prise par un confrère d'Associated Press, montre les trois principaux membres présumés du « commando royal » d'ETA : Henri Parot, Jacques Esnal et Frédéric Haramboure, attablés à une terrasse de café pendant un contrôle d'identité de fin de « manif ». Détendus, presque souriants. Longtemps, tout ce que la police connaîtra d'eux relève du hasard. A deux reprises, le bar tenu par Josu Otxoantesena subira l'assaut meurtrier du GAL, groupe antiterroriste des années 80. Considéré aujourd'hui comme le receleur de l'arsenal du commando, le cafetier est d'abord une victime. Il abreuve sans entrain des réfugiés du sud.

Le 8 février 1986, le GAL, toujours lui, mitrailla la clientèle du bar Batxoki de Bayonne. Frédéric Haramboure, qui passait par là, est blessé à la mâchoire. Le GAL vient venger au jugé contre une clientèle séparatiste basque espagnole, l'assassinat, deux jours plus tôt à Madrid, de l'amiral Cristobal Colon, désormais imputé aux amis d'Henri Parot. Simple malchance encore. Le tueur ignorait qu'il tirait si près du but. Ce jour-là, Haramboure est une victime encore anonyme.

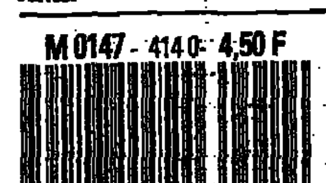
Henri Parot a collaboré quelques mois à l'hebdomadaire nationaliste *Enbata.* Il y rédigeait les nouvelles du « sud ». Dans le numéro du 1er août 1985, il *rend compte de la remise en* liberté en Espagne d'un truand marseillais, Gilbert Perret, membre présumé du GAL.

PHILIPPE BOGGIO et PHILIPPE ETCHEVERRY

Lire la suite page 9



M 0147 - 414 0 - 4,50 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Religions

« L'homme ne peut pas vivre sans une espérance messianique »

nous déclare le Père Calvez à propos des rapports entre le christianisme et le marxisme

AUTEUR de nombreux ouvrages sur le marxisme (dont *une Pensée de Karl Marx*, au Seuil) et l'économie soviétique, le Père Jean-Yves Calvez, ancien assistant du supérieur général des jésuites à Rome, rédacteur en chef des *Etudes*, enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris, a participé depuis plus de vingt ans à des rencontres de chrétiens et d'intellectuels marxistes, notamment à Ljubljana en 1983, à Budapest en 1986 et près de Strasbourg en 1989, organisées par le conseil pontifical pour le dialogue avec les non-croyants.

– Le communisme s'effondre en tant que système politique. Est-il possible d'en dire autant du marxisme ?

– Non, il ne va pas de soi que le marxisme meurt aujourd'hui comme meurt le communisme. Une philosophie de cette envergure, qui a fourni tant de matière aux disciplines les plus variées, avec des prolongements si divers et si ramifiés, ne peut pas finir comme *« un chien crevé »*, pour reprendre la formule de Marx lui-même défendant l'importance de Hegel devant la montée du positivisme.

Le marxisme a connu plus d'une fois des hauts et des bas. Je ne crois donc pas à sa disparition définitive, mais après les événements en Europe de l'Est, les hommes qui demain continueront le marxisme, ou le rejoindront, le feront après un sérieux tri. Je pense même que ce tri sera exactement inverse à celui qui avait été fait au cours des années 50 et 60.

– C'est-à-dire ?

– Hier dominante, la théorie socio-historique du marxisme sera balayée, alors que renaîtront vraisemblablement des éléments de l'humanisme du jeune Marx et des concepts philosophiques, comme celui d'aliénation. J'en dirai autant de certains aspects du discours éthique de Marx. Il y a chez lui une sorte de protestation de caractère moral, une capacité à alimenter l'indignation qui resteront au centre du discours de mouvements de lutte contre les injustices sociales ou nationales.

Du triomphalisme à la modestie

– Dans vos rencontres avec les idéologues marxistes, aviez-vous pu pressentir l'écroulement de cette analyse socio-historique du marxisme ?

– J'ai rencontré, dès les années 60, sous des patronages divers, des intellectuels marxistes et des idéologues très officiels des partis communistes de l'Est, qui souhaitaient mieux connaître et comprendre la pensée chrétienne sur l'homme, la liberté, l'histoire. Je ne prétends pas avoir été prophète, mais, d'année en année, j'ai vu évoluer leurs positions, leur mentalité, leur discours.

Les thèmes liés à l'analyse des forces de production, des classes sociales, du rôle du prolétariat reculaient depuis au moins une quinzaine d'années. Nos interlocuteurs parlaient de moins en moins de matérialisme dialectique et historique. Ils citaient moins Marx et Lénine, mais de plus en plus des auteurs de la grande tradition philosophique européenne comme Descartes, Spinoza, Kant, etc.

Dès le début des années 80, nos interlocuteurs marxistes venaient nous dire qu'ils croyaient à l'existence d'un fonds commun de valeurs morales, préalable à toute idéologie, à toute croyance, supérieur à l'intérêt de quelque classe que ce soit. Ils l'affirmaient dans le contexte du danger nucléaire, mais ils le disaient explicitement. C'est-à-dire qu'ils niaient formellement des positions qu'ils défendaient quinze ou vingt ans auparavant, quand toute l'histoire leur paraissait soumise au progrès de l'humanité et au rôle moteur du prolétariat. Ils mettaient en cause un type de socialisation, qui avait montré son incapacité à améliorer les *« relations entre les hommes »* et à créer la société d'harmonie promise. Soixante-dix ans d'éducation communiste avaient manqué leur objectif. Ils changeaient donc de registre et de méthode. Triomphalistes dans les années 60, ils devenaient modestes.

– Sur la religion et la foi proprement dites, leur discours évoluait-il aussi ?

– Oui, à partir des années 80, ils venaient à nos rencontres avec une conscience toujours plus vive de la nécessité, pour eux, non plus seulement de rivaliser, mais de dialoguer au fond avec des chrétiens. Auparavant, ils estimaient que le christianisme, la religion, devaient et allaient s'effondrer, sa disparition devant être l'affaire d'une, au maximum de deux générations.

Or ils se sont rendus compte que la propagande athée ne mordait plus, que non seulement le sentiment religieux ne refluait pas, mais qu'il revenait à grande allure et que malgré les limitations imposées au culte, la fréquentation des églises croissait. On parle aujourd'hui de retour du religieux en URSS : en effet, de jeunes étudiants en plus grand nombre vont se faire baptiser, mais c'est un mouvement qui avait commencé depuis longtemps.

Que le marxisme doive cohabiter avec le christianisme est donc une conviction qui, peu à peu, s'est imposée à l'ensemble de nos interlocuteurs marxistes. Elle s'exprimait en 1986 à Budapest par exemple, dans la bouche du président de l'Académie des sciences de Hongrie, osant dire que cette coexistence serait *« durable » (« dauerschaft »)*. A Cuba récemment, j'ai entendu des militants communistes affirmer que la culture humaine ne pouvait pas exclure la religion et que les valeurs du christianisme étaient des valeurs positives. En octobre dernier, près de Strasbourg, des intellectuels marxistes soviétiques reconnaissaient le christianisme comme l'un des fondements culturels majeurs de l'Europe.

– N'y avait-il pas le projet d'« instrumentaliser » la religion, de faire des Eglises des alliées pour lutter contre les maux de la société socialiste ?

– Si, bien sûr, et nous en étions conscients. Doutant désormais de leur réussite, ne trouvant pas de remèdes à l'absence de goût au travail, à la fréquence des suicides, à l'alcoolisme, au hooliganisme, à la corruption, les marxistes d'Europe de l'Est ont cherché des alliés du côté des Eglises, allant jusqu'à dire qu'une force spirituelle peut aider à l'amélioration de la vie sociale. C'était un changement d'approche considérable par rapport à la doctrine traditionnelle qui autorise les confessions à fonctionner comme cultes, mais leur interdit pratiquement toute activité sociale, caritative et éducative, celle-ci ne pouvant être que l'affaire du communisme.

La « connivence » de l'Eglise de France

– Peut-on dire, comme l'a fait le cardinal Decourtray dans** le Figaro, **en s'excusant peu après, qu'il y eut** « connivence » **d'une partie de l'Eglise de France avec le marxisme ? Que pensez-vous du procès fait à cet égard à certains prêtres et militants catholiques ?

– Cette question relève d'un véritable travail d'historien, et non de sentiments nés à partir de l'actualité la plus récente. Pour en parler sérieusement, il faut remonter à la deuxième guerre mondiale, aux relations qui s'étaient tissées dans la Résistance entre les chrétiens et les communistes, puis à l'immédiate après-guerre, quand l'Eglise découvrait l'immensité de la classe ouvrière et de nouvelles exigences pour sa mission.

Le mot de *« connivence »* ne me paraît pas adapté. Au sens strict, il veut dire « entente secrète » : or, autant que je me souvienne, les chrétiens, prêtres ou laïcs, qui soutenaient certaines des thèses du marxisme et étaient attirés par lui, ne pratiquaient guère la restriction mentale. Faut-il aujourd'hui, devant le déclin du communisme, condamner ou mépriser leur choix d'hier ?

Il y eut des positions diverses, mais le souci de la plupart était de coller à des couches entières de la population influencées par le marxisme. Dans les années 50 et 60, le poids de la classe ouvrière n'avait rien de commun avec ce qu'il est devenu aujourd'hui. Il n'y avait pas besoin d'être marxiste pour voir dans les masses ouvrières une population homogène, mais souffrante, dépendante, isolée, humiliée, et penser que tout un avenir de la société et de la mission de l'Eglise pouvait s'y jouer. Un réel problème de présence au monde ouvrier, constitué en dehors et même loin d'elle, s'était d'ailleurs posé depuis longtemps à l'Eglise de France.

Le rapprochement avec des idées marxistes, esquissé par certains prêtres et laïcs engagés, a eu lieu dans le but de rejoindre ce monde ouvrier tel qu'il était, par souci de fidélité aux hommes. Ils ont assurément partagé certaines illusions, pas toutes innocentes. Quelques intellectuels se sont engagés au-delà, mais toute la relation au marxisme ne fut pas l'affaire du monde ouvrier et toute la relation de l'Eglise au monde ouvrier ne fut pas non plus colorée par l'attraction du marxisme.

– Souhaitez-vous reprendre un dialogue, qui n'apparaisse pas récupérateur, entre le christianisme et les déçus du marxisme ? Autour de quels axes ?

– Les attitudes récupératrices sont insupportables. C'est affaire de respect. Et nous ne devons pas moins de sympathie à des hommes et des femmes généreux et désintéressés qui souffrent d'un tel effondrement de leur monde. Ce qui me semble nécessaire aujourd'hui, c'est de les aider à réfléchir sur leur expérience. Particulièrement à réexaminer le messianisme dans le marxisme.

Au fond, l'homme ne peut pas vivre sans une espérance messianique. Les marxistes la fixent sur un moment de l'histoire humaine, dont ils font une sorte de fin de l'histoire. Dans le christianisme, l'histoire se récapitule dans le Christ, mais le Christ n'est pas une fin de l'histoire. Il renvoie chaque homme à sa vie et à l'histoire indéfinie. Il donne un sens à la vie et à l'histoire, mais il ne dicte pas un sens du *parcours* même de l'histoire ; sous cet aspect des choses, les chrétiens ne savent rien de la fin du monde et de l'histoire. L'histoire est l'histoire de la liberté. La logique du christianisme est ici complètement différente.

De cela, oui, j'aimerais dialoguer avec des hommes et des femmes dont les convictions ont été ébranlées ou ruinées, car au fond, nous liquidons aujourd'hui cent ou cent cinquante ans – si l'on remonte à Hegel et à l'idéalisme allemand, – une longue période en tout cas, de prétention à projeter le sens même *« dans l'histoire comme déroulement »*. Nous nous rendons compte que l'esprit recule désormais devant cette perspective. Elle est folle... Il faudra pourtant, de toute façon, traiter la question du rapport du sens à l'histoire, à l'action, à la société. C'est la question à reprendre.

Propos recueillis par
HENRI TINCQ

Pâques ou la modestie de Dieu

par Gaston Piétri

QUAND des hommes prétendent détenir le savoir absolu, ils promettent aux autres de les conduire sans hésitation sur les chemins du bonheur. Ils le font souvent en invoquant l'amour de l'humanité. C'est autour du bonheur et de l'amour que s'est nouée la décevante aventure de ceux qui ont cru en un « sens de l'histoire ». C'est pourquoi on ne peut en parler qu'avec respect. L'un des plus grands rêves de l'humanité s'évanouit avec le démantèlement d'un certain système communiste. Une société qui devait répondre à l'espoir des opprimés et des exclus s'est avérée capable d'engendrer à son tour les oppression et les exclusions les plus tragiques.

Un chassé-croisé étonnant de discours a accompagné ces événement de l'Est européen. Peu avant l'accélération des dernières semaines de 1989, les signes d'éclatement permettaient à quelques observateurs de parler, avec Francis Fukuyama, de la *« fin de l'histoire »*. D'autres saluaient au contraire le *« retour de l'histoire »*. C'est alors que les écrits de Vaclav Havel trouvaient une pertinence inattendue. De la première moitié des années 70 dans la société tchèque, l'écrivain observait qu'elle était marquée par un *« arrêt de l'histoire »*. Avec la Charte 77, *« l'histoire est revenue » (Essais politiques)*. Pourquoi cet arrêt et ce retour, sinon parce qu'un pouvoir gèle l'histoire et que la réapparition du jeu des libertés individuelles, en leur imprévisibilité, ouvre à nouveau le devenir ?

Entre le nazisme et le communisme stalinien, il existe des différences évidentes. Mais ils ont eu une passion commune : clore l'histoire. Le triomphe définitif d'une race pour l'un, l'avènement d'une société sans classe pour l'autre, entretiennent au moins une parenté qui réside dans la volonté de s'approprier la vérité et le bien universels. Cette prétention s'est généralement habillée d'une scientificité sûre d'elle, exempte de la moindre trace d'incertitude, prête à démontrer son infaillible efficacité. Les chambres à gaz et les goulags ne sont ni des *« détails »* ni des accidents. Ils sont le miroir où se lit la perversion du savoir total.

A ce Savoir absolu, les témoins de la victoire pascale n'ont à opposer que la modestie de Dieu. C'est celle-là, et non pas une autre, que révèle le petit matin de Pâques avec son aube discrète. On risque, certes, de s'y méprendre. Mais alors il devient urgent, pour reprendre un mot de Havel, de *« sauver la vérité de l'oubli »*. La vérité pour les croyants, c'est que seul le Christ ressuscité tient entre ses mains le livre de l'Histoire et que, comme dit le poème de l'Apocalypse de Jean, *« nul n'est digne d'ouvrir ce livre et d'en briser les sceaux »*.

Si l'Eglise a droit à une place visible dans l'histoire, c'est pour pouvoir désigner fermement la place qui revient au seul véritable Maître de l'histoire. Elle ne doit pas faiblir dans ce geste de la foi qui consiste à pointer son index en direction d'un Autre qu'elle. Cette place, elle l'indique, sans l'accaparer. Qu'elle se laisse aller, un instant, à cette substitution et c'est aussitôt le dérapage. La place est celle où le Christ se tient. Et c'est au bénéfice de tout homme, à commencer par le plus petit.

Claude Lefort a décrit le lieu du pouvoir comme *« un lieu vide, impossible à occuper, tel que ceux qui exercent l'autorité publique ne sauraient se l'approprier »*. Ce lieu est disponible pour des acteurs dont aucun ne s'identifiera définitivement au pouvoir. L'image est forte et décapante. Elle indique une condition radicale de la démocratie. Mais elle ne dit pas de quelle transcendance ce *« lieu vide »* est le symbole.

Pour le témoin de la Résurrection du Christ, ce lieu vide est d'abord une invitation pressante à ne pas le remplir, au nom de Dieu, des représentations instinctives du pouvoir humain. Car le cléricalisme religieux et le cléricalisme athée relèvent, en leur fond, de la même logique. Ce n'est pas le Christ lui-même qui est de l'ordre du vide. Mais l'unique manière juste de se référer à lui est de laisser ouvert cet espace que notre savoir, y compris celui de l'Eglise, ne doit pas prétendre cerner une fois pour toutes.

C'est l'espace de Dieu. C'est aussi et du même coup l'espace de la transcendance de l'homme, que le croyant pour sa part sait promis à la résurrection dans le Christ. C'est aussi l'espace que toute société qui veut aller jusqu'au bout de la démocratie se doit d'ouvrir aux plus faibles que l'histoire malmène, aux plus pauvres que le pouvoir de l'argent écrase, aux sans-voix que les autres ignorent.

► Gaston PIETRI est directeur de l'Institut pastoral d'études religieuses de Lyon.

TRAIT LIBRE



Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

ÉTRANGER

URSS

Radio-Moscou promet des aveux officiels sur le massacre d'officiers polonais à Katyn en 1940

L'URSS approche de la vérité sur le massacre de Katyn, mais sans encore y parvenir tout à fait. Radio-Moscou a annoncé dans la nuit de jeudi 12 à vendredi 13 avril, en citant l'agence Tass, que le NKVD, la police politique de Staline, était responsable de la mort, en 1940, de près de 15 000 officiers polonais faits prisonniers par les troupes soviétiques.

On s'attendait que Moscou profite de la visite du général Jaruzelski pour faire les aveux tant espérés sur cette « tache blanche » de l'Histoire qui pèse sur les relations polono-soviétiques depuis près d'un demi-siècle. Avant son départ, le chef de l'Etat polonais avait émis l'espoir que ce voyage fournirait l'occasion de faire la lumière sur *« certains épisodes »* particulièrement douloureux de l'Histoire. Arrivé jeudi soir à Moscou, le général Jaruzelski devait se rendre dimanche à Katyn, sur les lieux-mêmes où furent découverts par les Allemands, en avril 1943, les corps de 4 143 de ces officiers, exécutés d'une balle dans la nuque et enterrés dans des fosses communes. On avait même récemment retiré dans cette forêt de Biélorussie la plaque accusant les nazis du massacre, comme le voulait la thèse officielle soviétique depuis la découverte des charniers.

Selon le communiqué diffusé par le service anglais de Radio-Moscou *« l'agence de presse soviétique Tass a publié une déclaration officielle sur les circonstances de la mort de 15 000 soldats et officiers polonais qui avaient été internés dans plusieurs camps du NKVD en septembre 1939 en Union soviétique. Selon des documents récemment découverts, ces prisonniers ont été remis à plusieurs unités du NKVD en avril-mai 1940, et n'ont jamais plus été mentionnés dans les rapports de secteur ou les statistiques ».*

« L'addition des preuves montre que la direction de l'époque, au département du NKVD, est responsable de ce crime.

» La partie soviétique exprime ses profonds regrets pour cette tragédie, qu'elle juge comme l'un des pires crimes staliniens.»

Le mystère subsiste

C'est, à première vue, l'aveu clair et net. C'est ce que voulaient entendre les Polonais, qui savaient tout cela depuis longtemps. La mention de la date d'avril-mai 1940, par exemple, est accablante, puisque c'est à ce moment-là que les familles des officiers polonais ont cessé d'avoir des nouvelles des prisonniers, et aucun document – lettres ou journaux – trouvé sur les cadavres n'est postérieur à cette période.

Pourtant, le mystère subsiste. D'abord, l'agence Tass n'avait toujours pas diffusé, vendredi en fin de matinée, l'information à laquelle se réfère Radio-Moscou. Un porte-parole de Tass, interrogé par l'AFP, a déclaré ignorer *« d'où Radio-Moscou sort cette information »*. Il y a donc, de toute évidence, toujours un blocage politique qui retarde, voire empêche, la reconnaissance formelle et officielle du crime.

Ensuite, l'aveu semble ne devoir être que partiel : selon l'historien soviétique Viktor Filatov, le mensuel *Voienno-Istoritcheskii journal (Revue de l'histoire militaire)* va entreprendre la publication de documents jusqu'ici secrets, prouvant la responsabilité du NKVD dans le massacre des 4 143 officiers dont les corps furent retrouvés à Katyn. Le sort des 10 000 autres prisonniers polonais n'a pas encore été déterminé, a simplement déclaré M. Filatov, cité par *Interfax*, une publication de Radio-Moscou.

Les 15 000 officiers polonais – en fait, l'élite de la nation – faits prisonniers par l'armée rouge, au moment de l'invasion de la Pologne, le 17 septembre 1939, avaient été répartis en trois camps dans la région de Smolensk : Kozelsk, Starobelsk et Ostachkov. En avril-mai 1940, ils furent triés et emmenés vers des destinations qui restent, pour la plupart d'entre eux, inconnues et sur lesquelles diverses théories circulent. Certains témoignages ont permis d'établir les circonstances qui ont entouré l'exécution sommaire d'un tiers d'entre eux, emmenés dans la forêt de Katyn. Mais peut-on croire aujourd'hui que les archives du NKVD ne recèlent pas la moindre indication sur le sort des 10 000 autres hommes?

Une commission d'historiens polonais et soviétiques, mise en place en 1987 par MM. Gorbatchev et Jaruzelski, travaillent sur ces « taches blanches ». En privé, ces historiens reconnaissent qu'il leur manque un instrument essentiel pour mener à bien leur travail : les archives du NKVD. C'est donc bien un problème politique à Moscou qui continue d'entraver la vérité sur Katyn.

S. K.

La crise dans les pays baltes

M. Gorbatchev reproche aux dirigeants lituaniens d'« agir par provocations »

« Les dirigeants lituaniens adoptent une loi illégitime après l'autre, et agissent par provocations, laissant de moins en moins d'espace aux approches politiques », a déclaré jeudi 12 avril M. Gorbatchev, cité par l'agence Tass, en recevant un groupe de sénateurs américains en visite officielle à Moscou.

Ignorant le fait que l'Union soviétique, en tant que fédération multinationale, traverse une phase cruciale dans son développement, les dirigeants lituaniens *« ont mis tout le monde dans une situation impensable »*, a en outre estimé le chef du Kremlin.

Le président soviétique a rappelé ses exigences vis-à-vis de Vilnius, notamment l'organisation d'un référendum sur l'indépendance, dont il a précisé pour la première fois la question qui, selon lui, doit être posée aux électeurs : veulent-ils *« continuer à appartenir à une fédération radicalement renouvelée en tant que république souveraine indépendante, ou partir ». « Mais la deuxième solution prendra des années et aura d'inévitables conséquences graves au niveau social, économique et autre »*, a-t-il ajouté.

« Nous n'avons pas à être persuadés du fait que les méthodes politiques sont les meilleures, mais tout ne dépend pas de nous, a encore dit M. Gorbatchev, *et les sénateurs, ainsi que les Américains en général, doivent le comprendre, et éviter de nous donner des leçons. »*

Un des sénateurs américains reçus par M. Gorbatchev, M. George Mitchell, a déclaré au cours d'une conférence de presse que le président soviétique *« avait réaffirmé son intention de régler la crise lituanienne par des moyens pacifiques ». « L'usage de la force en Lituanie aurait des conséquences graves pour les relations soviéto-américaines »*, a-t-il rappelé.

L'Estonie réitère ses revendications

Le Soviet suprême estonien a d'autre part lancé jeudi un appel à M. Gorbatchev pour que soient engagés des pourparlers entre Moscou et Tallin sur le *« rétablissement d'une Estonie indépendante »*. Signé par le président estonien, M. Arnold Ruutel, cet appel demande que soient engagés *« sans délai des pourparlers entre l'Union soviétique et une délégation estonienne sur le rétablissement de l'indépendance, de la souveraineté politique de la république estonienne et d'un pouvoir légitime en Estonie ».*

Dans une décision du 30 mars, le Parlement d'Estonie avait déjà déclaré illégales l'occupation étrangère et la domination soviétique dans la république, et demandé la reconnaissance de sa souveraineté. Le Parlement garantissait toutefois *« la continuité des liens entre l'Estonie et l'Union soviétique par l'introduction d'une période de transition »*. Mais le 3 avril, M. Gorbatchev avait téléphoné à M. Ruutel pour condamner cette décision et avertir que Moscou pourrait prendre des mesures *« comme à l'égard de la Lituanie »*. L'appel de jeudi apparaît comme une réponse à la réaction du président soviétique.

Par ailleurs, le Parlement estonien a déclaré *« illégal »* l'enrôlement dans l'armée soviétique des jeunes Estoniens, indique l'agence soviétique Tass. La loi sur le service militaire des Estoniens dans l'armée soviétique révoque, dès la période de transition, les articles du code criminel estonien sur les peines encourues par les recrues refusant de répondre à l'appel sous les drapeaux, ajoute Tass.

Enfin les chefs de gouvernement de Lituanie, de Lettonie et d'Estonie ont signé un accord de coopération économique entre les trois républiques baltes, courant jusqu'à l'an 2 000, a annoncé jeudi soir Radio Vilnius. – *(AFP.)*

Cinq soldats soviétiques enlevés par des militants arméniens

Cinq soldats des troupes spéciales du ministère de l'intérieur ont été enlevés jeudi 12 avril à l'aube dans un village arménien par une quinzaine d'hommes armés, vêtus de tenues militaires, a annoncé le général Boris Smyslov, cité par l'agence Tass. Le général, responsable de ces troupes, a indiqué qu'un autobus a stoppé devant le poste de la milice (police) où se trouvaient les soldats, une quinzaine de militants arméniens en tenue militaire, équipés de fusils d'assaut, en sont descendus et ont désarmé les soldats, avant de les emmener avec eux vers une destination inconnue. Le général a lancé un avertissement aux Arméniens en annonçant que ses troupes sont *« décidées à agir de façon décisive »* pour retrouver les cinq soldats et a fait porter sur eux la responsabilité d'éventuelles victimes. – *(AFP.)*

Important mouvement diplomatique

La commission des Affaires Etrangères du Soviet Suprême a approuvé jeudi 12 avril un important mouvement diplomatique qui concerne dix ambassades de l'Union Soviétique.

Ce mouvement prévoit notamment la nomination de M. Alexandre Bessmertnykh (vice-ministre des Affaires Etrangères) aux Etats Unis, de M. Youli Vorontsov (premier vice-ministre des Affaires Etrangères) à l'ONU, de M. Youri Doubinine (ambassadeur aux Etats-Unis) en France, de M. Vladimir Terekhov (chef de département au ministère) en RFA, de M. Anatoli Adamichine (vice-ministre des Affaires Etrangères) en Italie.

La commission propose également la nomination de M. Boris Pankin (ambassadeur en Suéde) en Tchécoslovaquie, de M. Youri Kachlev (chef de département au ministère) en Pologne, de M. Felix Bogdanov (ambassadeur en Belgique) en Roumanie, de M. Guennadi Chikin (ambassadeur en Autriche) en RDA et de M. Ivan Aboymov (vice ministre des Affaires étrangères) en Hongrie.

Trois ambassadeurs, membres du Comité Central du parti communiste, partent à la retraite : MM. Yakov Ryabov (France), Vladimir Brovikov (Pologne) et Evgueni Tyazelnikov (Roumanie).

M. Brovikov s'était fait remarquer lors des derniers plénums du Comité Central par des critiques d'une rare virulence contre M. Mikhaïl Gorbatchev.

Les quatre vice-ministres qui reçoivent une ambassade sont présentés par l'agence TASS comme des hommes qui ont *« joué un rôle clef dans la formation de la nouvelle politique étrangère soviétique »*. – *(AFP.)*

Catastrophe écologique dans l'Oural

Depuis deux semaines, les habitants de Oufa, dans l'Oural, font la queue devant des camions-citernes, seaux, bouteilles et bocaux à la main, pour s'approvisionner en eau potable. Les réserves d'eau de la ville sont polluées au phénol.

« Le poison a provoqué des maladies de foie et des reins, ainsi que des allergies », a indiqué l'agence Tass, en précisant que la population n'avait été prévenue que trois jours après la pollution, provoquée par une usine de pesticide. *« Les plaintes pour empoisonnement ont augmenté, ainsi que le nombre d'hospitalisations »*, a ajouté l'agence officielle sans faire état de chiffres.

Plus de 600 000 personnes, soit les deux tiers de la population de Oufa, capitale de la République de Bachkirie, sont privées d'eau. Le vice-premier ministre chargé de l'industrie chimique, M. Vladimir Goussev, qui s'est rendu sur les lieux jeudi 12 avril, a reconnu avoir *« sous-estimé l'envergure de cette catastrophe écologique »*. Une commission parlementaire a été chargée par M. Gorbatchev de faire la lumière sur cette affaire. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Yasser Arafat en visite à Prague

Le chef de l'Etat tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, a rappelé son intention de jouer un *« rôle de médiation »* entre Israéliens et Palestiniens lors d'entretiens, jeudi 12 avril, avec le président du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat, en visite à Prague.

M. Havel a condamné le transfert des juifs soviétiques dans les territoires arabes occupés par Israël. *« J'ai toujours été personnellement opposé à la transformation forcée de la composition démographique d'une population d'un territoire quel qu'il soit, donc également sur la rive occidentale du Jourdain »*, a précisé M. Havel dans un discours. Le président a assuré le chef de l'OLP que la reprise, le 9 février dernier, des relations diplomatiques entre la Tchécoslovaquie et l'Etat hébreu, rompues en 1967, ne signifiait pas la volonté de la Tchécoslovaquie de réduire l'importance de ses *« relations amicales »* avec les pays arabes.

Selon les observateurs, cette visite de M. Arafat répond au souci de M. Havel d'équilibrer les relations de la Tchécoslovaquie au Proche-Orient, le chef de l'Etat devant se rendre en Israël à la fin du mois. – *(AFP.)*

ROUMANIE : selon le premier ministre Petre Roman

La visite du roi est interdite en raison de son « caractère politique »

Le premier ministre roumain Petre Roman a déclaré jeudi 12 avril sur Antenne 2 que le visa accordé à l'ex-roi Michel, *« une relique de l'histoire »*, lui a été retiré (*le Monde* du 12 avril) parce que son *« pèlerinage pascal »* avait *« pris un caractère politique »*. M. Roman a rappelé que, par une lettre du 23 février aux dirigeants roumains, l'ex-souverain demandait un référendum sur le rétablissement de la Constitution monarchique de 1928. Bucarest a répondu que seul le futur Parlement pourrait éventuellement en décider. Alors que ces derniers temps les autorités roumaines avançaient la possibilité de manifestations hostiles pour demander au roi de reporter sa visite, ce sont de petits groupes de partisans du roi qui se sont rendus jeudi à l'aéroport dans l'espoir de l'accueillir. Une centaine de personnes l'ont attendu toute la matinée avec fleurs et drapeaux devant un hôtel de Bucarest.

Michel Ier de Roumanie, soixante-huit ans, se considère toujours comme le chef de l'Etat roumain dans la mesure où les communistes ont imposé par la force son abdication et son exil en 1948. Il n'a jamais renoncé à l'idée de *« renouer le fil constitutionnel »* en remontant sur son trône et adressait régulièrement des messages aux Roumains pour le nouvel an.

Depuis la chute de Ceausescu, le seul chef d'Etat de la seconde guerre mondiale encore vivant a multiplié les interviews pour affirmer qu'une monarchie constitutionnelle *« sur le modèle espagnol »* peut mieux que n'importe quel autre régime assurer la stabilité et la confiance nécessaire, à la Roumanie pour sa reconstruction.

Un des éléments de son assurance est la popularité dont il jouissait avant son départ forcé, étant alors un des symboles de la résistance à l'emprise communiste sur son pays. Les faveurs des Roumains lui venaient aussi de son *« enfance malheureuse »*. Né le 25 octobre 1921, il a succédé en 1927 à son grand-père, le roi Ferdinand qui avait écarté son père Carol II en raison de la liaison de ce dernier avec une divorcée, Mme Lupescu. Tous deux partirent à l'étranger, mais revinrent en 1930. Michel redevint prince héritier et sa mère la reine Hélène dut provisoirement s'exiler.

Grève royale

Il remonta sur le trône en 1940, Carol II ayant abdiqué. Ce n'est que le 23 août 1944 qu'il put faire arrêter le général Antonescu qui se proclama Conducator et lança la Roumanie dans la guerre contre l'URSS en 1941. Michel Ier, qui avait rencontré Hitler, se prononça pour un arrêt des hostilités après la reprise par l'armée roumaine de la Moldavie soviétique. Ce n'est que le 23 août 1944 qu'il put faire arrêter Antonescu, proclamer l'acceptation des conditions des Alliés pour un cessez-le-feu puis l'entrée en guerre à leurs côtés, à quelques jours de l'arrivée des troupes soviétiques à Bucarest.

Les communistes entreprirent alors la conquête du pouvoir, à laquelle Michel tenta de s'opposer, notamment par sa « grève royale » en 1945. Il accepta cependant d'ouvrir le Parlement dominé par les communistes, issu des élections de 1946 entachées de fraudes et de violences. Après s'être vu conférer l'ordre de la « Victoire » par Staline en 1945, il est fait commandeur de la « Légion pour le mérite » par le président Truman en 1947... Cette situation ne pouvait durer et il est contraint à abdiquer le 30 décembre 1947, dans son palais cerné par la troupe. L'ex-souverain expliquera, à son arrivée en Occident avec sa mère, que les communistes avaient menacé d'exécuter, au cas où il ne plierait pas, le millier d'étudiants arrêtés au cours de manifestations de soutien à la monarchie.

Le roi Michel épousa la princesse Anne de Bourbon-Parme et eut cinq filles. Après Londres, il s'installe en Suisse où il est considéré comme *« ressortissant sans nationalité »* d'origine roumaine, voyageant avec le passeport britannique accordé à tous les descendants directs de la reine Victoria. Il y fut pilote d'essai dans une firme américaine, puis agent de change.

Le roi Michel affirme maintenant ne pas accorder foi à un sondage, réalisé en janvier par *Paris-Match* auprès de 817 habitants de Bucarest, qui se sont prononcés à 78 % contre le retour de la monarchie. Seul le petit parti libéral est officiellement monarchiste, le Parti national-paysan – un des deux grands partis d'opposition – se bornant à proposer un référendum à ce sujet. Le chef du Parti national libéral Radu Campeanu – qui apparaît le mieux placé pour disputer la présidence lors des élections du 20 mai au numéro un actuel et favori des sondages Ion Iliescu – a pour sa part déclaré : *« Le roi Michel, s'il croit qu'il est désiré en Roumanie, est induit en erreur. »*

S. Sh.

□ **L'ambassadeur de Roumanie en France a des « doutes » sur les dirigeants roumains.** – M. Alexandru Paleologu s'est interrogé jeudi 12 avril sur la *« maturité politique »* du premier ministre Petre Roman. Il a précisé, dans une interview à la 5, qu'il avait *« ses doutes, et pas seulement sur le premier ministre »*, dénonçant en particulier des déclarations du président du CPUN Ion Iliescu selon lesquelles il y aurait 4 millions de « communistes » en Roumanie. – *(AFP.)*

EUROPE

RDA : le programme du nouveau gouvernement

Une Allemagne unie ancrée au sein de l'OTAN et de la Communauté

Le premier gouvernement non-communiste de l'histoire de la RDA a engagé résolument le pays jeudi 12 avril sur la voie d'une Allemagne réunifiée ancrée à l'Ouest au sein de l'OTAN et de la Communauté européenne. Le parlement est-allemand a entrepris le même jour (*nos dernières éditions du 12 avril*) une révision radicale du passé en instituant une commission d'enquête sur la Stasi, en demandant « pardon » à Israël pour l'hostilité manifestée à son égard depuis 1945 et en présentant ses excuses à la Tchécoslovaquie pour l'invasion du Pacte de Varsovie en 1968.

Le parlement librement élu le 18 mars a investi jeudi par 257 voix sur 379 exprimées le cabinet de large coalition dirigé par le chrétien-démocrate (CDU) Lothar de Maizière, 50 ans. Ce protestant convaincu a demandé *« l'aide de Dieu »* face à *« l'incroyable pression résultant des attentes »* de la population. Dans leur programme de gouvernement, les cinq partis de la coalition se prononcent pour l'entrée de la RDA dans la RFA via un article de la constitution ouest-allemande autorisant cette procédure, pour l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN et pour la dissolution progressive des liens militaires de la RDA avec le Pacte de Varsovie.

Ils souhaitent la réalisation de l'union monétaire allemande à parité (un mark-Ouest pour un mark-Est) d'ici le 1er juillet, l'introduction rapide de l'économie de marché et l'ouverture de négociations avec la CEE sur son extension au territoire de l'actuelle RDA.

La réunification devra s'effectuer dans les frontières actuelles et le parlement a voté une résolution reconnaissant, en des termes analogues à un texte adopté le 8 mars par le parlement ouest-allemand, *« l'inviolabilité »* de la frontière Oder-Neisse entre l'Allemagne et la Pologne.

Ayant ainsi balisé le chemin, le gouvernement entend que l'unification allemande soit menée *« de telle façon qu'elle soit acceptable, compréhensible et satisfaisante »* pour les peuples d'Europe, a déclaré M. de Maizière. Aucun terme n'est fixé pour l'étape finale, la dissolution de l'Etat est-allemand au sein d'un Etat fédéral allemand uni dont la capitale serait Berlin.

M. de Maizière, qui doit prononcer une déclaration gouvernementale le 19 avril, a souligné que l'union monétaire devait aller de pair avec une union sociale et une union économique. *« Cela ne peut être appréhendé que comme une triade* (...) *et j'espère que les négociations* (avec Bonn) *se dérouleront rapidement et qu'elles aboutiront à un bon résultat »*, a-t-il dit.

Le *« contrat de gouvernement »* indique que l'Allemagne unie devra être membre de l'OTAN pendant une période transitoire *« jusqu'à la constitution d'un système global de sécurité européen »*. Le gouvernement de Maizière a appelé parallèlement l'OTAN à *« évoluer dans ses fonctions militaires »* en abandonnant notamment sa stratégie de réponse flexible. Pendantla *« période transitoire »*, des troupes soviétiques, pour un nombre non précisé (380 000 hommes actuellement), pourront rester sur le territoire de la RDA, qui ne sera pas soumis au commandement militaire intégré de l'OTAN. Le ministre du Désarmement et de la Défense, Rainer Eppelmann, a souligné qu'il prévoyait une réduction à 100 000 hommes de l'armée nationale populaire contre 130 000 environ actuellement.

Le passé à bras le corps

Le parlement est-allemand avait commencé par reconnaître solennellement jeudi les abus de l'ancien régime communiste, en ouvrant une enquête parlementaire sur la police politique et en demandant pardon à Israël pour l'hostilité manifestée à son égard depuis 1945. *« Nous allons avoir à effectuer un travail sur des événements qui remontent à des mois, des années, des décennies »*, a reconnu M. de Maizière. En formant une commission d'enquête sur les liens éventuels des députés avec l'ancienne police du régime communiste, la Stasi, le parlement a accédé à un des voeux les plus fervents de la population. Désormais, la commission d'enquête peut décider d'elle-même, en cas de soupçon contre un député, d'enquêter dans les archives de la Stasi. L'enquête sur le « passé Stasi » est une tâche délicate et redoutable, en raison des profondes ramifications de la police secrète dans la société et des risques de chasse aux sorcières. Le parlement n'a pas voulu seulement rompre avec la Stasi mais aussi avec les *« hypocrisies »* de quarante ans de politique étrangère soumise à Moscou. Il a ainsi demandé *« pardon pour l'hostilité officielle de la RDA vis à vis de l'Etat d'Israël et pour la persécution et le déshonneur infligés aux citoyens juifs après 1945. »* La RDA, a-t-il proclamé, est prête à verser des dédommagements, à *« protéger la religion juive de manière particulière »*, à accorder l'asile politique aux Juifs persécutés. Le parlement a confirmé que la RDA voulait établir des relations diplomatiques avec Israël, avec lequel elle n'en a jamais eu.

Le parlement a aussi présenté ses excuses à la Tchécoslovaquie *« pour l'intervention militaire injuste »* dans le cadre du Pacte de Varsovie en 1968 *« qui a retardé de 20 ans la démocratisation en Europe de l'Est »* et *« violait la constitution de RDA »*. La RDA, jusqu'en 1989 un des membres les plus zélés du Pacte, estime désormais que les traités passés avec l'URSS *« doivent être adaptés aux nouvelles réalités. »* Le document relève que les deux populations *« sont liées dans la confrontation avec l'héritage du stalinisme. »* Affirmant l'intangibilité de la frontière occidentale de la Pologne dans les mêmes termes que le parlement fédéral ouest-allemande en mars, la Chambre du Peuple a souligné que les liens tissés avec l'Est européen pouvaient être mis à profit : *« Notre responsabilité particulière est de faire bénéficier le processus d'unification européenne de nos relations développées par l'histoire avec les peuples d'Europe de l'Est. » (AFP)*

Satisfaction aux Etats-Unis et en Israël

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, a qualifié jeudi 12 avril de *« très positive »* la décision du nouveau gouvernement est-allemand de se rallier à l'idée d'une Allemagne unifiée restant membre de l'OTAN. Il a d'autre part réaffirmé l'opposition des Etats-Unis à la récente proposition soviétique d'une Allemagne appartenant en mêmê temps à l'OTAN et au Pacte de Varsovie, n'y voyant qu' *« une nouvelle formule pour une neutralité »*.

A Bruxelles, un porte-parole de l'OTAN a jugé *« très importante»*la prise de position des nouveaux dirigeants est-allemands. *« Nous espérons*, a-t-il ajouté, *que chacun, y compris l'Union soviétique, tiendra compte de cette décision d'un gouvernement démocratiquement élu* .

Les Etats-Unis ont également réagi très positivement aux excuses présentées au peuple juif par le gouvernement est-allemand pour la part prise par la population de RDA dans l'holocauste. Le porte-parole du département d'Etat, M. Boucher, a ainsi rendu hommage au *« courage »* du premier gouvernement non-communiste de la RDA. *« Je pense que tout le monde reconnaît que c'est une déclaration d'importance historique, qui tourne le dos au passé pour se tourner vers l'avenir »*, a-t-il ajouté.

En Israël, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Amihud, a déclaré pour sa part : *« Nous n'avons pas encore reçu le texte intégral de la déclaration est-allemande, mais d'après ce que nous en savons, nous l'accueillons avec satisfaction et la considérons comme une évolution encourageante »*.

Un membre de l'entourage de M. Shamir a affirmé de son côté : *« Au premier abord, il semble s'agir d'une annonce positive. Le premier ministre sait faire la différence entre le passé et l'avenir même si les souvenirs sont très vivaces au fond de son cœur. »*

RFA : le choix de la future capitale de l'Allemagne unifiée

Les adversaires de Berlin s'organisent

Le chancelier Kohl a donné son sentiment lors de son passage à « L'heure de vérité » : la capitale d'une Allemagne unifiée ne peut être que Berlin. Cette prise de position coïncidait avec la publication d'un sondage indiquant que 52 % des Allemands de l'Ouest étaient de cet avis. Mais rien n'indique que l'on cherche à accélérer le transfert des organes du pouvoir des rives du Rhin à celle de la Spree, bien au contraire.

BONN

de notre correspondant

Les travaux engagés à Bonn pour la rénovation du Bundestag et la construction du « Musée de l'histoire de la République fédérale » se poursuivent à grande allure et le « contrat décennal », qui assure de grasses subventions à la ville de Bonn pour être à la hauteur de ses ambitions de capitale, a été renouvelé le 13 décembre dernier. Les hommes politiques, chancelier en tête, crient : *« Nach Berlin, nach Berlin ! »* mais se comportent dans les faits comme les choristes qui chantent : *« Marchons, Marchons »*, en restant sur place.

Ce n'est pas par inclination personnelle pour l'ex-capitale du Reich que le chancelier s'est déclaré en sa faveur : Berlin ne lui a jamais fait fête, bien au contraire. Le chancelier est pour Berlin avant tout pour ne pas laisser le champ libre au SPD et à son adversaire Oskar Lafontaine : les sociaux démocrates, sont dans leur majorité, pour le retour de la capitale dans une ville où se sont écrites les pages les plus glorieuses et les plus dramatiques de l'histoire du parti.

Lobby hétéroclite

Les adversaires de Berlin sont en train de se constituer en un lobby regroupant des personnalités aussi hétéroclites que le ministre-président SPD de Rhénanie-Westphalie, M. Johannes Rau, et son homologue bavarois, M. Max Streibl. Le premier, qui affronte des élections régionales le 13 mai prochain, doit naturellement se montrer solidaire des intérêts d'une ville située sur son territoire.

Les réticences des Bavarois sont liées à la crainte de voir les prérogatives des Laender rognées par un pouvoir central dont l'arrogance serait à la mesure de la superbe prussienne : Bismarck, non merci ! dit-on à Munich. Les gens de Francfort occupent dans ce débat une position médiane, à l'image de leur position géographique. Le ministre président de Hesse, M. Walter Wallmann (CDU), voudrait bien que la ville natale de Goethe et des Rothschild récupère lors du transfert de la capitale un organe du pouvoir, le siège du Bundesrat, la deuxième chambre législative, par exemple.

Les barons régionaux, une fois n'est pas coutume, ont trouvé des alliés chez les fonctionnaires de l'administration centrale : ceux-ci craignent de voir la valeur des maisons et terrains qu'ils ont acquis à Bonn s'effondrer si les ministères déménagent.

Partisans et adversaires de Berlin s'apostrophent par voie de presse : l'hebdomadaire catholique conservateur *Rheinische Merkur* s'est fait le porte-parole des « bonnois », alors que *Die Welt*, fleuron du groupe Springer, situé encore plus à droite, donne de préférence la parole aux défenseurs de Berlin.

A gauche, le champion des « berlinois » s'appelle Egon Bahr, ancien ministre de Willy Brandt, qui n'hésite pas à pasticher Mikhaïl Gorbatchev en déclarant que *« ceux qui ne prennent pas aujourd'hui position pour Berlin seront punis par la vie »*.

Les défenseurs de l'actuelle capitale fédérale savent bien qu'à la longue leur cause est perdue, mais ils ne désespèrent pas de ralentir le mouvement, et surtout de ne laisser à Berlin que le strict minimum des attributs de la puissance, d'autres villes obtenant au passage des sièges d'institutions fédérales pour prix de leur ralliement.

Tout le monde s'accorde pour estimer que le déménagement, s'il se fait, s'étalera sur une période assez longue – on parle de cinq à dix ans. Le premier à partir serait le président fédéral Richard von Weizsacker, dont le transfert à Berlin serait hautement symbolique et matériellement peu coûteux : l'ensemble du personnel employé par la présidence s'élève à cent vingt personnes, du jardinier au président.

LUC ROSENZWEIG

□ **RFA : arrestation de trois agents présumés de l'Est.** – Trois personnes soupçonnées de travailler pour les services secrets de pays de l'Est ont été appréhendées, a indiqué jeudi 12 avril le parquet fédéral à Karlsruhe. Le cas jugé le plus *« sérieux »* est celui d'un haut responsable de la police des frontières, accusé d'avoir occupé un poste stratégique pour la Stasi (police politique est-allemande). – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

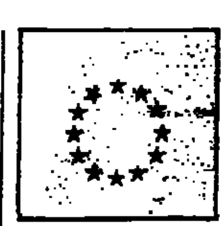
Les Douze ne lèveront pas les sanctions contre l'Afrique du Sud avant un « changement irréversible »

Une délégation ministérielle de la communauté économique européenne (CEE), en visite d'information en Afrique du Sud, a été reçue, jeudi 12 avril, au Cap, par le président Frederik De Klerk et son ministre des affaires étrangères, M. Pik Botha, mais la question des sanctions économiques contre le régime de Prétoria n'a pas été abordée.

La délégation des *« Douze »* est conduite par le ministre irlandais des affaires étrangères, M. Gerard Collins, qui est accompagné par le secrétaire d'Etat français aux relations culturelles internationales, M. Thierry de Beaucé, et le vice-ministre italien des affaires étrangères, Mme. Susanna Agnelli.

A l'issue d' une entrevue de cette *« troika »*, mercredi à Johannesburg, avec le chef de la direction interne du Congrès National Africain (ANC), M. Walter Sisulu, M. Collins avait réaffirmé que la CEE maintiendrait les sanctions jusqu'à ce qu'un changement *« irréversible »* soit apparu en Afrique du Sud. *« Notre espoir*, a-t-il dit, *est d'encourager les participants à se rencontrer pour entamer des pourparlers »*, dont il a souhaité voir le début *« aussi vite que possible »*. La délégation européenne devait s'entretenir avec le pasteur Allan Boesak, opposant farouche au régime et avec le chef du parti conservateur, M. Andries Treurnicht.

Elle terminera sa visite en rencontrant à Durban, le leader du mouvement zoulou conservateur Inkatha, M. Mangosuthu Buthelezi et à Johannesburg, le vice-président de l'ANC, M. Nelson Mandela. Celui-ci est attendu à Londres pour assister, lundi, à un grand concert pop au stade de Wembley organisé en son honneur mais il ne rendra probablement pas visite, à cette occasion, à Mme Thatcher qui lui avait envoyé une invitation dès sa sortie de prison. – *(AFP.)*



EUROPE 93

La participation des étrangers aux municipales

Les Européens pourront-ils voter dans chacun des pays de la CEE ?

M. Dominique Jamet, président du Club 92, et M. Bernard Cohen-Hadad, président du Comité pour l'élargissement du droit de vote aux Européens (CEVE), émanation de ce club, ont dressé, jeudi 12 avril, lors d'une conférence de presse à Paris, le bilan de l'action du CEVE. Plusieurs parlementaires ont fait part, à cette occasion, de leur souhait de voir la Constitution révisée afin que le droit de vote soit accordé, pour les élections municipales, aux ressortissants communautaires.

Vingt et un députés – dont M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, – deux sénateurs et quatre parlementaires européens viennent d'apporter leur soutien au CEVE (1), un comité créé en juin pour promouvoir une idée simple : les frontières économiques tombent au sein de la Communauté européenne, reste à abolir les frontières civiques, en permettant aux Européens de voter aux élections municipales dans n'importe lequel des pays de la CEE où ils résident.

Si l'idée est simple, elle présente l'inconvénient de mêler deux sujets à polémique : l'Europe et l'immigration. Au niveau européen, une directive votée en mars 1989 par le Parlement européen sommeille sous la table du conseil des ministres des Douze, qui préconise l'octroi du droit de vote, aux élections locales, à l'ensemble des ressortissants communautaires. Aucun Etat n'a osé dire haut et fort qu'il s'opposerait à son adoption. Aucun, non plus, n'œuvre pour qu'elle soit mise sur le tapis. Au second semestre 1989, la présidence française n'a rien fait pour ouvrir le débat. Dublin, qui a succédé à Paris, a relancé les travaux des experts qui planchent sur la question. Mais personne n'ose croire que la nécessaire unanimité pourrait être obtenue dans l'immédiat.

Cette directive est de celles dont on peut dire en permanence que *« ce n'est vraiment pas le moment »* de la sortir du tiroir. Aujourd'hui, ce n'est pas le moment en RFA. En mai, le tribunal constitutionnel fédéral de Karlsruhe doit se prononcer sur la loi qui permet aux étrangers de voter aux élections communales dans le Land du Schleswig-Holstein (loi également en vigueur à Hambourg). La Haute Cour administrative a donné son avis... il est négatif : seuls les citoyens nationaux peuvent prétendre au droit de vote.

Si les douze gouvernements adoptaient la directive européenne, huit d'entre eux devraient modifier leur Constitution pour s'y conformer. Les Pays-Bas l'ont fait dès 1983 ; ils étudient maintenant la possibilité d'élargir le droit de vote et d'éligibilité des étrangers – appliqué jusque-là aux seules municipales – aux élections provinciales et nationales. Au Danemark, les étrangers peuvent élire et être élus aux élections locales depuis 1981. Même chose en Irlande, depuis plus de quinze ans. En Grande-Bretagne, juridiquement, la voie législative pourrait suffire à l'extension du droit de vote aux Européens. Chez les huit autres, il faudrait réviser la Constitution.

Deux catégories d'étrangers ?

En France, deux propositions de loi allant dans ce sens – présentées en décembre 1988 par MM. Michel Pelchat et Ladislas Poniatowski, députés UDF – sont restées sans suite. Les hommes qui nous gouvernent estiment, eux, que l'*« état de nos mœurs »* ne permet pas pour l'instant d'envisager la réforme constitutionnelle nécessaire à la mise en pratique d'un principe qu'au demeurant ils approuvent.

Le projet se heurte en fait à une ambiguïté. Vu de Bruxelles, il entre parfaitement dans la logique communautaire. Vu de Paris, il biaise un débat sensible. Pour ceux qui militent en faveur du droit de vote des étrangers aux élections locales, son attribution aux ressortissants communautaires est, dans le meilleur des cas, un pis-aller, dans le pire, le moyen d'introduire une notion d'étrangers « à deux vitesses » : les « bons » – les Européens – et ... les autres. A moins que l'octroi de ce droit aux ressortissants européens ne soit considéré comme un premier pas ? C'est ce que redoutent ceux qui ne veulent pas entendre parler du droit de vote aux étrangers. Réponse du CEVE ? *« Nous avons trouvé le chemin d'une route entre le trop et le trop peu »* affirme M. Dominique Jamet.

La question essentielle est évidemment politique : existe-t-il en France un consensus qui permettrait de réunir au Parlement la majorité des trois cinquièmes nécessaire à la révision de la Constitution ? Le vote des parlementaires européens français, à Strasbourg, le 15 mars 1989 (sous la précédente législature), incline à répondre par la négative. Seuls les socialistes se sont prononcés pour la directive ; les communistes se sont abstenus ; à droite, un seul élu a voté pour, M. Pierre Pflimlin... Un résultat pour le moins tranché. Et lorsque l'on sait que les parlementaires européens sont toujours plus prompts à innover que leurs confrères nationaux...

MARIE-PIERRE SUBTIL

(1) CEVE/Club 92- 79, avenue Jean-Jaurès- 75019 Paris

Luxembourg : le syndrome de La Rochette

BRUXELLES

de notre correspondant

La Rochette, une petite commune de huit cents âmes située à une vingtaine de kilomètres de la ville de Luxembourg, aura-t-elle un jour un conseil municipal à majorité portugaise ? C'est vraisemblable si la direction européenne est adoptée puisque ici, près de 80 % des habitants viennent du Portugal.

Le *« syndrome de La Rochette »* a été utilisé abondamment par les trois formations d'extrême droite qui, aux dernières élections européennes, ont mené une campagne violemment nationaliste et ont récolté, au total, près de 4 % des suffrages. Si les formations politiques se tiennent très éloignées de tout discours xénophobe elles n'en sont pas moins toutes, sauf les communistes et les écologistes, opposées, aux suggestions de la Commission de Bruxelles.

Certes, celle-ci a réservé un statut particulier, dans son projet de directive, au grand-duché, qui est le seul pays de la CEE à abriter plus de 20 % de personnes originaires d'autres pays de la Communauté. La Commission a ainsi prévu des mesures transitoires qui renvoient à après l'an 2000 les premières élections locales au grand-duché auxquelles pourront participer les « étrangers européens ». Ceux-ci sont au nombre de 70 000 au Luxembourg, pour une population de 370 000 habitants.

Ouvert aux quatre vents

La colonie portugaise (14 % de la population totale) est la plus importante, suivie par les Italiens (10 %). Les autres *« immigrés »* sont essentiellement des Belges, des Allemands, des Français, qui travaillent dans les banques ou les organisations internationales. Il y a peu, en revanche, d'immigrés maghrébins ou turcs.

Dans ce pays ouvert aux quatre vents et peu suspect de nationalisme exacerbé, la présence de fortes colonies portugaise et italienne n'a jamais posé de véritables problèmes. Apparemment, elles se préoccupent assez peu de la vie politique locale et participent ainsi de très loin aux travaux des commissions consultatives, obligatoires dans les communes où vivent plus de 20 % d'étrangers.

JOSÉ-ALAIN FRALON

ASIE

Les Mongols redécouvrent Gengis Khan

La « mongolstroïka » a fait baisser les bras, sans violence, à l'une des plus vieilles dictatures staliniennes

Tandis que le Parti populaire révolutionnaire au pouvoir tient congrès à Oulan-Bator, le nouveau chef de l'Etat mongol a annoncé, jeudi 12 avril, que des élections législatives auront lieu en juillet et l'élection présidentielle en août. Avec les réformes qui se sont engagées ces derniers mois, la patrie de Gengis Khan redécouvre son identité nationale.

OULAN-BATOR

de notre envoyé spécial

Lentement, comme pour en savourer la grâce, le professeur T. Dachtseden inscrit sur un papier, des mots dans l'écriture de Gengis Khan, l'ancienne écriture mongole, verticale, remplacée en 1940 par l'alphabet cyrillique. « *J'étais alors jeune enseignant. Je connaissais parfaitement bien cette écriture. Je n'ai jamais pensé qu'elle était mauvaise. Malheureusement, cette décision est venue d'en haut. Nous avons été contraints d'enseigner la nouvelle écriture. Je regrette beaucoup...* » Pensa-t-il alors que cela durerait un demi-siècle ? « *Non, certainement pas !* »

Cinquante ans plus tard, les Mongols s'apprêtent à réapprendre à écrire. L'universitaire, entouré de quelques collègues, qui reçoit dans cette salle de classe austère de l'université d'Etat, a obtenu gain de cause. « *L'Institut populaire de l'écriture mongole* » qu'ils ont fondé dans la mouvance de l'opposition a reçu la promesse du gouvernement que la graphie traditionnelle millénaire, à vingt-six lettres, originaire de Phénicie et empruntée aux Ouïgours, redeviendra écriture nationale. *Exit* donc à terme le cyrillique. Et tant pis pour les préoccupations de feu l'inventeur du cyrillique mongol, le syndicaliste-écrivain *Damdin Suren, qui* avait pensé, en cédant aux ordres de Moscou, œuvrer à sa manière à l'unité de la nation.

Un musée de l'esthétique stalinienne

Les linguistes lancent un appel aux *organisations internationales* et aux pays occidentaux pour recevoir de l'aide dans leur tâche colossale : réécrire un demi-siècle de littérature, de législation, d'histoire... Il faudra tout retranscrire, et la Mongolie ne dispose que de quelques vieilles machines typographiques à plomb et d'une demi-douzaine de machines à écrire fournies par les voisins de Mongolie intérieure chinoise, qui ont, eux, conservé l'usage de leur graphie. Mais, quelle que soit l'ampleur de la tâche, on s'y attellera, car c'est le symbole du mouvement de réforme lancé par le régime en décembre 1989 à la faveur de la perestroïka soviétique.

Un aspect fondamental du soviétisme, l'assimilation, vit ses dernières heures. Car, n'était la présence des Mongols dans les rues, il faudrait une imagination débordante pour ne pas se croire, à Oulan-Bator, *soixante-neuf* ans après l'« indépendance », dans une sous-préfecture soviétique. Cette ville est un musée de l'esthétique stalinienne. Colonnades similigrecques en stuc, péristyles de pacotille, faux char d'assaut à la gloire d'une colonne blindée mongole ayant accompagné les armées de la patrie des travailleurs à Berlin... Insulte, même : le canon de l'engin est comme par hasard pointé vers la résidence de style chinois du dernier monarque, Bodg Javzandanba, mort en 1924 sans héritier.

Dans le beau paysage enneigé qu'on découvre, l'hiver, en arrivant de l'aéroport, se dresse une paire de centrales thermiques crachant une fumée noire. On se croirait *dans un film sur* l'*industrialisation*. Les statues de Staline sont parties, mais celle de Lénine, qui trône devant le grand hôtel de la ville, était toujours là à la mi-mars, une couronne de fleurs à ses pieds ; les portraits de Vladimir Ilitch, peints sur des panneaux publicitaires, tenaient encore le coup. De même, la statue jaune sale de Choybalsan, le premier dictateur communiste mongol, devant l'université.

C'est toute l'histoire moderne du pays qui est à réécrire à présent que s'est effondré le mythe « internationaliste ». Le régime ne diffusait-il pas, il y a quelques années encore, un album de photographies s'ouvrant sur un superbe chromo du « libérateur » Soukhé Bator s'entretenant avec Lénine ? Les deux hommes, disent d'aucuns, ne se sont en fait jamais rencontrés.

« *En soixante-dix ans, on n'est pas parvenu à anéantir notre fierté nationale. Nous la défendrons. Nous trouverons les moyens de permettre à cette nation de s'épanouir.* » L'homme qui parle est un des « cerveaux » de l'opposition. Comme d'autres, M. Boshigte, cardiologue polyglotte, s'abstient de se mettre en avant, et conseille en coulisse les agitateurs les plus en vue. Auparavant, « *nous avions honte d'être un peuple d'éleveurs. Nous ne devons plus être honteux d'être Mongols. Nous résisterons à l'assimilation, mais pas comme une nation isolée et têtue.* » Le cadre de l'entretien se veut lui aussi symbolique : au milieu d'une salle de la Maison de la paix et de l'amitié – ex-officine du régime passée dans une large mesure à l'opposition, – nous nous trouvons à l'intérieur d'une tente mongole, une *ger* (première leçon de mongol dès qu'on y pose le pied : une *yourte* est une tente russe. Ici, les nomades vivent dans une *ger*.)

M. Boshigte s'est exclu lui-même du PPRM (Parti populaire révolutionnaire mongol, communiste), dont il était membre comme tout intellectuel. Le régime l'avait qualifié de « *traître* ». Aujourd'hui, il triomphe, quoique modestement. Au sein même du comité central



du parti, une quinzaine de scientifiques en vue ont à leur tour pris leurs *distances pour créer une* mouvance réformiste. Leur « chef », l'économiste M. Zardykhan, vient d'être nommé vice-premier *ministre*. En trois mois, les réformistes ont fait baisser les bras à la deuxième plus vieille dictature stalinienne sans une grève, sans violence, hormis quelques horions infligés à des Soviétiques de passage à côté de manifestations. Lesquelles se tiennent de préférence le dimanche et les jours fériés, et en tout cas en dehors des heures de bureau.

« *C'est une véritable révolution* », dit M. Boshigte. On serait tenté d'ajouter « *culturelle* » : un changement de régime politique s'appuyant avant tout sur la renaissance d'une culture. L'âme mongole a comme resurgi du sous-sol après sept décennies, derrière l'image guerrière de Gengis Khan. Tout le reste suit, à commencer par la religion. Le régime n'avait pourtant pas lésiné sur les moyens pour tenter de l'éradiquer. Plus de sept cents temples rasés en deux ou trois ans, à partir de 1937. Des milliers de lamas tués. Au monastère de Ganden – le seul partiellement préservé et à être resté ouvert – le choizants-lama (dignitaire lamaïste), au profil et aux gestes de Bouddha enveloppé, assure, de sa voix grave habituée à chanter les *soutras*, qu'il s'agissait, sous Choybalsan, d'une « *politique délibérée de l'Etat* » aux ordres de Staline. Il n'y eut pas de rébellion, comme au Tibet, car « *nous n'avons pas la même tradition guerrière. Sauf dans une révolte armée de petite envergure. Ailleurs, les lamas se sont laissés mourir en priant pour les fidèles* ».

Où est la grande statue du Bouddha ?

Et maintenant ? « *Tout le monde se réjouit de la nouvelle politique religieuse.* » Il existe bien encore, sur le papier, un conseil des affaires religieuses, « *mais son ingérence dans nos affaires est pour ainsi dire inexistante* ». Un litige demeure avec Moscou : une statue en métal du Bouddha de 25 mètres de haut, envoyée en URSS pendant la seconde guerre mondiale pour fabriquer des canons. Les Russes ont reconnu qu'elle n'a jamais été fondue, mais disent ne pas la retrouver. Ils ont promis de la restituer dès qu'elle aura été localisée, dit-on ici avec une pointe de scepticisme.

A écouter le choizants-lama, l'avenir est cependant radieux. « *Nous avons le droit de former des moines à partir de l'âge de seize ans, mais nous allons exiger de pouvoir les enrôler dès la sortie du primaire. Nous allons fournir aux enfants les valeurs morales que le régime communiste ne peut prodiguer* ». A la demande de l'opposition, au sein de laquelle le clergé lamaïste se trouve comme un poisson dans l'eau, l'Etat a donné son accord pour la réouverture de deux monastères, dont l'un à proximité des ruines de Karakorum, la capitale de Gengis Khan. L'argent ? « *Nous avons ce qu'il nous faut* », dit, sans plus de précisions, le religieux de Ganden.

L'aventure mongole, sans précédent en Asie communiste, n'est pas sans risques. Certes, il n'existe pas ici, contrairement à la Chine, de véritable caste conservatrice dans l'appareil. Le régime a pris soin de poser un certain nombre de verrous face à l'opposition. Celle-ci ne *donne pas l'impression d'être en* totale rupture, ne serait-ce que pour la simple raison que tout le monde se connaît, dans une ville où chacun ou presque a un membre de sa famille dans un organe officiel.

Le potentiel d'instabilité existe néanmoins. La domination des Khalkhs, l'ethnie mongole, n'est pas toujours bien acceptée. Le conflit des générations existe : pour 60 %, la population a moins de vingt ans, et le même pourcentage de membres du comité central du Parti ont plus de soixante ans, âge élevé pour la Mongolie.

Le pouvoir a cependant un atout, à condition qu'il maîtrise ses divisions internes : les éleveurs sont prêts à le suivre, pour peu que le système se libéralise suffisamment pour qu'ils en profitent. Un éleveur rencontré dans la capitale, fin mars, nous le disait en termes simples : de tous les débats, il n'avait retenu qu'une chose : « *Le parti nous permet maintenant de posséder autant de têtes de bétail que nous le voulons. Donc, je soutiens toujours le parti.* »

FRANCIS DERON

Incidents à la frontière indo-pakistanaise : six morts

La tension persiste au Cachemire le long de la ligne de cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan. Selon le ministère indien de la défense, des renforts ont été envoyés sur la frontière, où des échanges de coups de feu ont fait, jeudi 12 avril, six morts, un soldat indien et cinq pakistanais.

Au Pakistan, le premier ministre, Mme Bhutto, a dit jeudi des « *prières spéciales* » pour « *les martyrs de la lutte de libération du Cachemire* ». « *Nos frères et soeurs du Cachemire sont en train de faire de grands sacrifices pour la libération de leur patrie* », a-t-elle déclaré, faisant allusion à la campagne déclenchée à la fin de l'année dernière par les séparatistes cachemiris et qui a déjà fait des centaines de victimes, contraignant New-Delhi à envoyer l'armée sur place.

Par ailleurs, le ministère pakistanais de la défense a qualifié jeudi de « *désinformation* » les nouvelles en provenance de New-Delhi selon lesquelles le Pakistan aurait procédé à des mouvements de troupes et de matériel dans la partie du Cachemire sous son contrôle.

Enfin, à Srinagar, capitale du Cachemire, les forces indiennes ont arrêté quelque 350 personnes, dont des notables et des hommes politiques locaux, dans le cadre de la chasse à l'homme lancée pour retrouver les séparatistes qui ont exécuté, mardi dernier, trois otages. Une grande quantité d'armes et d'explosifs auraient également été récupérés et un hôpital *clandestin découvert*. Des résidents de la ville se sont plaints des exactions commises par les troupes indiennes ainsi que du couvre-feu imposé depuis une semaine, et qui rend difficile l'approvisionnement en produits alimentaires. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde RADIO TÉLÉVISION

EN BREF

□ **CANADA : le Parti communiste prosoviétique va se saborder.** – Les 1 400 membres du Parti communiste canadien (PCC, prosoviétique) seront appelés à se prononcer, lors d'un congrès l'automne prochain, sur un nouveau nom, de nouveaux statuts et de nouvelles orientations pour leur parti créé il y a soixante-neuf ans, a annoncé mercredi 11 avril à Toronto son secrétaire général, M. George Hewison. M. Hewison a justifié la *nécessité, pour son parti*, d'abandonner l'étiquette communiste par le fait que les Canadiens ne font pas la part des choses entre communisme et dictature. « *Je ne tiens pas à être identifié à Nicolae Ceausescu* », a-t-il déclaré. Le PCC, pendant longtemps l'un des partis communistes les plus staliniens d'Occident, a recueilli moins de 1 % des suffrages exprimés aux élections fédérales de novembre 1988. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : renforts policiers à Medellin.** – Après l'attentat à la voiture piégée, qui a fait finalement vingt et un morts mercredi 11 avril à Medellin, le gouvernement de Bogota a envoyé des renforts militaires et policiers dans la *région pour renforcer* la lutte contre les trafiquants de drogue du « cartel ». L'attentat, qui a été condamné par les Etats-Unis, a été revendiqué au nom des « extradables » par un coup de téléphone anonyme adressé à une station de télévision. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CORÉE DU SUD : grâce pour la terroriste nord-coréenne qui avait fait sauter un avion.** – Le gouvernement de Séoul a accordé jeudi 12 avril une grâce spéciale à l'agent *nord-coréen responsable de l'explo*sion d'un avion de ligne sud-coréen en novembre 1987. L'attentat avait fait 115 morts. Mlle Kim Hyun-hee avait été condamnée à mort après avoir reconnu les faits et affirmé que sa mission lui avait été confiée par M. Kim Jong-il, fils du président Kim Il-sung. Elle pourrait être prochainement libérée. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **VIETNAM : M. Le Duc Tho hospitalisé à Paris.** – M. Le Duc Tho, chef de file des conservateurs vietnamiens et ancien négociateur des accords de Paris avec M. Kissinger, se trouve actuellement dans un hôpital parisien, a-t-on appris de source bien informée à Paris. M. Tho, qui est âgé de quatre-vingts ans, serait « *gravement malade* ».

AFRIQUE

COTE-D'IVOIRE

« La survie de notre régime est en cause »

affirme le ministre des forces armées

Malgré le fait que la réunion de la grande commission mixte franco-ivoirienne ait été reportée à une date ultérieure à la demande des autorités locales, M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération, est arrivé, jeudi 12 avril, à Abidjan, pour une visite de travail de 24 heures au cours de laquelle il devait s'entretenir avec le président Félix Houphouët-Boigny.

ABIDJAN

de notre correspondant

S'adressant, mercredi 11 avril, aux maires de différentes communes, le ministre des forces armées, M. Jean Konan Banny, a lancé un vif plaidoyer pour que le parti unique au pouvoir depuis trente ans, le PDCI-RDA, se ressaisisse. Pour la première fois, deux mois et demi après le début des évènements qui secouent la Côte-d'Ivoire, les autorités reconnaissent que la crise que traverse le pays est bien politique. *« Ce qui est en cause, ce ne sont pas les 7, 10 ou 14 % de réduction de salaires, mais bien la survie du régime et de notre parti »*, a dit avec force M. Konan Banny.

Après la vague d'agitation scolaire, les salariés s'organisent pour défendre leur pouvoir d'achat. Au-delà des revendications sectorielles, le mécontentement se traduit aujourd'hui par le rejet total du pouvoir en place. Les slogans scandés par les jeunes élèves durant les manifestations de rues ont été clairs : ils visaient directement le président Houphouët-Boigny dont ils réclamaient le départ. La tentative de mobiliser, le 5 avril, la *« majorité* silencieuse » pour soutenir l'action du chef de l'Etat s'est soldée par un échec. La montée au créneau du ministre des forces armées qui accuse la presse internationale de vouloir *« nous imposer les modèles de conférence nationale comme au Gabon ou au Bénin »*, prouve combien les dignitaires du régime se sentent menacés.

Le gouvernement a démenti les informations selon lesquelles les chefs traditionnels baoulé, de l'ethnie du chef de l'Etat, auraient *« intronisé »* son héritier politique, M. Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée nationale et successeur constitutionnel de M. Houphouët-Boigny en cas de vacance du pouvoir. A moins de deux mois de la réunion du congrès du parti qui doit désigner le candidat unique pour un mandat présidentiel de cinq ans, on voit apparaître sur la scène politique des personnalités qui, tout en restant fidèles au « Vieux », tentent de se placer. La France souhaite que la transition se fasse dans la légalité et, dans ce cadre-là, mise donc sur M. Konan Bédié avec la possiblité de se rabattre sur un autre candidat car le président de l'Assemblée nationale est loin de faire l'unanimité au sein de l'opinion publique.

Mesures d'austérité insuffisantes

On ne peut, en effet, ignorer les ambitions du ministre des forces armées, qui est l'un des proches du président. M. Konan Banny, avec le ministre chargé de la sécurité intérieure, le général Issouf Kone, gère la crise et tente de contenir la contestation sociale. C'est lui, en effet, qui assure, jour et nuit, le maintien de l'ordre en empêchant, par exemple, que les syndicats puissent se réunir pour appeler à des arrêts de travail.

Pendant ce temps-là, des experts du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale continuent leur mission à Abidjan. Ils ne semblent guère convaincus de l'efficacité des mesures d'austérité décidées par le gouvernement. Si la Côte-d'Ivoire veut obtenir un crédit de relance économique de 1 250 milliards de francs CFA, elle doit trouver 130 milliards cette année. Selon le directeur local de BCEAO, M. Charles Banny, les réductions de salaires dans les secteurs privé et public devraient rapporter 44 milliards. On est donc loin du compte demandé par les bailleurs de fonds d'autant qu'aucune mesure sérieuse de recouvrement des impôts ou des taxes douanières n'a été prise.

Le syndicat des chercheurs et enseignants du supérieur (SYNARES), syndicat indépendant du pouvoir, fait remarquer, depuis plusieurs mois, que la crise économique est indissociable de la crise politique. Dans un document intitulé « Autopsie de l'économie ivoirienne », le SYNARES dénonce, en s'appuyant sur des statistiques de la Banque mondiale, la mauvaise gestion des affaires de l'Etat (gaspillage, fraude, baisse des recettes fiscales, accroissement de la dette, fuite de capitaux). Les conclusions de ce rapport sont nettement politiques : *« Seule l'instauration de la démocratie sans délai servira de remède au laxisme et à la corruption »*. Un certain nombre de membres du bureau politique du PDCI-RDA commencent à se démarquer discrètement de la politique menée actuellement et souhaitent, eux aussi, un vrai débat. Un ancien ministre parle déjà de *« changement pour la continuité »*...

ROBERT MINANGOY

ANGOLA : les nouvelles chances d'un cessez-le-feu

Luanda et l'UNITA vont engager des discussions directes

Des négociations directes entre le gouvernement angolais et les rebelles de l'UNITA débuteront, lundi 16 avril, à Lisbonne. Ces contacts qui auront lieu à huis-clos, continueront ensuite au Cap-Vert. Un cessez-le-feu est-il possible d'ici le mois de juin comme le pense le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze ? Lors d'une visite à Luanda, à la mi-mars, le chef de la diplomatie du Kremlin paraissait confiant dans les perspectives de paix malgré l'échec des accords de Gbadolite du 22 juin 1989.

Quelques jours après la poignée de main historique entre le président José Eduardo Dos Santos et le général Jonas Savimbi, les combats avaient non seulement repris mais s'étaient même intensifiés jusqu'à l'offensive des forces gouvernementales à la fin de l'an dernier contre la ville de Mavinga (sud-est du pays).

Sur quoi M. Chevardnadze peut-il donc bien fonder sa conviction ? Aucune indication n'a été fournie. Mais depuis quelque temps, certains signes, bien timides encore, laissaient présager un possible tournant. Pour la première fois, le président Dos Santos s'était déclaré prêt, vendredi 6 avril, à des contacts *« directs »* avec la rébellion armée. *« Les démarches diplomatiques »* entreprises en ce sens ont abouti à la prochaine rencontre de Lisbonne entre frères ennemis angolais.

M. Jonas Savimbi, le chef du mouvement rebelle, s'était récemment déclaré en faveur d'un cessez-le-feu *« sans préalable »* – à l'exception de la capitale – et de la reconnaissance, par son mouvement, de l'Etat angolais sur la base des accords d'Alvor de janvier 1975. M. Savimbi soulignait que la cessation des hostilités pouvait avoir lieu *« même si le MPLA* (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola, au pouvoir à Luanda), *entend garder ses positions dans la région de Cuito-Cuanavale-Mavinga »*.

Le Zaïre accusé de double jeu

Précison révélatrice. Même s'il est probable que les forces régulières n'ont pas pu prendre Mavinga, le dernier verrou avant Jamba, celles-ci ont infligé de sérieux revers à l'UNITA qui a dû concéder du terrain. Ce succès relatif mais significatif, sans l'aide *a priori* des Cubains, a redonné confiance au régime de Luanda qui se sent en meilleure position pour négocier. Il a démontré la vulnérabilité accrue des forces rebelles depuis le retrait officiel de l'aide sud-africaine.

La concrétisation d'un cessez-le-feu permettrait donc à Jonas Savimbi de reconstituer ses forces après ces combats meurtriers et à Luanda de revendiquer une cessation de l'aide américaine à l'opposition armée en faisant la démonstration de sa bonne volonté. Le MPLA souhaite aussi reprendre l'initiative dans la quête de la paix et marginaliser le rôle du président Mobutu Sese Seko accusé de *« double jeu »* parce que tout en étant médiateur, il permet aux fournitures militaires américaines à l'UNITA de transiter par la base aérienne zaïroise de Kamina.

Les autorités de Kinshasa ne cessent de réfuter ces allégations tout en affirmant qu'elles ont proposé à maintes reprises au régime de Luanda de se rendre sur place pour vérifier de leurs propres yeux. Ces invitations sont restées sans suite selon le gouvernement zaïrois. Le ministre des relations extérieures de Luanda, M. Pedro de Castro Van Dunem « Loy » affirmait récemment que la « médiation zaïroise » était *« appelée à disparaître »*. C'est désormais chose faite.

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **MOZAMBIQUE : Maputo veut engager des négociations avec la RENAMO.** – Le président mozambicain, M. Joaquim Chissano, a affirmé, jeudi 12 avril à Lisbonne, que son gouvernement voulait entamer des *« contacts directs »* avec les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) *« le plus rapidement possible »* et *« avec le plus grand esprit d'ouverture possible »*. Une rencontre entre des délégations des deux parties est actuellement préparée par les présidents zimbabwéen Robert Mugabe et kenyan Daniel Arap Moi, a-t-il précisé. Le président mozambicain a, toutefois, rejeté la participation des rebelles à un gouvernement de réconciliation nationale. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : des associations de défense des droits de l'homme dénoncent la « tyrannie » du gouvernement.**- Cinq associations nigérianes ont invité le gouvernement du général Ibrahim Babangida à *« restaurer pleinement »* les droits fondamentaux de tous les Nigérians ou, sinon, à démissionner. Dans un communiqué conjoint, elles appellent tous les Nigérians à combattre *« la tyrannie et le non-respect des lois par le gouvernement »*. Cet appel intervient après l'arrestation, mardi, du président du comité nigérian des droits de l'homme, le docteur Beko Ransome Kuti, qui a été relâché, le lendemain, après avoir été privé de son passeport. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : report d'un mois des élections municipales.** – Le gouvernement tunisien a adopté, jeudi 12 avril, un projet de loi introduisant pour la première fois une dose de proportionnelle dans les élections municipales et prévoyant leur report au mois de juin. Elles ont lieu habituellement tous les cinq ans au mois de mai. Depuis l'indépendance de la Tunisie en 1956, les élections se sont toujours déroulées selon le mode de scrutin de liste majoritaire à un tour. Cette réforme sera soumise, pour adoption, au Parlement. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Après la saisie du « canon géant » destiné à l'Irak

Des experts confirment les soupçons des douaniers britanniques

Des experts ont confirmé jeudi 12 avril aux douanes britanniques que le matériel destiné à l'Irak saisi la veille à Middlesbrough (nord-est de l'Angleterre) « pourrait servir de fût à un canon d'artillerie capable de tirer un projectile de taille considérable ». Un porte-parole des douanes a précisé que, compte-tenu des résultats de l'expertise menée par des spécialistes du ministère de la Défense, le matériel saisi tombait désormais sous le coup des restrictions couvrant les exportations d'armement.

Vingt quatre heures après la saisie des huit tubes d'acier, les experts militaires et observateurs avaient exprimé un certain scepticisme sur la faisabilité d'une telle arme, voire même sur son intérêt pour l'Irak. Dans le Golfe, on soulignait ainsi que l'Irak, première puissance armée du monde arabe, dispose déjà d'une technologie de pointe dans le domaine des missiles ballistiques et des armes chimiques qui fait apparaitre ce canon comme *« une arme obsolète »*.

A Londres, des sources du ministère de la Défense avaient exprimé *« de sérieux doutes »* sur la faisabilité du projet, tandis que plusieurs experts indépendants estimaient qu'il défiait les lois de la physique, en raison notamment des supports colossaux qui auraient été nécessaires pour empêcher cette arme de 140 tonnes de basculer. Ils notaient aussi qu'un canon deux fois moins long pourrait avoir une portée identique. Mais, selon une des hypothèses circulant jeudi, la taille du canon s'expliquerait par le fait qu'il était destiné à lancer des missiles dans la stratosphère, d'où leurs propres propulseurs auraient pris le relais pour accroitre leur portée.

La société Sheffield Forgemasters a toutefois accru les suspicions britanniques jeudi en révélant qu'elle avait été précédemment approchée par l'Irak pour lui fabriquer des fûts de canon. Sur avis du ministère du Commerce et de l'Industrie, elle avait alors refusé de donner suite.

Cette entreprise métallurgique employant 2 500 personnes possède l'une des deux seules forges du monde -l'autre est aux Etats-Unis- capables de produire les pièces énormes saisies mercredi. *« On s'est fait avoir et beaucoup d'autres gens aussi »*, si la cargaison saisie mercredi constitue vraiment les parties d'un canon, a estimé la direction de la société Sheffield Forgemasters, dans un communiqué publié jeudi soir.

Des sénateurs américains chez le président irakien

La découverte de ce que les douaniers pensent être *« le plus gros canon du monde »* pourrait être liée au meurtre, le mois dernier à Bruxelles, d'un homme, expert en balistique, ayant travaillé sur un projet de canon dans les années 60, selon la presse britannique. Le professeur Gerald Bull, canadien, avait inventé un canon appelé *« Harpe »* (Harp), ou *« super-canon »*, capable, selon lui, de lancer des projectiles dans l'espace à un coût moins élevé qu'avec des fusées, affirme notamment *The Independent*.

Il avait reçu le soutien des gouvernements américain et canadien, les Etats-Unis faisant même construire trois exemplaires de ce canon, dont le plus long mesurait près de 52 mètres, ajoute le journal. Mais le projet avait été abandonné à la fin des années soixante au profit de missiles conventionnels.

Le proifesseur Bull avait constitué une société, Space Research Corporation Quebec (SRCQ), qui a continué à travailler à la conception d'artillerie lourde, pour l'Afrique du Sud notamment, selon l'*Independent* et le *Times*. Il se pourrait que la Space Research Corporation, qui a succédé à la SRCQ et qui est basée à Bruxelles, ait travaillé à la conception d'un modèle actualisé de ce canon, estime la presse britannique. M. Bull a été abattu le 22 mars dans des circonstances mystérieuses de deux balles dans la tête et retrouvé mort dans son appartement bruxellois.

Une délégation de cinq sénateurs américains, présidée par le chef de file de la minorité républicaine au Sénat, M. Robert Dole, a exprimé dans une lettre qu'elle a remise jeudi à Mossoul au président irakien Saddam Hussein, ses *« vives inquiétudes au sujet de certaines orientations et activités de son gouvernement »*.

Au cours d'une conférence de presse tenue jeudi soir à Jérusalem, le sénateur Dole a affirmé que le président Hussein avait invité à *« l'élimination de toutes les armes de destruction massive dans la région »*. *« Ceci est intéressant et vaut peut-être un suivi »*, a-t-il précisé. M. Dole a également indiqué que le président irakien avait catégoriquement démenti les récentes informations véhiculées par certains media américains selon lesquelles l'Irak possèderait des armes bactériologiques. Le chef de l'Etat irakien lui a cependant réaffirmé que *« s'il était attaqué par Israël, il riposterait avec tous les moyens dont il dispose »*. - *(AFP)*

ISRAEL : l'affaire de « l'hospice Saint-Jean »

Incidents à Jérusalem entre colons juifs et grecs orthodoxes

JERUSALEM

de notre correspondant

En vieille ville de Jérusalem, ce qu'on appelle le *« statu-quo »* définit un équilibre fragile. C'est le respect d'une certaine répartition des lieux et des symboles entre chrétiens, juifs et musulmans. Géographie ultrasensible : une longue histoire de violences et d'émeutes témoigne qu'on y touche pas sans prendre des risques - à moins de chercher la provocation.

Et ces dernières quarante-huit heures, en pleine semaine sainte, les communautés chrétiennes de la vieille ville affirment qu'elles sont l'objet d'une *« provocation »*. Aux abords du patriarcat grec-orthodoxe, la plus nombreuse des Eglises chrétiennes de Jérusalem, la tension a monté d'un cran et la colère aussi, jeudi 12 avril, après une journée de bagarres suscitées par l'affaire dite de *« l'hospice Saint-Jean »*.

Cette affaire commence mercredi lorsqu'un groupe d'une vingtaine de familles de colons juifs – cent cinquante personnes – s'installe en force dans ce grand bâtiment du quartier chrétien, au nord-ouest de la vieille ville. Ils sont armés, arrivent avec femmes, enfants, drapeaux israéliens et protégés par des soldats. Ariel Sharon, un des poids lourds du Likoud, la droite nationaliste, vient immédiatement les rejoindre pour une soirée de chants et danses.

Une transaction contestée

Les organisateurs de l'opération appartiennent à la *yeshiva* (école talmudique) Ateret Cohanim, un groupe ultranationaliste, proche du Goush Emounim, et qui, nous dit un de ses membres, s'est fixé un objectif prioritaire relevant fort peu de la méditation : *« Installer la plus nombreuse population juive possible dans les quartiers chrétien et musulman de la vieille ville »*. La *yeshiva* – déjà présente en secteur musulman- assure qu'elle a acheté l'hospice en bonne et due forme auprès d'un Arménien – lequel, excommunié par sa communauté, aurait depuis gagné les Etats-Unis.

La transaction est contestée par le patriarcat grec-orthodoxe qui affirme que l'hospice lui appartient et que le mystérieux Arménien avait seulement reçu le droit de gérer l'endroit. Symboliquement, un des premiers gestes des militants de la *yeshiva* a été de masquer l'emblème du patriarcat, sculpté dans la pierre au-dessus de la porte de l'hospice, avec une plaque frappée à l'étoile de David. Immédiatement, le patriarcat a saisi le tribunal de première instance de Jérusalem qui a réaffirmé les droits de propriété de l'église orthodoxe sur l'endroit et appelé à l'éviction des colons.

Fort de cette décision, le clergé grec-orthodoxe, le patriarche Diodoros I (soixante-sept ans) en tête, a organisé jeudi *« une marche pacifique »* devant l'hospice -après l'office religieux du lavement des pieds. Depuis l'installation des colons, le bâtiment est cerné par des gardes-frontières, des policiers et des agents de sécurité en civil – tout le monde porte pistolet-mitrailleur, fusil M-16 ou lance-grenade, le doigt sur la détente. Selon l'évêque Timopheos Margaritis, porte-parole du patriarche, un jeune prêtre est monté sur les épaules d'un des manifestants pour aller décrocher le panneau à l'étoile de David barrant l'emblème du patriarcat.

« Quand le prêtre est redescendu, poursuit Mgr Timopheos, *un soldat lui a donné un coup de pied, j'ai demandé des explications et pour toute réponse le soldat m'a aspergé à bout portant de gaz lacrymogène »*. L'évêque a suffoqué et est tombé en syncope, ainsi que le patriarche qui se trouvait juste à ses côtés ; la marche a tourné à l'échauffourée générale avec les soldats. *« Est-ce que vous pouvez imaginer cela, le plus ancien des patriarches de Jérusalem, le symbole d'une présence de deux mille ans de l'Eglise orthodoxe, traité de cette manière »*.

Les alentours du Saint-Sépulcre furent saturés de gaz lacrymogène par l'armée. En fin d'après-midi, il y eut de nouveaux affrontements, cette fois entre jeunes nationalistes palestiniens masqués et l'armée. L'affaire de l'hospice Saint-Jean doit être jugée en appel. Seul de tous les responsables officiels israéliens, le maire de la ville, M. Teddy Kollek, a stigmatisé l'absence de réaction du gouvernement, le rôle joué par M. Sharon et la provocation des colons.

ALAIN FRACHON

Après la libération des otages français

M. Dumas s'élève contre « le faux procès » fait à la France

Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, s'est élevé jeudi 12 avril contre le *« faux procès »* fait à la France, en particulier par la presse étrangère, sur les conditions dans lesquelles a été obtenue la libération de Jacqueline Valente, de son compagnon Fernand Houtekins et de leur fille. Interrogé par la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, M. Dumas a réaffirmé qu'il n'y avait eu *« aucun marchandage avec les ravisseurs palestiniens »* de Mme Valente et *« aucun lien »* entre sa libération et la restitution au début de l'année à la Libye de trois avions Mirage bloqués par la France depuis plus de trois ans.

M. Dumas, selon un porte-parole du Quai d'Orsay, a indiqué que la libération de Mme Valente avait été obtenue à la suite de *« contacts »* avec de nombreux pays arabes, dont la Libye, mais aussi la Syrie, le Maroc et l'Egypte. Le ministre a particulièrement remercié ces deux derniers pays pour leurs interventions auprès du colonel Kadhafi, soulignant que l'appui de Rabat et du Caire avait *« joué un rôle »* pour amener le chef de la révolution libyenne à demander, le 4 avril dernier, la libération des otages. Répondant aux nombreuses critiques sur les remerciements adressés par les dirigeants français au colonel Kadhafi, M. Dumas a déclaré qu'il *« fallait le faire »*, car c'est *« l'usage »*.

L'Agence de presse Jana a pour sa part rendu hommage à la politique arabe de la France et a violemment critiqué les accusations américaines et britanniques selon lesquelles Paris aurait négocié avec Abou Nidal. *« Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne,* écrit Jana, *veulent détruire le lien que la France est en train de construire avec les Etats de la région et ils essaient de jeter le doute sur les positions françaises caractérisées par une dimension culturelle qui a compris la véritale nature des relations politiques entre les nations et les peuples. »*

Les trois otages libérés ont quitté Paris jeudi, en fin d'après-midi, afin de *« se mettre au vert »*, vraisemblablement en Belgique. Lors d'une rencontre avec la presse, avant de quitter la France, M. Houtekins s'est refusé à répondre à la moindre question.

POLITIQUE

Le débat d'orientation budgétaire à l'Assemblée nationale

La majorité minimise ses divergences avec le gouvernement

Pour la première fois au cours d'une session de printemps, un débat d'orientation budgétaire a *été organisé à l'Assemblée* nationale, jeudi 12 avril. Cette initiative, qui a permis aux députés de faire entendre leur voix avant les grands arbitrages budgétaires décidés par le gouvernement, a été saluée par l'ensemble des groupes politiques. Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, s'est lui aussi félicité de ce débat, qui a fait apparaître, selon lui, des *« points d'accord »* entre les groupes parlementaires – y compris ceux de l'opposition – et le gouvernement, notamment sur la définition des priorités budgétaires, la poursuite de la politique de réduction du déficit, ou encore certaines dispositions fiscales comme la baisse de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés. M. Bérégovoy a également souligné que cette discussion avait *« démenti l'existence de différents entre le groupe socialiste et le gouvernement »*.

Vrai débat d'orientation budgétaire ou simple *« dialogue socialo-socialiste »* ? La question, posée ironiquement par **M. Edmond Alphandéry** (UDC, Maine-et-Loire), pouvait certes être soulevée tant ces dernières semaines ont été riches en polémiques entre le gouvernement et sa majorité à l'Assemblée nationale. D'autant que l'initiative de cette discussion revenait au groupe socialiste, très soucieux d'intervenir « en amont » dans la préparation de la loi de finances afin de ne pas se voir proposer, à l'automne prochain, un budget sur lequel il ne pourrait peser politiquement qu'à la marge.

Mais si ce débat en séance publique a incontestablement été l'occasion de quelques clarifications internes à la majorité, il a également permis aux autres groupes composant l'Assemblée de s'exprimer sur les priorités budgétaires à venir et sur les réformes envisagées, notamment celle de la fiscalité locale.

MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et **Michel Charasse**, ministre du budget, s'étaient partagé les rôles. Au premier, la définition de la ligne politique générale et la mission de rasséréner le groupe socialiste, au second, l'aridité des chiffres et le rappel des contraintes budgétaires.

Priorités : éducation, emploi, environnement, recherche

M. Bérégovoy s'est donc employé à définir le contenu de la fameuse *« nouvelle étape sociale »* qui hante tous les débats au sein de la majorité. Pour réussir, a souligné le ministre de l'économie et des finances, trois conditions doivent être réunies : une monnaie solide, une politique budgétaire conciliant *« efficacité économique et réduction des inégalités sociales »* et enfin une politique des revenus complétée par un système de redistribution *« plus performant »*.

C'est sur ces deux derniers points que M. Bérégovoy s'est attardé. Une politique budgétaire *« au service de la croissance »*, a-t-il expliqué, passe d'abord par la poursuite de la réduction du déficit. *« En deux ans*, a indiqué M. Bérégovoy, *le déficit budgétaire a été réduit de 115 milliards à 90 milliards de francs. L'objectif du gouvernement est de franchir une nouvelle étape le ramenant à 70 milliards »*, au rythme de 10 milliards de baisse par an.

Cette politique budgétaire passe ensuite, par une définition plus *« rigoureuse »* des priorités, au premier rang desquelles figurent l'éducation, la recherche, l'environnement et l'emploi. *« Retenir ces priorités*, a averti le ministre, *signifie qu'il n'y en aura pas d'autres. »*

Autre préoccupation du gouvernement : la politique des revenus. Le rapport du CERC, décidément douloureux pour l'actuelle majorité, en ce qu'il témoignait d'une aggravation des inégalités de revenus au cours des dix dernières années, a une fois de plus été évoqué. Rappelant les mesures prises depuis 1988 – revenu minimum d'insertion, relance de l'épargne populaire, rétablissement de l'impôt sur la fortune, efforts en faveur du logement social et de l'éducation nationale, – M. Bérégovoy a observé que ces dispositions concouraient *« mieux que de longs discours à la réduction des inégalités »* et, a ajouté le ministre, *« le rapport du CERC le démontrera lorqu'il prendra en compte les années 1988, 1989 et 1990 »*.

A propos des bas salaires et précisément de la revalorisation du SMIC, M. Bérégovoy a indiqué que si des *« coups de pouce, comme en 1988 et 1989, pouvaient être justifiés »*, il n'était pas pour autant envisageable de poursuivre dans cette voie *« sans en mesurer au préalable les effets sur l'emploi des travailleurs moins qualifiés »*. Le ministre a d'ailleurs souhaité que s'engage sur ce sujet une discussion *« franche »* avec les partenaires sociaux.

L'effort doit porter en priorité sur le développement de la qualification, afin de donner aux salariés la possibilité de progresser. Conformément au vœu exprimé par le président de la commission des finances, **M. Dominique Strauss-Kahn** (PS, Val-d'Oise), le ministre s'est également déclaré favorable au développement de nouvelles formes de rémunération, comme l'intéressement collectif et la relance des fonds salariaux.

Complémentaire de cette politique des revenus, la fiscalité est elle aussi, a indiqué M. Bérégovoy, un moyen d'introduire *« plus d'équité sociale et plus d'efficacité économique »*. Toutefois, a souligné le ministre, *« toute réforme fiscale demande du temps »*. Et il ne faut, en la matière, *« rien entreprendre qui affaiblisse le mouvement amorcé, mais fragile, de la reconstitution de l'épargne des ménages »*.

Quant à l'épargne des entreprises, elle doit également être encouragée, a déclaré M. Bérégovoy, *« par une nouvelle baisse de l'impôt des sociétés sur les bénéfices réinvestis »*. Enfin, le ministre a rappelé que de nombreuses inégalités avaient pour origine le chômage. Un propos d'ailleurs repris avec force par l'ensemble des orateurs, qui, à droite comme à gauche, ont semblé soucieux de rappeler une *« priorité »* un peu oubliée.

« Un illusoire grand soir fiscal »

Il revenait ensuite à M. Charasse de se livrer à son exercice familier de comptable en chef de la maison France. Le ministre du budget a donné quelques chiffres : de 1988 à 1990, les recettes fiscales supplémentaires, avant allègements, se sont élevées en francs constants, à 65 milliards par an.

Ces *« dividendes de la croissance »*, a observé M. Charasse, ont permis, entre autres, la réduction du déficit budgétaire, la poursuite de la politique d'allègements fiscaux – les prélèvements obligatoires se sont abaissés de 44,8 % en 1987 à 44,2 % en 1990, – la revalorisation de la fonction publique – le pouvoir d'achat des fonctionnaires a progressé *« de plus de 3 % en 1989 »* – et un effort important en faveur du logement social.

« Mais... », s'est empressé d'indiquer le ministre du budget, *« les contraintes restent fortes »*, l'équilibre des finances publiques *« fragile »*, et le poids des engagements européens *« lourd »*. L'harmonisation européenne, a précisé M. Charasse, impose d'ici à 1993, *« au moins 20 milliards de pertes de fiscalité »*. Autre contrainte, hexagonale cette fois : les engagements de dépenses pluriannuels de revalorisation de la politique salariale dans la fonction publique, dépenses qui représentent 40 % du budget.

Inutile donc, a averti M. Charasse, d'envisager *« un illusoire grand soir fiscal »*. Mieux vaut *« poursuivre et adapter »* ce qui a été entrepris : la baisse du taux majoré de la TVA – et non, comme le souhaitent les groupes UDF ou UDC, celle du taux normal à 18,6 %, – et la diminution de l'impôt sur les sociétés. A ce propos, M. Charasse a évoqué la possibilité de *« réouvrir »* le dossier de la taxation des plus-values à long terme des entreprises.

M. Bérégovoy lui a d'ailleurs fait écho plus tard sur ce point, à la grande satisfaction du groupe socialiste, en indiquant que s'il fallait *« encourager la reconstitution des fonds propres des entreprises »*, il s'avérait en contre-partie souhaitable de *« pénaliser celles qui spéculent sur les marchés »*. *« Les entreprises ne peuvent à la fois obtenir et ne rien céder »*, avait averti de son côté **M. Raymond Douyère** (PS, Sarthe).

La contribution sociale de solidarité

A propos de la contribution sociale de solidarité, M. Charasse a indiqué qu'elle ne jouerait pleinement son rôle de réduction des inégalités que si *« elle se substitue et non s'ajoute à des cotisations existantes »*. Le ministre du budget s'est en revanche montré plus circonspect sur la réforme de la fiscalité du patrimoine : pour les droits de succession comme pour l'impôt sur la fortune, a noté M. Charasse, la France est déjà l'un des pays où le poids et l'impact de ces deux impôts – *« les seuls à avoir une vocation large et redistributive »* – jouent *« le rôle le plus significatif »*.

Puis est venu, pour le ministre, le moment d'aborder la question la fiscalité locale... Très attendu sur ce sujet, M. Charasse s'est efforcé de rassurer le groupe socialiste : il est *« légitime »* de vouloir réformer la taxe d'habitation qui est un impôt *« injuste »*.

Evoquant la simulation tant contestée par le groupe, M. Charasse a observé qu'on ne devait pas, au vu de ses seuls résultats, *« jeter l'anathème sur le principe même de cette réforme »* ni se lancer dans une *« assimilation pittoresque »* avec la *poll-tax* britannique. La taxe d'habitation doit être *« presque une redevance »*, a déclaré M. Charasse, ce qui signifie qu'elle doit *« asseoir équitablement la participation des habitants de la commune, du département ou de la région, en fonction des services qu'ils leurs offrent »*. Un constat qui justifie donc à ses yeux, que *« davantage de contribuables locaux participent financièrement à la vie locale »*.

Le groupe socialiste ne pouvait dès lors que *« prendre acte »* des propos ministériels. C'est ce qu'ont fait successivement MM. **Strauss-Kahn, Alain Richard** (PS, Val-d'Oise), rapporteur général du budget, et Douyère. M. Strauss-Kahn, heureux de constater qu'il n'y avait pas de *« désaccord »* entre le gouvernement et sa majorité, sur la nécessité d'une réforme fiscale, a observé qu'il n'était pas question *« de créer de nouveaux impôts, mais d'en remplacer de moins bons par des meilleurs, sous peine de voir le parti de progrès se transformer en parti de conservatisme »*. Il s'est toutefois dit convaincu que, sur la taxe d'habitation, il était possible de *« trouver une formule selon laquelle 80 % des Français seraient bénéficiaires sans, pour autant, qu'apparaissent de nouveaux contribuables »*.

M. Richard, comme M. Strauss-Kahn, a encouragé le gouvernement dans sa politique de réduction du déficit budgétaire et a insisté sur deux priorités budgétaires : les dépenses de rémunération des personnels enseignants et celles de la fonction publique. Il a également souhaité une croissance réelle du budget de l'environnement.

Leur tour venu, les orateurs de l'opposition et du groupe communiste ont soudainement rompu « l'harmonie » retrouvée au cours de ce long dialogue *« socialo-socialiste »*. **M. Alphandéry** a rappelé de sévères réalités : la France abrite deux millions et demi de chômeurs, c'est-à-dire 9 % à 10 % de la population active, soit un taux supérieur de 50 % à celui de la Grande-Bretagne ou de la République fédérale allemande. Pour résorber ce chômage, le député centriste a souhaité un infléchissement de la politique gouvernementale sur deux points : la formation professionnelle et les charges sociales. *Sur ce dernier sujet*, M. Alphandéry a renouvelé sa proposition de *« budgétisation progressive de la politique familiale afin de décharger les entreprises de ce fardeau »*, à l'échéance de dix ans. Il a également souligné qu'en matière de fiscalité locale *« la seule vraie réforme était celle de la taxe professionnelle »*.

***M. Philippe Vasseur** (UDF, Pas-de-Calais)* a, pour sa part, mis en garde le gouvernement contre les velléités socialistes en matière de réforme fiscale : *« Ne touchez pas à l'héritage, c'est contraire au vœu d'une majorité de Français »*, a déclaré M. Vasseur, ajoutant que l'Etat *« y gagnerait peu et que l'effet psychologique pourrait être l'inverse de celui attendu »*. Sur la taxation des plus-values, l'orateur UDF a indiqué que, s'il était *« possible »* d'alourdir la fiscalité des *plus-values mobilières, tout en* mesurant *« les risques d'évasion »* des capitaux, il n'était en revanche pas envisageable d'instituer – comme le souhaitent certains députés socialistes – une imposition des plus-values sur les ventes de résidences principales.

Il a également fait part de son hostilité au prélèvement sur les revenus à la source qui *« éloignerait les contribuables de la notion de dépense publique »*. Quant à la taxe d'habitation, M. Vasseur a observé que son groupe ne suivrait pas le gouvernement sur une réforme qui frapperait, d'après la simulation, cinq millions de personnes actuellement exonérées.

M. Philippe Auberger (RPR, Yonne) avait, lui, choisi *d'ironiser* sur les atermoiements du gouvernement et du groupe socialiste dans cette phase de préparation du budget . Dénonçant *« l'impéritie »* gouvernementale alors même que la conjoncture favorable devrait permettre une politique audacieuse, M. Auberger a constaté : *« On parle beaucoup de réformes, mais en fait aucun projet ne semble devoir être mené à son terme à bref délai. (...) La France est-elle vraiment gouvernée ? On en doute parfois dans le domaine économique et financier tant la ligne directrice paraît vague et incertaine. »*

« Satisfaire les multinationales »

Nul soutien n'était non plus à *attendre de* **M. Jean-Claude Gayssot** (PC, Seine-Saint-Denis), qui a fustigé l'ensemble des projets de la majorité en matière budgétaire, destinés, selon l'orateur communiste, *« à satisfaire les multinationales et les puissances financières »* et à alourdir, notamment par la taxe d'habitation, les impôts qui pèsent sur les familles. Rien n'a trouvé grâce à ses yeux : ni la retenue directe de l'impôt sur les salaires *« qui obligerait les seuls salariés à payer l'impôt au comptant en favorisant au passage la trésorerie des entreprises »* ni la cotisation sociale généralisée *« qui réduirait encore le pouvoir d'achat des familles »*. *« Pas un seul domaine n'échappe au recul social »*, a jugé sèchement M. Gayssot.

Ces critiques n'ont pas semblé entamer une seconde la sérénité de M. Bérégovoy qui s'est au contraire réjoui, dans son intervention de conclusion, de déceler des points de convergences entre plusieurs groupes politiques et le gouvernement. Mais comme, en dépit des ces « convergences », l'hémicycle ne témoignait pas d'un enthousiasme débordant pour les grandes lignes prévisionnelles de son budget, le ministre de l'économie est allé chercher ailleurs son *satisfecit*.

Avec gourmandise, malgré l'heure très avancée de la nuit, M. Bérégovoy a fait lecture aux députés des louanges que viennent de décerner à la politique économique française des journaux allemands et japonais, décidément moins bégueules que les élus hexagonaux.

PASCALE ROBERT-DIARD

Entre M. Bérégovoy et les socialistes

Suite de la première page

Les effets de l'inflation sont plus discutables, mais la question est, si l'on peut dire, globalement résolue puisque notre pays, qui participe à un système de taux de changes stabilisés, ne peut plus se permettre de laisser ses prix augmenter rapidement.

Les mesures de discipline que nous impose l'ouverture de notre économie nous sont sans cesse rappelées, et M. Bérégovoy l'a fait jeudi devant les députés au détour d'une *phrase apparemment* anodine, en fait lourde de sens. Alors même qu'il reconnaissait que la lutte contre les inégalités pose le problème des bas salaires en France (trop bas aurait dû dire le ministre), M. Bérégovoy, s'il a facilement admis que les prélèvements sociaux devaient être allégés sur les basses rémunérations, a, parlant du SMIC, souligné qu'un coup de pouce ne pourrait lui être donné que si les effets d'une telle mesure n'étaient pas *défavorables à notre économie*.

En disant cela, le ministre connaissait très bien la réponse, qui est négative : une hausse du SMIC resserre encore au bas de l'échelle des revenus, des salaires déja beaucoup trop comprimés qui ne permettent pas de différencier suffisamment le coût des travailleurs qualifiés *et le* coût de ceux qui ne le sont pas.

La politique de revalorisation du SMIC par rapport aux bas revenus a donc été abandonnée ces dernières années et, sauf erreur, M. Bérégovoy en homme averti n'a pas l'intention de la reprendre. C'est en revanche en améliorant beaucoup et le plus rapidement possible la formation professionnelle que les salaires du bas de l'échelle pourront être sans risque revalorisés et retrouver les niveaux *qu'ils atteignent en RFA*, où ils sont souvent 20 % plus élevés. Ne pas changer de politique certes. Encore faudrait-il s'en expliquer sur les points importants.

Si à l'évidence la réduction des inégalités ne passe pas d'abord pour M. Bérégovoy - ni d'ailleurs pour M. Chwarasse, le secrétaire d'Etat au budget, - par une réforme de la *fiscalité*, le gouvernement fera quelques gestes pour calmer la grogne de députés socialistes, choqués de voir les prélèvements fiscaux se faire plus légers pour les revenus du capital. La poursuite confirmée de la baisse du taux majoré de TVA n'étant pas suffisante pour faire croire à plus de justice sociale, la réforme *souhaitée par les députés* socialistes de la taxe d'habitation - de sa part départementale et de celle-là seulement - n'a pas été rejetée, au contraire. On procédera à de nouvelles études et cet impôt pourrait à l'avenir ne plus être seulement indiciaire comme on dit mais calculé à partir du *revenu des contribuables. L'opposition* s'y oppose parce qu'il est vrai, le dossier est politiquement très sensible. Nous verrons.

Le gouvernement pourrait faire un autre geste, en alourdissant à nouveau la taxation des plus values à long terme des entreprises, actuellement fixées à 19 % *et qui pourraient passer au-dessus* de 20 %. La formidable hausse des prix immobiliers à Paris, quelques belles opérations réalisées par de grandes sociétés sur leurs actifs, la tendance des firmes à faire fructifier des titres de trésorerie, pous*seront les pouvoirs publics à faire* quelque chose en rapprochant le taux d'imposition actuel des plus-values du taux normal de l'impôt sur les sociétés qui, lui, va continuer de baisser (pour les bénéfices réinvestis) et tendre vers 33 %.

Quant à la fiscalité du patrimoine, on risque de ne plus tellement en parler. M. Bérégovoy n'a-t-il pas rappelé que le poids des deux impôts les plus redistributifs dans ce domaine - l'ISF et les droits de succession - avait été *alourdi* et se faisait maintenant sentir de façon significative. On ne pouvait être plus clair...

ALAIN VERNHOLES

□ **M. Briant (CNI) : MM. Vasseur et Auberger ont donné de l'opposition une image *« frileuse et étriquée »*.** – M. Yvon Briant, président du CNI, *« s'étonne vivement »*, jeudi 12 avril, de l'intervention de MM. Philippe Vasseur (UDF-PR) et Philippe Auberger (RPR) sur le débat d'orientation budgétaire et il estime qu'ils *« ont donné de l'opposition une image singulièrement frileuse et étriquée »*. M. Briant leur reproche de s'être opposés au gouvernement *« à fleurets mouchetés »* et d'avoir *« laisser croire qu'il n'y a pas d'alternative réelle en matière économique alors que tout sépare pourtant la gauche de la politique libérale »*.

Le « glissement » de M. Médecin vers l'extrême droite « s'inscrit dans la logique nationaliste du RPR »

estiment les Verts

Les écologistes affirment, après les récentes déclarations du maire RPR de Nice, M. Jacques Médecin, que ce dernier opère un *« glissement irrésistible vers l'extrêm e droite »*, qui *« s'inscrit dans la logique nationaliste du RPR »*. *« Il est néanmoins affligeant de voir M. Chirac, de même que M. Giscard d'Estaing, s'essouffler à courir après les voix du Front national »*, a indiqué, jeudi 12 avril, un des porte-parole des Verts, M. Jean Brière.

« A force d'en rajouter sur l'identité nationale, la préférence nationale en matière d'avantages sociaux, ou le référendum sur le code de la nationalité, l'alignement complet sur les thèses du Front national ne saurait tarder », a souligné M. Brière, ajoutant qu' *« à ce rythme le RPR risque fort d'être dévoré par le Front national comme le fut jadis la droite allemande par le nazisme »*.

Les Verts estiment que la gauche *« ne peut qu'ajouter à la confusion »* en *« se targuant d'un consensus national sur le racisme avec des gens qui, il n'y a pas si longtemps, affirmaient que le RPR et le Front national partagent les mêmes valeurs »*.

□ **M. Pasqua : M. Giscard d'Estaing *« n'a pas une position claire »* vis-à-vis de M. Le Pen.** – Dans une interview au *Figaro* daté du 13 avril, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, s'est déclaré opposé à une alliance avec le Front national. *« Actuellement, l'addition du RPR et de l'UDF, cela fait 35 %, 37 %, 40 %. Cela ne constitue pas une majorité »*, a-t-il estimé. *« Pour constituer une majorité, faudrait-il s'allier avec le Front national ? Je suis contre. Les électeurs du FN sont des Français comme les autres (...), mais Le Pen est un démagogue et son action sert Mitterrand »*, a-t-il ajouté. M. Pasqua a relevé enfin que M. Giscard d'Estaing, dans ses relations avec M. Le Pen, *« n'a pas une position très claire, quoi qu'il en dise, et tout le monde le sent »*.

Après les incidents de scrutin

Les limites du principe du vote acquis

Le bureau de l'Assemblée nationale (1) s'est réuni, mercredi 11 avril, pour examiner la question de la remise en cause d'un vote acquis, après les incidents qui ont opposé certains députés à la présidence de séance, jeudi 5 avril, lors du débat sur le projet de loi relatif à la médiation (*le Monde* du 7 avril).

Revenant pour la première fois sur une jurisprudence bien établie selon laquelle un vote acquis par scrutin électronique fait foi et ne peut jamais être remis en cause, M. Pascal Clément (UDF), qui présidait la séance, avait jugé préférable de soumettre à un nouveau tour de scrutin la question préalable malencontreusement adoptée à la suite de l'oubli, par les députés socialistes, de deux travées qui leur étaient favorables. M. Clément avait alors défendu sa position en soulignant qu'il préférait un vote *« vraiment représentatif »* à un vote *« électronique »* sans signification politique. Les membres du bureau ne sont pas parvenus à rédiger un communiqué commun à l'issue de leur réunion, les cinq autres vice-présidents ayant déclaré qu'ils s'opposaient à ce qu'un vote électronique puisse être remis en cause.

Soucieux de ne pas faire de cet incident un élément de nouvelle jurisprudence, M. Laurent Fabius a résumé la question, dans une phrase excessivement sibylline. En réaffirmant le principe du vote acquis, il a remarqué qu' *« en cas d'erreur matérielle manifeste les présidents de séance conservent une certaine marge d'appréciation dans des cas exceptionnels »*.

P. R.-D.

(1) Le bureau de l'Assemblée est composé du président de l'Assemblée nationale, des six vice-présidents, des trois questeurs et de douze secrétaires élus à la proportionnelle des groupes.

HE-ORIENT

... confirment les soupçons ... britanniques

... à Jérusalem ... grecs orthodoxes

M. Dumas s'élève contre « le faux procès » fait à la France

POLITIQUE

La loi sur le financement des campagnes présidentielles et législatives est définitivement adoptée

Le Sénat, jeudi 12 avril, par 296 voix (RPR, Un. centr., Rep. ind., Rass. dem., PS) contre 16 (PC), a approuvé le projet de loi organique sur le financement des campagnes présidentielles et législatives, dans des termes identiques à ceux votés par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 6 avril). Ce texte est donc définitivement adopté. Conformément à la Constitution, il sera, comme toute disposition organique, soumis au Conseil constitutionnel.

Déplaire à l'Assemblée nationale peut vous permettre de ravir le Sénat. C'est ce qui est arrivé au Conseil constitutionnel. En décidant que, lors du vote de la nouvelle législation sur le financement de la vie politique, le Parlement avait – à tort – voté le texte organique avant d'approuver le projet ordinaire, auquel le premier faisait référence *(le Monde* du 13 janvier), les gardiens de la Constitution avaient mis de fort méchante humeur les députés. Les sénateurs, eux, en ont été fort satisfaits.

La décision du Conseil a permis, en effet, de rappeler les prérogatives de l'assemblée du Palais du Luxembourg. Lors de la discussion de la nouvelle version du projet de loi organique, jeudi 12 avril, le rapporteur de la commission des lois, **M. Christian Bonnet** (Rép. ind, Morbihan) l'a clairement expliqué. Un texte organique ne peut être adopté, s'il y a désaccord entre les deux Chambres, qu'à la majorité absolue des membres de l'Assemblée nationale.

Certes, rien de semblable ne s'était produit, à l'automne 1989, lors des premiers votes de la législation, aujourd'hui remise sur le chantier. Cela aussi M. Bonnet l'a rappelé.

Le seul désaccord, entre les deux Chambres, portaient sur l'amnistie, qui n'a aucun caractère organique. Comme la nouvelle version du texte sur le financement des campagnes présidentielles et législatives est, sur le fond, parfaitement conforme à celle déja approuvée par le Sénat, les seules modifications ne faisant qu'apporter des précisions souhaitées par tous, la majorité sénatoriale a pu l'approuver sans difficulté.

« Magouilles et scandales »

Le seul débat sérieux a, en fait, porté, une fois encore, sur l'amnistie. Les sénateurs communistes ont profité de l'occasion pour dénoncer, selon l'expression de M. **Charles Lederman** (PC, Val-de-Marne) *« les magouilles et autres scandales »*, et *« un processus honteux »*. Ils ont donc tenté de faire adopter un amendement supprimant la disposition amnistiante qui, figurant dans le texte simple, est, elle, déja entrée en application. Les autres sénateurs ne les ont pas suivis, M. Bonnet expliquant que cela *« ne relève pas de la loi organique »*. Cet amendement a donc été reppoussé par 299 voix contre 16.

Le Sénat a ainsi approuvé, sans aucune modification, le texte voté par l'Assemblée nationale. Il est donc définitivement adopté. Tout n'est pas terminé pour autant. Comme tout projet organique, celui-ci doit encore être examiné par le Conseil constitutionnel. Cela ne devrait pas soulever de difficultés. Dans sa décision de janvier, le Conseil n'avait rejeté la première version que pour erreur de procédure. Certes, il n'avait pas, alors, examiné le fond, seulement il n'avait rien trouvé à redire aux dispositions comparables figurant dans le projet de loi ordinaire, pour les campagnes municipales, cantonales et régionales. Le gouvernement peut donc espérer que cet important chantier va être rapidement clos.

THIERRY BRÉHIER

Au Sénat

La Chambre haute veut abolir la limitation des subventions à l'enseignement privé

Le Sénat a examiné, jeudi 12 avril, le projet de loi présenté au nom du gouvernement par M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, relatif à la participation des communes au financement des collèges. La majorité sénatoriale a adopté, après l'avoir amendé, le texte issu des travaux de l'Assemblée nationale. Les groupes communiste et socialiste se sont abstenus. Les sénateurs socialistes, qui s'apprêtaient à voter le projet de loi, ont marqué par leur abstention leur hostilité à l'adoption d'un sous-amendement prévoyant *« l'harmonisation des possibilités de financement des établissements d'enseignement privé sous contrat et d'enseignement public »* .

En amorce à la discussion générale, **M. Baylet** a rappelé que le projet de loi soumis à l'examen du Sénat a pour objectif de régler pour l'avenir la question du financement des collèges, qui dépendront totalement de la collectivité locale à laquelle ils ont été rattachés : le département (1) . M. Baylet a souligné qu'en supprimant *« les financements croisés »*, le gouvernement souhaite *« simplifier les relations entre les communes et le département »*. Les sénateurs, toutes tendances confondues, se sont d'ailleurs félicités de ce que ce texte soit bâti autour d'un principe fort prisé au palais du Luxembourg : la définition de *« blocs de compétence »* entre l'Etat et les différentes collectivités territoriales.

Le rapporteur de la commission des lois, **M. Lucien Lanier** (app. RPR, Val-de Marne), a cependant ajouté que le projet se traduit aussi par *« le désengagement financier de l'Etat dans le domaine de l'éducation »*. Il en a montré certaines conséquences. Les collectivités locales pourront-elles se satisfaire d'être de simples intendantes ? *« Ne voudront-elles pas être associées à la définition de la politique éducative ?»*, s'est-il demandé, rejoint sur ce point par **M. Joël Bourdin** (RI, Eure).

L'offensive du RPR

La discussion des articles n'a cependant pas remis en cause l'économie générale du projet de loi examiné à la fin de la dernière session budgétaire par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 21 décembre 1989). Les amendements présentés par le rapporteur ont simplement accru la souplesse de l'extention de la participation financière des communes.

Les sénateurs ont également adopté une disposition faisant resortir que *« la suppression de l'obligation légale pour les communes de participer aux dépenses de fonctionnement des collèges »* n'interdit pas aux communes qui le désireraient de *« verser des participations volontaires »*. Les sénateurs ont enfin estimé nécessaire l'établissement d'un bilan du transfert des compétences pour les collèges. *« Il importe de connaître avec exactitude l'état du parc et de disposer d'une évaluation des dépenses nécessaires pour son extension en fonction de l'augmentation des effectifs des collèges »*, a estimé M. Lanier.

A ce point de la discussion, **Mme Hélène Missoffe** (RPR, Val-d'Oise) a écorné le consensus qui se faisait jour entre la majorité sénatoriale et une partie de l'opposition en introduisant un sous-amendement qui a ravivé les cendres de lointaines « guerres scolaires ». Sur sa proposition, la majorité sénatoriale a estimé que ce rapport devait en outre prévoir *« l'harmonisation des possibilités des collectivités locales en matière de financement des établissements d'enseignement privé sous contrat et d'enseignement public »* .

« Il convient d'abolir les limites actuelles à la capacité des collectivités locales de subventionner les établissements d'enseignement privé, la loi Falloux est dépassée », a indiqué Mme Missoffe en faisant référence à la décision du Conseil d'Etat limitant à 10 % du montant total des dépenses d'éducation les subventions accordées par les collectivités aux établissements privés (*le Monde* daté 8 et 9 avril). *« Le Sénat doit prendre position »*, a ajouté **M. Jacques Habert** (non-inscr., Français hors de France). *« C'est la semaine sainte, le moyen est bon et la cause est juste »*, a renchéri avec humour **M. Charles Pasqua**, président du groupe RPR.

Cette offensive a entraîné aussitôt une vive réaction du groupe socialiste. **M. Michel Darras** (Pas-de-Calais) s'est empressé de répondre que *« le problème du financement des établissements privés ne saurait être posé au détour d'un sous-amendement »*. L'adoption du sous-amendement a entraîné en retour l'abstention du groupe sur l'ensemble du texte.

GILLES PARIS

(1) Ce projet prend le relais de la loi de décentralisation du 22 juillet 1983 qui avait posé le principe du transfert aux département de la responsabilité du fonctionnement et de l'investissement des collèges.

Dans *l'Humanité*

M. Le Pors condamne la saisine directe du Conseil constitutionnel

L'Humanité du vendredi 13 avril publie un point de vue de M. Anicet Le Pors intitulé « La tenaille », dans lequel l'ancien ministre de la fonction publique estime que *« la France est serrée dans la tenaille du supranationalisme et du constitutionnalisme »*. Tout comme les parlementaires communistes, M. Le Pors, membre du Conseil d'Etat, s'oppose, dans l'organe central du PCF, au projet *« nocif »* de saisine directe du Conseil constitutionnel que vient d'adopter le conseil des ministres. Il le juge *« démagogique et inégalitaire »*, il estime qu'il permettra *« de remettre en cause des acquis sociaux conquis de longue date et dont l'ancienneté même pouvait être regardée comme une garantie »*, et il considère que *« ce projet va consacrer un nouvel abaissement du Parlement »*.

En définitive, M. Le Pors, qui est aussi membre du comité central du PCF et entretient des relations difficiles avec la direction de son parti, considère que ce projet constitue une *« sollicitation sournoise de l'antiparlementarisme »* qui peut, selon lui, profiter *« au Front national et aux forces les plus réactionnaires du pays »*.

La situation en Nouvelle-Calédonie

M. Lafleur accuse les indépendantistes de durcir le climat social

NOUMÉA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

Jacques Lafleur, député RPR, a déclaré vendredi 13 avril sur les ondes de la radio de son parti, Radio rythme bleu (RRB), que ses *« compatriotes de Nouvelle-Calédonie ont tort d'avoir peur de Paul Néaoutyine »*, le nouveau président du FLNKS à la réputation sulfureuse sur le Caillou en raison de son passé gauchiste.

M. Lafleur, qui réagissait pour la première fois à la nomination du successeur de Jean-Marie Tjibaou, a estimé que M. Néaoutyine avait *« une conscience parfaitement exacte de ce qu'il est souhaitable de faire »* en matière d' *« insertion économique du monde mélanésien »*. Il a toutefois jugé que l'ancien étudiant marxiste a aujourd'hui *« politiquement besoin d'un petit recyclage »*.

Interrogé par ailleurs sur la dégradation du climat social observé sur le territoire depuis un mois, M. Lafleur n'a pas exclu les risques de dérapages. *« Si jamais*, a-t-il menacé, *la vie économique d'un certain nombre d'entreprises était véritablement mise en cause, ce qui est en train d'être le cas, et si la force physique devait dominer les débats, il se pourrait bien que moi aussi je descende dans la rue. A ce moment-là, ce sera à qui rassemblera le plus de monde. J'ai l'habitude, je connais bien. »*

M. Lafleur reproche notamment à l'Union des syndicats des travailleurs kanaks et exploités (USTKE), syndicat indépendantiste qui s'est retiré l'an dernier du FLNKS, d'orchestrer à travers la multiplication de conflits sociaux une offensive *« politique »*.

Le chef de file des anti-indépendantistes s'en est également pris en termes extrêmement vifs à l'Union océanienne (UO), mouvement crée par des Wallisiens et Futuniens en rupture avec le RPCR. Il a dénoncé *« l'excessive prétention »* et *« l'attitude de provocation » et le « racisme »* des animateurs de l'UO qui pourraient finir par provoquer des *« réactions »* au sein de l'electorat du RPCR. Il y a là, a-t-il admis, une *« déchirure »*. Au chapitre de ses cibles priviliégiées, il a renouvelé ses attaques contre *le Monde*, qui, selon lui, *« est pour que les accords de Matignon ne marchent pas en Nouvelle-Calédonie »* .

M. Lafleur s'est enfin expliqué sur sa prise de position en faveur du tandem Pasqua-Séguin lors des récentes turbulences internes qu'a connues le RPR. Il a estimé que l'initiative des deux contestataires avait eu pour effet positif de *« réveiller Jacques Chirac qui s'était totalement endormi depuis l' élection présidentielle : on avait l'impression qu'il avait pris un coup sur le tête ; le RPR*, selon lui, *s'enfonçait dans une espèce de démagogie permanente et réagissait après tout le monde. Ce n'est pas comme ça qu'on a la prétention d'être un chef d'Etat ». « Il y a beaucoup de gens*, a-t-il ajouté, *qui se demandent si Jacques Chirac a des chances de devenir un jour président de la République »*.

M. Lafleur se rendra prochainement en métropole afin de clarifier sa situation personnelle au sein du mouvement gaulliste. Il devrait en particulier demander des explications sur sa mise à l'écart de certaines initiatives relatives au DOM-TOM, tel le Haut Comité de l'outre-mer récemment créé. *« Je crois*, a-t-il confié à RRB, *que Jacques Chirac ne m'a pas encore pardonné d'avoir agi seul, au moment des accords de Matignon, sans avoir demandé l'avis de personne. »*

FRÉDÉRIC BOBIN

Le RPR a mis au point un projet de primaires pour l'élection présidentielle

Le RPR a élaboré un projet de charte, qu'il va soumettre à ses partenaires de l'opposition, pour l'organisation de primaires destinées à désigner un candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle.

Ce projet sera auparavant soumis au prochain conseil national du mouvement, le 5 mai prochain. Il s'inspire des travaux menés notamment par un groupe de travail réunissant MM. Charles Pasqua et Alain Peyrefitte pour le RPR, et MM. Philippe Mestre et Gérard Longuet pour l'UDF.

Suivant ce projet, les primaires débuteraient six mois avant la date prévue pour l'élection pour s'achever au moins treize semaines avant le premier tour. Pourraient participer au vote tous les élus et tous les électeurs appartenant aux formations de l'opposition signataires de la charte ou déclarant soit se rattacher à l'une d'elle, soit souscrire *« à l'objectif de désigner et soutenir un candidat commun »* .

Le scrutin se déroulerait par *« secteurs électoraux »* composés chacun de deux régions tirées au sort. Pour départager les candidats (celui ayant obtenu le plus de points devenant le candidat commun des formations signataires), chaque département se verrait attribuer un nombre de points proportionnel à sa population. Le nombre de points affecté à chaque candidat serait pondéré en fonction de la participation au scrutin. Une *« prime majoritaire »* serait enfin attribuée au candidat arrivé en tête dans chacun des départements.

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

Eau

IMAGE : à partir de quand un vin coupé d'eau devient-il de l'eau rougie ? Autrement dit, quand peut-on dire qu'un liquide, à force d'être noyé d'un autre, est devenu cet autre ? Dans quelles circonstances réitère-t-on, mais à rebours, le miracle des Noces de Cana en changeant le vin en eau ?

Dans ces temps où l'expression d'une opinion, d'abord, qui ne soit pas moyenne, ensuite, ferait risquer à son auteur une inculpation non amnistiable, la question peut paraître osée. Mais à force de ne plus poser de questions, ce sont les réponses qui finiront par faire défaut.

Que Mme Monique Pelletier soit à l'origine de cette interrogation en forme de mauvaise humeur est sans doute lui accorder bien de l'importance. Disons qu'elle est la goutte d'eau, précisément, qui fait déborder le vase.

Tout de même, voir débarquer dans une majorité qui, jusqu'à nouvel avis, a son opposition à droite et qui se trouve donc, au moins de ce fait, située à gauche, l'ancien président des comités de soutien à M. Giscard d'Estaing lors de l'élection de 1981, il y aurait de quoi ricaner dans les chaumières, si les chaumières éprouvaient encore de l'intérêt pour la politique.

Car si M. Fauroux, M. Decaux, M. Arpaillange, M. Bambuck et quelques autres sont arrivés au gouvernement tout envirginisés de représenter la société civile, c'est-à-dire la neutralité politique à l'état pur, on ne saurait en dire autant de cette dame qui aspire légitimement à être aussi bien récompensée que M. Soisson, M. Rausch ou M. Stoléru d'avoir trouvé au bon moment le poteau indicateur du chemin de Damas. Au train où vont les choses, ce chemin-là va connaître des embouteillages dignes d'un lundi de Pâques.

***

AVEC la bénédiction d'on ne sait qui, le socialisme s'efface au profit du syncrétisme, plus vulgairement désigné sous le nom de mariage de la carpe et du lapin. Ce n'est pas grave, les initiales du parti demeurent même dans ce cas. Mais l'enseigne ne va-t-elle pas finir par être mensongère ? Ne va-t-on pas vendre, en le prétendant conforme à la tradition maison, un produit qui n'a plus de traditionnel que son emballage ?

Celui-là, il n'est évidemment pas question de le changer. Il est encore porteur sur le marché, diraient les hommes experts en ces matières. Pas fou ! On se doute bien que si Bouygues avait acheté Gallimard, il n'aurait pas touché à l'étiquette. Mais c'est du Bouygues qu'aurait acheté le client et non plus du Gallimard. Qu'achèterait demain l'électeur du PS en votant pour la majorité présidentielle ?

Ce n'est pas que le ralliement, à plus forte raison en politique, soit par définition condamnable. Lorsque les centristes de Jacques Duhamel faisaient allégeance à Georges Pompidou lors du scrutin présidentiel de 1969, ce n'était jamais qu'une querelle de famille qui prenait fin grâce à la démission de Charles de Gaulle, sa rude conception de l'Europe étant dès lors écartée. Il était dans la nature des choses que se rabibochent des formations si manifestement cousines. Mais les fiançailles actuelles de la gauche avec des morceaux de centre, en attendant mieux, c'est Henry Becque pour le mélo et Courteline pour le fou rire.

La manip', comme diraient les militaires, est transparente comme l'eau claire. Les alliances électorales se préparent de longue main et le Parti socialiste, non plus que le futur candidat à l'élection présidentielle ne peuvent aller seuls à la bataille.

Le Parti communiste réussissant la gageure de causer plus de peur aujourd'hui qu'il n'en suscitait lorsqu'il représentait un cinquième du corps électoral, doublement rejeté par les socialistes, parce qu'il est devenu peuvre et qu'il présente toujours aussi mal, on va chercher ailleurs. On voit où.

Dans ces conditions, il va être en effet de plus en plus facile pour la droite de voter à gauche. Mais pour qui va voter la gauche ?

***

NE voyez-vous donc pas, pauvre niais, rétorqueront de plus subtils, qu'il s'agit, tout au contraire, d'empêcher que la droite ne reprenne le pouvoir ? Que le seul moyen de lui barrer la route est de lui ouvrir les bras ? Ne vaut-il pas mieux occuper la moitié du pouvoir que la totalité de l'opposition, posséder 50 % de quelque chose que 100 % de rien ?

A supposer que le pouvoir se partage, sans doute. Mais les idées qui devraient l'incarner sont-elles à ce point devenues molles que puissent ensemble s'en accommoder sans effort ceux qui se déchiraient naguère en leur nom ? Est-il bien sûr qu'il ne soit pas (encore) plus difficile de réaliser une « France unie » qu'un traité franco-allemand ?

Tout cela, de surcroît, pour une opération qui n'est évidemment pas engagée à coup sûr. La cuisine se fait au sommet, entre dirigeants ou soi-disants tels pour certains d'entre eux, en présumant que les électeurs sont tellement nouilles qu'ils goberont la mouche, l'hameçon, la ligne et la canne à pêche. Mme Pelletier pourra avec la même vigueur (et le même succès) qu'elle appelait à voter pour M. Giscard d'Estaing en 1981 réclamer, en 1995, que l'électorat se prononce pour son adversaire. La France n'est-elle pas, depuis que Philippe Pétain l'a ainsi définie, le pays de la mémoire courte ? Il ne faudrait quand même pas tirer trop de chèques sur ce compte-là.

***

SI ces manœuvres méritent le nom de stratégie, ne serait-ce que parce qu'il n'en est pas que d'honorables, elles autorisent quelques observations. La sincérité des acteurs valant ce qu'on devine, il leur reste le choix entre l'hypocrisie et le reniement, la conjugaison des deux n'étant pas à écarter, tant de la part de ceux qui se convertissent que chez ceux qui les accueillent en feignant de croire à cette conversion. La droite baptisée centre se laisse courtiser par un prétendant qu'elle rejetait du temps que ce dernier lorgnait vers une autre. Si aujourd'hui on a modifié les faire-part, ce n'est pas par dépit amoureux, c'est que la dot a changé de main.

La dot, c'est le pouvoir, bien davantage que ce qu'on en fait. Amenant à elle de très consentants partisans de l'autre camp, la majorité veut laisser croire qu'elle rassemble en elle, aussi largement qu'il se peut en restant décente, les diverses « sensibilités » de la nation, selon une expression chère à M. Giscard d'Estaing ; qu'ainsi elle bâtirait les conditions de la paix civile et de l'harmonie universelle.

Rien de cela. Ce ne sont que des arrangements d'état-major dont le terrain pourrait avoir raison. Il faudra bien voir, un moment ou l'autre, qu'il vaut mieux, pour vivre ensemble, de saines querelles que des ententes sur fond de gâteau.

PS. —Reçu de M. Alain-Roland Kirsch, directeur général du Syndicat national de l'édition, la lettre suivante :

« Vous regrettez, dans *le Monde* du 31 mars 1990, la faible représentation de la francophonie au 10e Salon du livre.

» Si l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) avait réservé son stand avant le 21 février, nous aurions sans aucun doute pu lui accorder la surface de 18 m² qu'elle demandait plutôt que de lui attribuer le seul espace de 10 m² encore disponible.

» Mais la francophonie ne se résume pas à une institution telle que l'Agence, heureusement. Ainsi, 173 éditeurs francophones étaient présents sur les stands de la Belgique, de la Suisse et du Québec, au milieu de leurs confrères français. Ils ont ainsi pu contribuer au succès de ce 10e Salon du livre et bénéficier des retombées que les organes de presse francophones ont assurées, davantage encore cette année, au livre et à la lecture, dans l'ensemble de la communauté francophone. »

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Au centre d'essais en vol à Istres

M. Chevènement met en garde les constructeurs du Rafale contre tout « dérapage » des coûts

« *On ne peut pas tolérer de défaillances, il faut maintenir les coûts du programme dans les enveloppes prévues* », a déclaré, jeudi 12 avril à Istres (Bouches-du-Rhône), le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, qui s'est fait présenter le « démonstrateur » de l'avion Rafale doté, à droite, du réacteur américain F-404 (pour les essais) et, à gauche, du réacteur M-88 que la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) a été chargée de mettre au point pour l'avion de série. « *Il faut toujours avoir présent à l'esprit la recherche du compromis coût-efficacité* », a ajouté le ministre de la défense.

En service opérationnel dans l'armée de l'air et dans la marine, le Rafale, construit par Dassault, sera propulsé, après 1996, par deux réacteurs M-88 de la SNECMA, qui développent chacun une poussée de 7 500 kilogrammes avec réchauffe (post-combustion). Selon le président-directeur général de la SNECMA, M. Louis Gallois, qui fut le premier directeur de cabinet de M. Chevènement à la défense, les dépenses de développement (y compris l'industrialisation et les frais d'outillage) du M-88 se montent à 10 milliards de francs, dont entre 25 % et 30% sont à la charge de la société.

Ces dépenses couvrent la mise au point de neuf moteurs de développement et de quinze autres pour leur montage sur les cinq prototypes Rafale.

Dassault en panne d'exportations militaires

S'il est en panne d'exportations militaires, le groupe Dassault n'entend pas en porter, seul, la responsabilité. A en croire ses dirigeants, c'est le marché qui s'effondre. Et si, en 1989, la société n'a vendu qu'un Mirage F-1 à un pays du Proche-Orient et un Alpha-Jet à un Etat africain, c'est qu'elle ne fait que suivre l'évolution mondiale. Celle-ci se caractérise par l'« effet Gorbatchev » et par les conséquences sur les transactions militaires des discussions de Vienne sur le désarmement.

De ce point de vue, M. Serge Dassault est formel : « *Nous n'avons perdu aucun marché étranger en 1989.* » Son vice-président, M. Charles Edelstenne, rajoute : « *Le problème est de savoir quand le marché va repartir.* »

Le groupe Dassault vient de publier ses comptes pour l'année passée : un chiffre d'affaires (17 359 millions de francs) comparable à celui de 1988, parce que certaines livraisons, dont on aurait dû enregistrer la facturation, ont été retardées (c'est le cas avec la Grèce, l'Irak et l'émirat d'Abu-Dhabi), et un montant de commandes (16 549 millions de francs) fortement marqué par des contrats avec l'Etat français (pour 9,5 milliards de francs) qui laissent loin derrière eux les exportations militaires (2,5 milliards de francs) constituées essentiellement de pièces de rechange.

Cet écroulement des exportations militaires en 1989, c'est-à-dire la mévente du Mirage-2000, n'inquiète pas particulièrement les dirigeants du groupe. « *Nous avons suivi la tendance du marché qui s'est effondré de moitié* », explique M. Edelstenne. Et de citer les exportations militaires de la décennie 1980 (hors pays de l'Est) qui s'établiraient à une moyenne annuelle de 330 à 340 avions vendus par des industriels occidentaux (40 par an pour Dassault), entre 1980 et 1984, et à une moyenne annuelle de 175 (20 chez Dassault) entre 1985 et 1989. « *On n'est pas en repli frileux sur l'Hexagone* », tempête M. Dassault, agacé par l'accusation adressée à sa société de se comporter comme un arsenal. *On fait un effort formidable de prospection à l'exportation* », notamment en Turquie, en Irak ou au Koweït. « *La Yougoslavie s'est même tournée vers nous* », observe M. Bruno Revellin-Falcoz, vice-président, qui s'empresse de reconnaître, s'agissant des pays de l'Est, qu'il ne voit pas le pacte de Varsovie être demain un client.

Ce qui n'empêche pas M. Edelstenne de considérer que l'Union soviétique devrait s'avérer bientôt un partenaire compétitif. « *Mikhaïl Gorbatchev*, dit-il, *est un homme d'affaires avisé. Il a donné des instructions à ses constructeurs d'avions de faire du commerce au prix de revient. Les responsables de Mig ont vu récemment les Indiens pour leur annoncer que, désormais, le prix des pièces de rechange sera multiplié par quatre. Les Soviétiques ne braderont plus à n'importe quel prix. Ils vont devenir de vrais commerçants.* »

Dans cette compétition internationale qui s'est durcie, le groupe Dassault veut donner l'impression qu'il demeure dans la course. « *Nous ne sommes pas en faillite*, martèle M. Dassault, *nous affichons même des bénéfices, avec 294,7 millions de francs de profit net* » (au lieu de 146,4 millions de francs en 1988). « *On ne fermera plus d'usines* », ajoute-t-il en référence à la disparition, cette année, du site de Colomiers (Haute-Garonne), « *et on ne licencie plus* », allusion au fait que les effectifs de la société sont passés de 16 800 en 1988 à 12 500 en 1990, avec le départ de quatre mille salariés dans la production, et l'embauche de deux cents par an dans les bureaux d'études. « *On est arrivé à un niveau d'effectifs qui nous permet de nous adapter à un volume de travail prévisionnel acceptable avant l'arrivée du Rafale* », dit-il.

Car là est le pari : le Rafale. « *On finance le Rafale par les ventes d'avions d'affaires Falcon où nous gagnons notre vie* », conclut M. Dassault qui avertit ceux qui auraient l'idée de le nationaliser : « *Je ne suis pas vendeur de parts.* »

JACQUES ISNARD

La France a suspendu son assistance technique à l'armée de l'air chinoise

La France a suspendu l'aide technologique que son industrie de l'aéronautique apportait depuis 1987 à la Chine populaire pour la modernisation de ses avions de combat A-5 Kong Yun. Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, l'a annoncé à la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, qui l'a entendu mardi 10 avril. Il confirme ainsi des informations de source officieuse qui faisaient état de cette interruption après les événements de la place Tiananmen. Répondant à une question de M. Jean Lecanuet, président de la commission, M. Chevènement s'est contenté d'indiquer que « *le contrat de refonte des cabines de pilotage des chasseurs-bombardiers A-5 chinois était gelé* ».

C'est à la fin de 1987 qu'un groupe d'industriels français, sous la conduite de Thomson-CSF, avait obtenu le marché de modernisation de l'avion d'attaque au sol A-5 pour le compte de l'armée de l'air chinoise, qui dispose de cinq cents exemplaires (sans compter les cent cinquante utilisés dans d'autres pays). Il s'est agi notamment de monter sur ces appareils une centrale SAGEM de navigation inertielle, une visualisation électronique tête haute et télémètre laser Thomson-CSF, un radio-altimètre TRT et des caméras de prise de vues OMERA pour faire un avion plus moderne de l'A-5, dérivé du Mig-19 et mis en service après 1970. C'est en 1989 que ce programme de modernisation devait prendre fin pour permettre à l'industrie chinoise d'exécuter le contrat avec l'assistance technique des sociétés françaises.

MÉDECINE

Mis au point par une équipe de chercheurs de Bethesda

Un traitement de la drépanocytose est expérimenté avec succès aux Etats-Unis

Une équipe de chercheurs américains appartenant au National Institute of Health (Bethesda), publie dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* des résultats encourageants concernant le traitement de la drépanocytose, une forme d'anémie grave très répandue parmi la population noire aux Etats-Unis.

La drépanocytose est une affection génétique caractérisée par la présence, dans les globules rouges, d'une hémoglobine anormale ou HbS. Par rapport à l'hémoglobine normale, la seule différence consiste en une mutation d'un seul acide aminé. La plupart du temps, les gens porteurs de cette anomalie, parce qu'ils sont simplement hétérozygotes (l'un des deux gènes seulement est atteint), n'en souffrent pas. Des centaines de milliers de personnes dans le monde (environ 50 000 en France), en général des Noirs, sont porteuses de cette anomalie. Chez les sujets homozygotes (chez lesquels les deux gènes sont atteints), il en va tout autrement : l'HbS, du fait d'un manque d'apport en oxygène, « polymérise » en de longues fibres qui déforment le globule rouge, lui donnant une forme de faucille *(drépanon en grec)*.

70 % de réussites

Ce phénomène pathologique provoque de nombreux troubles de la circulation du sang, responsables en particulier d'accidents thrombotiques graves (infarctus). Environ trois mille personnes souffriraient en France de cette anémie falciforme, et dix millions dans le monde. Ce phénomène de « falciformation » a ceci d'étonnant qu'il est instantanément réversible, le globule reprenant sa forme habituelle discoïde, quand la pression d'oxygène augmente à nouveau.

Parmi les différentes approches thérapeutiques (greffe de moelle, greffe de gène), on étudie actuellement la possibilité d'intervenir sur l'hémoglobine fœtale (HbF). Cette forme d'hémoglobine comme son nom l'indique, est surtout présente dans l'organisme durant la période foetale. Après la naissance, elle diminue fortement jusqu'à ne représenter que un pour cent de l'hémoglobine totale à l'âge de un an. Or l'HbF constitue un très puissant inhibiteur de la polymérisation des globules rouges et n'est pas affectée par le trouble génétique caractéristique de la drépanocytose.

Pour des raisons inexpliquées à ce jour, une molécule (l'hydroxyurée) permet, lorsqu'elle est administrée à un malade souffrant de drépanocytose, d'augmenter notablement la production d'hémoglobine fœtale. Afin d'en étudier les effets exacts, les chercheurs américains de l'Institut américain du diabète et des maladies digestives et rénale (Bethesda), l'ont expérimentée sur dix malades atteints de drépanocytose. Au bout de trois mois de traitement, sept d'entre eux ont vu leur taux d'HbF multiplié jusqu'à dix fois (trois malades n'ont pas répondu au traitement). Ils ont en outre, observé une nette diminution de la tendance des cellules sanguines à polymériser et à se « *transformer en faucille* ».

Ainsi, au prix – il est vrai, de certains effets secondaires au niveau de la moelle osseuse – ce traitement semble capable de réduire l'importance de l'anémie. Selon les chercheurs américains, d'autres essais thérapeutiques faits sur un plus grand nombre de malades et pendant une plus longue période, seront nécessaires pour déterminer les bénéfices cliniques exacts de cette thérapeutique.

Outre sa capacité d'augmenter le taux d'HbF, ce qui, en définitive, permet de « freiner » les réactions en chaîne liées à la présence d'HbF, l'hydroxyurée pourrait également agir au niveau génome lui-même. « *Il s'agit là d'une voie de recherche très intéressante*, explique le professeur Jean Rosa, directeur de l'unité 91 de l'INSERM (hôpital Henri-Mondor - Créteil), *car elle pourrait permettre de déterminer avec précision la zone du génome qui est responsable de la remise en marche de l'HbF.* »

FRANCK NOUCHI

(1) Daté du 12 avril, ce travail est signé entre autre par les docteurs Arthur Nienhuis et Alan Schechter.

Le commando secret des Basques français

Suite de la première page

Quinze jours plus tard, c'est le rédacteur de l'entrefilet qui, selon les aveux mêmes de son groupe, tuera l'agent anti-ETA. Autre article : le 21 novembre 1984, Henri Parot relate l'assassinat du général Luis Roson Perez : « *Vingt-trois balles ont atteint la voiture, dont deux le chauffeur* », écrit-il. Il est bien placé pour le savoir. Le fait d'armes figure en bonne place dans la chronique du commando.

Ceux en qui les policiers de deux pays et les sympathisants d'ETA découvrent, depuis une semaine, la plus puissante machine de guerre de l'organisation clandestine, étaient insoupçonnables. Cinquante, cent Basques du nord et du sud installés dans les Pyrénées-Atlantiques étaient plus en vue. Plus impliqués dans le soutien actif aux hommes traqués. Leurs noms ne figurent dans aucun rapport, même officieux. Jamais un indicateur espagnol n'a mentionné leur existence. Jamais un « etarra » interpellé n'a pu les associer à une opération. Leurs liens avec la mouvance « Abertzale » étaient surtout culturels. Philippe Saez était professeur de txistu, la flûte basque, avant de se rapprocher de l'abbaye de Belloc. Vincent Garcia, le représentant de commerce, chantait dans une chorale.

« C'était imparable »

Frédéric Haramboure était plutôt connu comme noceur dans le quartier du vieux Bayonne ou comme petit délinquant, à l'occasion de l'attaque manquée d'un coffre-fort de boulangerie. Jacques Esnal se battait souvent, même avec des automobilistes aux feux de croisement. Josu Otxoantesena a fait six ans de prison pour avoir planté son couteau dans le corps d'un retraité homosexuel. Jacques Esnal remplaçait parfois son épouse au comptoir du bar qu'elle tenait à Saint-Jean-de-Luz. Quant à Yon Parot, frère d'Henri, il passait pour un mou, modeste animateur d'associations, modeste figurant sur la liste nationaliste aux dernières municipales de Bayonne. Sans raison, il lui était même arrivé d'être pris sans conséquence pour un indicateur de police.

« *C'était imparable* », répète un policier qui, depuis huit jours, se demande bien à quel endroit de cette chronique sans histoire ses collègues et lui même auraient bien pu avoir un doute. Pour prendre ce commando, reconnaît-il, il n'y aurait eu que la chance pure. La chance beaucoup plus tôt, plusieurs années plus tôt, avant cet incroyable hasard du 2 avril dernier, sur une route de campagne proche de Séville.

Et encore ! Des deux côtés de la frontière, les enquêteurs admettent que si Henri Parot s'était arrêté au contrôle des gardes civils, il avait encore la possibilité de s'en sortir, même au prix du sang. Muni d'une fausse identité, il pouvait espérer ne pas attirer l'attention, dans sa voiture volée. Il n'est pas certain que les policiers auraient appelé leur central à la radio. Et, même découvert, le chef présumé du commando pouvait compter sur l'intervention de la seconde voiture, occupée par Jacques Esnal et Frédéric Haramboure, qui suivait, reliée par un émetteur, à quelques centaines de mètres. A trois contre six policiers, c'était encore jouable.

Une décennie de clandestinité tranquille, qui provoque stupeur et parfois horreur au Pays basque, devait toutefois s'achever ce jour-là : Henri Parot – alors que les trois cent cinquante kilos d'explosifs étaient invisibles en leur cache – choisit de forcer le barrage, de rouler sur une herse et de vider son chargeur sur les policiers. Dans la confusion, ses complices passèrent sans être inquiétés. Leur chef les vit s'éloigner sans s'arrêter. Ce regard marquait la fin d'une étroite association. Henri Parot en a maudit ses complices au point que la rancœur entre pour beaucoup sans doute dans ses premiers aveux.

Des « touristes » tranquilles

Longtemps, en effet, ce fut « imparable ». Techniquement d'abord. Parot, Haramboure et Garcia, qui avaient à mener en Espagne des affaires de VRP honorables, passaient la frontière en déclarant leurs échantillons. Le commando repérait lui-même ses objectifs, rendait compte, emportait les clés des voitures piégées déposées sur place par des « etarras » basques espagnols. Sa fuite préparée, il commettait son attentat, se séparait et revenait au pays par des chemins détournés.

L'astuce, douze ans durant, consista à ne faire intervenir le groupe de Français qu'au dehors du Pays basque espagnol, à Madrid ou à Saragosse, là où un Gaulois se remarque bien moins qu'un Basque. Là où on ne s'étonne pas des nuits passées dans des hôtels de classe. La caractéristique du commando, ce fut sa chance, à chaque fois, des dernières minutes, sa « baraka » au contact. Personne, jamais, ne put donner son signalement après un assassinat de général, un tir de roquette contre un bus ou l'abandon d'une voiture meurtrière. Il ne fut jamais pris dans aucun embouteillage, ne tomba jamais sur la moindre patrouille. Quelques kilomètres plus loin, Parot et ses amis redevenaient des touristes étrangers, armes dissimulées dans les caches de leurs véhicules, tranquillement occupés à gagner Barcelone ou le col du Perthus.

Imparable encore parce que placé sous les ordres d'un seul homme. Toujours le responsable militaire de la direction collégiale de ETA qui s'en servait même contre certaines décisions de l'organisation, comme d'un « joker » personnel. En fait, les « militaires » briseurs de trêve ou vengeurs d'« etarras » abattus, c'était ce groupe anachronique de Basques du nord peu soucieux des évolutions internes d'ETA, peu au fait, dit-on, des réalités politiques du sud. Obstinés simplement à remplir un contrat moral signé en 1978 avec Txomin, alors « chef de guerre » réfugié au nord.

Policiers, spécialistes du « problème basque » ou sympathisants nationalistes s'interrogent aujourd'hui sur la constance de ce commando, sur son imperméabilité apparente au flux et au reflux de l'histoire en Euskadi. Aux négociations entre ETA et l'Etat espagnol, aux divergences de vues, à la croisade égarée, côté français, du groupe Iparretarrak... L'explication, c'est peut-être que ces militants n'ont pas pu voir l'évolution extérieure. Le pacte conclu avec Txomin les isolait ; les assassinats les enchaînaient un peu plus les uns aux autres à chacun de la trentaine d'attentats reconnus.

La « brigade du chef »

Ils s'étaient engagés dans la clandestinité peu après l'âge de vingt ans. L'écho du franquisme, des états d'urgence, des tortures dans les commissariats espagnols, ne s'était pas encore éteints. Henri et Yon Parot, Philippe Saez, Jean-Pierre Erramundegi, Vincent Garcia s'entraînèrent quelques semaines. Entre l'été 1978 et la fin de l'année 1979 ils attaquèrent quatre fois, provoquant sept morts. Un industriel, un magistrat et un général... puis l'époque changea. Certains membres du commando jugèrent préférable de lutter contre le GAL, voire de participer à la naissance d'Iparretarrak. Philippe Saez et Vincent Garcia voulurent arrêter cette expérience du sang. L'engrenage les en empêcha.

Le groupe connut des querelles mais toujours non exprimables à l'extérieur. Txomin, jusqu'à la mort du chef militaire en 1987. Mamarru, celui qui les entraîna. Francisco Mugica Garmendia dit « Artapalo », enfin leur chef actuel, maintinrent sur les Français une autorité serrée, d'autant plus pressante que ce commando non signalé compensait, de plus en plus, les pertes subies par l'organisation clandestine.

Philippe Saez, selon les aveux croisés de ses amis, ne participa plus aux « opérations spéciales » de ce qu'un policier appelle la « *brigade du chef* ». Mais il en fut, toujours, étroitement informé pour le poids de ses remords. Il se replia sur sa foi et entra, en août 1988, comme novice dans la communauté bénédictine de Belloc. Jacques Esnal et Frédéric Harramboure remplacèrent les énergies défaillantes. Le commando gagna en violence. C'est l'époque, à partir de 1986, des attentats aveugles de Saragosse et de Madrid. En Espagne tombaient les commandos « légaux », c'est-à-dire d'Euskadi ou d'autres régions de la péninsule. « Artapalo » envoya ses Français en guise de réplique.

Pour la première fois après la chute du « commando Madrid », en 1987, la justice espagnole signala l'existence d'un corps spécial forcément venu d'ailleurs. Forcément itinérant, puisqu'il frappait partout. Il y avait trop d'assassinats pour les Basques ou les anciens « poli-mili » anarchistes suspectés. On disait ces commandos fantômes venus de Montpellier ou d'Alger mais toujours composés de Basques du sud puisque la vérité officielle voulait que le nord ne soit bon qu'au soutien logistique, à l'accueil des réfugiés ou au gardiennage de caches d'armes.

Des attentats aux Pays-Bas

Cette triste saga n'est pas née de l'invention des policiers. Après l'arrestation d'Henri Parot et son récit circonstancié, ses amis firent, à leur tour, peu de difficultés pour raconter leur secrète histoire. Comme si celle-ci avait jusque-là trop manqué d'auditeurs. Jacques Esnal se battit avec les enquêteurs puis s'abandonna. Philippe Saez entama sa dernière confession sans donner les noms de ses anciens amis. Garcia fouilla sa mémoire du début des années 80. Harramboure compléta. Seuls Erramundegi et Yon Parot, fidèles à dix années de vie, se murèrent dans le silence. A eux tous ils reconnurent être directement à l'origine de quarante et un décès.

Ils parlèrent, car tous savaient que les preuves matérielles ne manqueraient pas. Déjà, on avait retrouvé les empreintes d'Esnal sur la voiture ayant servi à l'assassinat du procureur de Madrid, Carmen Tagle, le 12 septembre 1989. Après les aveux d'Henri Parot, ses deux compagnons des opérations de Séville et Garcia se dénoncèrent eux-mêmes : ils se retrouvèrent au domicile d'Esnal pour une fuite trop tardive. Les policiers les attendaient. Leur voiture possédait des caches. Harramboure était toujours armé.

Ils parlèrent, les uns pour se libérer, les autres pour inscrire dans l'histoire la trace de leurs faits d'armes. Ils avouèrent aussi plusieurs attentats aux Pays-Bas, notamment celui du 6 décembre 1989, contre la résidence de l'ambassadeur d'Espagne à La Haye.

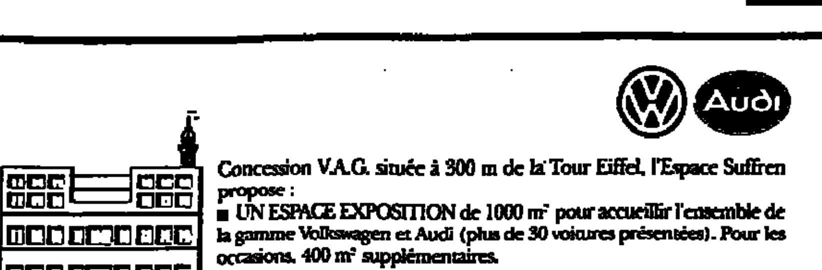
Henri Parot en Espagne, ses complices à Bayonne en dirent peut-être plus qu'ils n'en firent. Les juges d'instruction démêleront ces souvenirs meurtriers. « *Il y a pour des mois de procédure et de vérifications* », explique un enquêteur. Mais, à écouter ce policier, les déclarations des prévenus « *sonnent juste* ». Le plus célèbre des commandos d'ETA sera le seul aussi à n'avoir laissé le soin à nul autre de rendre compte de sa mémoire.

PHILIPPE BOGGIO et PHILIPPE ETCHEVERRY

□ **Attentat à l'explosif en Corse-du-Sud contre un club de vacances.** – Plusieurs bungalows du village de vacances de Sanpiero-Corso, sur la commune de Propriano (Corse-du-Sud), ont été détruits dans la nuit de jeudi à vendredi 13 avril. C'est vers 3 h 30 du matin que les déflagrations ont détruit cinq ou six bungalows du village, aménagé en bord de mer.

Si elle n'a pas été pour le moment revendiquée, cette opération est la cinquième action commise depuis novembre 1989 contre des installations touristiques en Corse. Les quatre premières avaient été revendiquées par l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse – organisation dissoute). Cette nouvelle opération intervient trois jours après que le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a reçu à Paris une délégation du mouvement nationaliste « A Cuncolta » en vue de l'élaboration d'un projet de loi-cadre sur la Corse.

Le Monde
AUTOMOBILE



Alfa Romeo

ALFA 164 3 l V6, déc. 88, mod. 89, noir verni, int. gris, climat., sièges chauffants, freins ABS, alarme, gl. teint., boîte et embr. récents 0 km. pns et jantes récents, pr. m. 33 900 km. DUFIEUX 46-05-61-55 ap. 19 h. 165 000 F

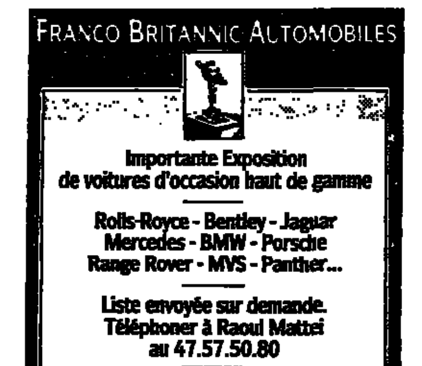
164 3.0 V6, mai 89, vert métal verni, int. gris, freins ABS, climat, AB, alarme, pr. m., 14 500 km. SCHIRRER 45-07-22-66 BUR 39-56-39-19 ap. 20 h. Px : 150 000 F

Alpina

B6 3,5, avr. 88, noir métal verni, int. noir, TO, alarme, plip, pont autobloc., minichaîne, tél. pns et freins neufs, 69 000 km. DE BARREAU 47-61-05-60. BUR. 47-63-91-15 DOM. 150 000 F

Audi

AUDI V8 modèle 90
2 500 km. 362 000 F garantie constructeur 2 ans. 46-77-22-33



BMW

325 IS 2 P janv. 89
noir métallisé, intérieur gris, alarme, radio, pont autobloc, becquet, préequipée tél., première main.
26 000 km – 132 000 F.
M. FILIPPE : 48-53-69-00 bureau 60-66-19-20 après 21 h

530 I, oct. 88, mod. 89 bleu métal., int. cuir beige, t.o. élect., radio K7, prem. main. 23 000 km - 185 000 F. M. PIGOT : 44-60-19-87 bur. 60-47-34-36 dom.

524 DIESEL TURBO AUTOM. Août 89 mod. 90, bronzit métal., int. anthracite, climat., régul. vit., préequip. radio, prem. main.
135 000 km – 190 000 F
M. FONTAINE : 39-65-93-90 bur. 30-99-70-76 dom.

Cadillac

COUPÉ 33 CV, AUTOM. 82 beige verni, int. cuir beige, radio K7, climatisation. 130 000 km – 115 000 F. M. SAMUT 42-42-37-51 bur. 42-42-28-44 dom.

SEVILLE DIESEL AUTOM. Août 80, rouge, int. cuir, climat., sièges élect., direct. assist., radio K7 CB, cruise control, t.o. élect., 74 000 km, 120 000 F. M. BRATTEBY : (16) 93-58-96-43

BUICK

Coupé Skylark autom. juin 80, bleu nuit, métal. verni, int. velours bleu, gl. teint., équipée GPL, freins pot et susp. 3 000 km, 40 000 km
Prix : 65 000 F
EYMERIC, 56-79-12-94, bur. 56-92-08-84, dom. (prov.)

Citroën

XM 2.0 I AMBIANCE
Oct. 89 mod. 90 gris ardnite métal. verni, int. velours, gris/noir, susp. hydract., freins ABS, sièges élect., gl. teint., ferm. élect., préequip. radio, prem. main, 5 000 km. - 145 000 F
M. MAILLE 47-91-95-25 bur. 39-69-71-74 ap. 19 h

BX TZ DIESEL TURBO
Déc. 89 mod. 90, rouge, int. noir, fns ABS, clim., pns larges, radio, alarme, gl. teint., aileron, pr. m., 8 000 km - 120 000 F. M. KAGAN 40-69-03-00 bur. 64-61-72-72 ap. 21 h 30

XM DIESEL 12 SÉDUCTION
Nov. 89 mod. 90, rouge mandarin métal. verni, int. velours gris, susp. hydractive, gl. teint. élect., direct. assist., essuie gl. ar., préequip. radio, pr. m., 58 000 km - 125 000 F. M. ARGENTIN 64-02-76-81

XM DIESEL 12 SÉDUCTION
Novembre 89 modèle 90, gris ardnite métallisé verni, int. bleu, susp. hydractive, freins ABS, radio K7, direction assist., garantie longue durée, prem. m., 62 000 km - 145 000 F. M. LARUE 47-26-05-40 ap. 18 h

Fiat

FIAT TIPO TURBO DIESEL
Janvier 89, gris bleu métallisé, 31 000 km.
Etat impeccable.
M. FERNET 47-31-39-23 dom. 60-77-93-83 bur.

FIAT 131 D
Supermirafiori 2500
gris métallisé,
1982 p.m., 147 000 km.
Très bon état,
contrôle effectué.
Pneus, amortisseurs, batteries récents (factures).
16 000 F.
Tél. : 60-60-83-93.

Jaguar

JAGUAR Type E, 1961, 3 L 8
Gris métal. extérieur, cuir rouge int., restauration complète.
Prix : 800 000 F
(19-44) 27-38-32-23

COUPÉ XJ 5.3 AUTOM.
Avril 78, bleu métal., int. beige, climat., boîte 5 000 km, pns neufs. 78 000 km - 99 000 F. M. MULLER 48-47-11-69

RARE 420, 67
Champ. + cuir rouge, r. fil, radio. T.b.é., 200 000 F - 83-32-23-01

SOVEREIGN V 12, 5,3 L
1989, 22 000 km, marine, 280 000 F - 47-42-71-00

XJ 12, 5,3 HE VANDEN Plas., autom., fév. 83, prune métal., int. cuir beige, alarme, radio K7, 100 000 km - 130 000 F. M. RAMBLA 48-34-54-69 bur., 42-39-88-02 ap. 20 h

XJ 12, 5,3 SOVER. AUTOM. Oct. 84 mod. 85, gris métal., int. cuir, AB, climat., boîte 85 000 km, pr. m. 112 000 km - 110 000 F. M. LEROY 47-82-66-41 bur. Demander Maurice

XJ 12, 5,3 SOVER. AUTOM. Août 84 mod. 85, gris métal. verni, int. cuir, pr. m., 85 000 km - 140 000 F. M. DUMONT 42-46-82-28 bur. 93-49-86-28 dom.

Ford

SCORPIO GHIA 4x4
Déc. 86, beige métal., int. cuir noir, pack VIP, climat., ord. bord, t.o. élect., sièges élect., 70 000 km compt. M. YOUYOU 45-23-89-54 bur. 64-07-45-66 dom.

COUPÉ SIERRA COSWORTH
Déc. 86, mod. 87, gris, int. gris, radio, alarme, 70 700 km - 115 000 F. M. JABEUR 48-33-72-81 bur. 39-35-09-40 dom.

Lancia

DELTA HF INTEGR. 16 S
Sept. 89 mod. 90, noir métal., int. aucantara rocaro, freins ABS, alarme, radio K7, gl. teint., pr. m., 13 000 km - 165 000 F. RHU 43-25-67-40 dom.

DELTA HF INTEGRAL
Avr. 88, gris métal., alarme, radio K7, t.o., pr. m., 26 000 km - 110 000 F. LA FONTA 47-20-91-65

THEMA TURBO IE
Sept. 88 mod. 89
bleu métal., int. beige
freins ABS, pr. m.
44 500 km - 105 000 F.
PORTO GALLO 46-30-24-56 bur. 60-49-00-31 ap. 20 h

Mercedes

230 E AUTOMATIQUE
Mars 83, blanc verni, int. noir, dir. assist., gl. teint. élect., 172 300 km - 41 000 F. MONNET 34-16-61-61 bur. 47-84-50-50 ap. 20 h.

200 DIESEL
Jan. 79, vert, intérieur vert, rétro droit
205 000 km - 45 000 F.
45-92-92-90 bur.
43-05-84-10 dom.

260 E, janv. 89, noir métal, int. noir, TO, codacar, radio, freins ABS, pr. m., 40 700 km. 180 000 F. POLASTRON (16) 61-59-14-10 journée, province

Opel

CORSA S 10 MODA 3 P
Sep. 89, noir verni, int. bleu, gl. teint., rétro droit, pr. m. 8 800 km - 45 000 F. RENNETEAU 46-82-55-92 bur. 43-84-74-01 ap. 18 h

Porsche

944 L, juin 84, gold métal., int. marron, radio, alarme, pneus neufs, 70 000 km - 98 000 F. 40-68-82-66 b., 45-74-68-68 d.

944 L, fév. 83, noire int. damiers, t.o., alarme, écrous antivol, radio. 43 000 km - 110 000 F M. PORCHERET 43-86-16-16

911 CARRERA 2, nov. 88 mod. 90, gris ardoise métal. verni, int. cuir noir, clim., pont autobloc., mini chaîne las., pr. m., 3 000 km - 425 000 F. M. BERTIER : 42-66-54-54 bur., 47-50-47-96 ap. 20 h

911 CARRERA 2, déc. 89 Mod. 90, gris foncé métal. verni, int. cuir noir, climat., pont autobloc, sièges élect., alarme, préequip. tél., pr. m., 5 400 km - 425 000 F. M. THIERRY 46-00-11-22 bur.

Renault

ESPACE QUADRA
Mars 89, vert bronze métal. verni, int. beige, radio, alarme, gl. tatouées, 21 700 km - 185 000 F. 69-83-83-00 9/14 h

R 11 TD, 85, 102 000 km, t.b.é., poss. siège arr., 15 000 F. 34-12-81-65 ap. 17 h

FUEGO GTX, mai 81, 80 600 km, état except., radio K7 + 4 roues alu et accessoires. Px : 16 000 F. Tél. : 69-01-06-05

RENAULT turbo Diesel 25 1989, gris métal., 40 000 km 101 000 F Tél. : 43-41-35-57



TRIUMPH

SPITFIRE 1500 FH, oct. 78, bleu roy métal. verni, int. noir, hard top, capote, 73 000 km, compt. Thomas, 40-14-37-13, bur., 39-13-10-90, 20 h. 40 000 F

Volvo

BK 240 GLT, juin 89, noir, int. cuir noir, galerie américaine, pr. m., 9 800 Km. Mme CAZES 42-65-95-44 BUR 45-00-24-38 ap. 20 h. 120 000 F

740 TURBO Diesel bleu mét., air condit., 57 000 km, garant. 1 an, 100 000 Km, excel. état, mod. 89 (05.88), 115 000 F. RABIAN. BUR : (1) 64-06-11-80, dom. 43-25-23-11

480 ES, blanc., mod. 90, climat., dir. assist., sono + 6 HP, 27 000 km, pr. m., 110 KF. 47-02-99-62

Volkswagen

GOLF CABRI. GLI 80
101 000 km, blanche, kit ABS, jantes alliage, calandre 4 phares, volant et panneau bois, hauts-parleurs Pionneer, coupe-circuit, préequip. alarme Cobra, embrayage et pneus neufs, boîte de vitesses neuve, moteur refait.
Prix : 62 000 F
Tél. : 47-08-41-10 dom. ou 47-24-37-77 ap. 20 h

GOLF GTI 165 OETTINGER 1983, gris anthracite, 98 000 km (moteur, peinture, amortisseurs, suspension et pneus neufs). 70 000 F état concours 46-44-41-09 ap. 20 h

CAB. GOLF AUT. mod. 89, mar., parf. ét., 20 000 km, al., rad. 45-56-12-93 b., 47-22-03-34 d.

BK CARAVELLE COACH SPL avril 89, rouge verni, direct. assist. radio, pr. m., 20 500 km, ELKESLASSY 43-62-97-56, dom. 117 000 F

PEUGEOT
Darl'mat
146, BD DE GRENELLE
75015 PARIS ☎ 45 75 62 80
3615 DARLMAT



ASSOCIATIONS

Appel

POÈMES EN LIBERTÉ
MINITEL
3615 CLP

Association linguistique recrute chefs de groupe pour séjours en G.-B. + RFA Dipl.-direct colonie vac. minimum BAFA. Tél. : 47-23-57-22

A BARAKA feu Journal éphémère (manif 86) et témoins du concept « Sidamental » Écrivez vite à SEPSI 5, r. Théo-Gauthier - 75016 Paris

Conférence

MARDI 17 AVRIL 1990
ROSE-CROIX-D'OR
« Au delà de la conscience cosmique »
Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie Paris 4e
20 h 30 entrée libre et gratuite

Sessions et Stages

COURS D'ARABE
Session extensive du soir du 17 avril au 28 juin AFAC. Tél. : 42-72-20-88.

L'École de formation d'animateurs sociaux organise une préparation au diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation pour candidat justifiant d'une exp. prof. de 3 ans à temps plein, + de 21 ans, niveau bac. Rémunération si vous avez travaillé. Rens. : M. RENDERS 31, rue Patou 59800 Lille. Tél. : 20-57-04-78.

Institut supérieur franco-germanique
18, rue de la Glacière 75013 Paris – 45-35-56-16
1) entraînement concours : écrits : 17-21/04 10 h 1 900 F oraux : mai/juin 15 h 2 400 F
2) séjours ling. en RFA hébergement en famille
a) 1er-15/08 : 5 800 F (20 h de c.)
b) 25/07-15/08 8 700 F (30 h)
c) 18/07-15/08 9 500 F (30 h)
3) séjour ling.
+ stage entreprise RFA

● Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
● Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

L'AGENDA

Cours

COURS D'ARABE
Session extensive du soir du 17 avril au 28 juin
AFAC
42-72-20-88

Décoration

Tentures murales, doubles rideaux, réfection sièges.
ANTIQUITÉS, FAIENCES
A la boutique
38, r. Faidherbe. 43-56-76-30.

Peinture

ARTISTE
Peint vos paysages préférés sur simple envoi de votre part de photographies.
Si vous êtes intéressé, écrire à :
A. Corbani
13, rue Sainte-Anne
78000 Versailles.

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

Entièrement reconstruit dans hôtel XVIIe exceptionnel appt. 115 m², réception 55 m² + 2 chbres, s. de bains + cabinet de toilette, neuf, jamais habité.
Prix : 6 100 000 F.
46-22-03-80
43-59-68-04
poste 22

18e arrdt

SACRÉ-CŒUR
de superbe imm. bourgeois, 4e ét., asc., vue sur Paris, 58 m² env., cft. Px : 2 700 000 F. Exclusivité S.I. 39-89-92-37.

20e arrdt

Particulier vends dans imm. pierre-de-taille, appart. F 3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport, tous commerces.
Prix : 1 100 000 francs.
Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h.
(Agences s'abstenir.)

91 - Essonne

Part. vends dans pet. rés. appar. F 4, der. étag., cuis. amér. aménagée, 3 gd. chs., balcon, parking. Proche RER Massy-Palaiseau.
Prix : 600 000 francs
Tél. : 69-01-59-35 apr. 19 h.
(Agences s'abstenir.)

92 Hauts-de-Seine

Neuilly (porte Maillot)
Urgent cause mutation.
2 p. refait neuf (arch.), s.d.b., cuis. équipée, 5e ét. sans asc.
Tél. : (1) 46-24-31-33.

Province

RENNES (35)
Studio équipé, s.d.b., résid. sur jardin, pkg ext. Près cité judiciaire.
Tél. : (16) 96-78-41-33.

Vds St-Malo, gd F5, belles prest., tennis, parking, cave.
Tél. : (16) 99-36-57-66 h. repas.

appartements achats

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. : (1) 48-73-35-43.

RECH. URGENT 170 à 200 m² PARIS. Paiement compt. chez notaire. 48-73-48-07.

Recherche 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

locations non meublées offres

Paris

Sans commission NEUF, résid. MANIN-CHANTECOQ 133/139, rue Manin, angle rue Goubet. Libre de suite. 2 pces, 50 m², 4 625 ; 3 pces, 66 m² + balc. 9 m², 5 948. Cave + charges comprises, chauf. ind. électr., appart. témoin ouvert merc. et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Mo Pte-Pantin Ourcq-Danube. Bus : PC Pte-Chaumont. Rens. : 46-66-37-02 h.b.

hôtels particuliers

A saisir hôtel particulier en rénov. R + 3 + jard. + box. 22 000 000 F. 42-25-16-60, 42-25-10-25. Dom. 46-24-83-66.

viagers

Libre LA VARENNE-ST-HILAIRE. Bel imm. stand. Gd 3 p., park. 740 000 cpt. + 3 800 F/mois. fme 87 ans. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

locations meublées offres

Paris

Loue entre 4 et 5 mois gd studio 33 m², clair, ensoleillé, entièrement équipé, design, période comprise : entre 15 avril et fin sept. La période peut être aménageable. Px : 4 000 F c.c. 45-49-15-92 (répondeur).

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50.

AGENDA IMMOBILIER

BIARRITZ PLEIN CENTRE
Direct promoteur
Exc. situation : 200 m grande plage.
Square d'Ixelles (place de la mairie).
APPARTEMENTS GRAND LUXE
du F2 au F6. A partir de 15 000 F le mètre carré.
Livraison 4e trimestre 1990.
Rens. sur place : 8, rue Joseph-Petit.
Tél. : (16) 59-24-74-22
soir : (16) 59-63-23-11.



BRETIGNOLLES-SUR-MER
VENDEE
VOTRE MAISON OU VOTRE APPARTEMENT AVEC ACCES DIRECT A LA PLAGE
PROCHE TENNIS, PISCINE, AIRE DE LOISIRS
4 PAVILLONS TEMOINS
136 boulevard A. Briand
85000 LA ROCHE-SUR-YON
TEL. 51 62 25 95
A retourner sans engagement : "Les Océanides" - 136 bd Aristide Briand - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
NOM .... Prénom ....
Adresse .... Tél. ....



Le Monde des Cadres

Les postes que BSN vous propose

(1) 42 27 40 27

Ingénieur chimiste
Créolis réf. RB188MR2

Organisateur industriel
L'Alsacienne réf. SD104MR

Responsable de production
Générale Traiteur réf. RB191MR2

En 20 ans, BSN s'est placé au niveau des plus grands groupes mondiaux de l'alimentaire. Les cadres qui nous rejoignent ont une double appartenance : la société qui les accueille et le groupe. Les échanges que nous souhaitons avoir avec eux nous permettent de les informer sur nos opportunités et d'approfondir leur projet professionnel. Car pour nous, la réussite est une alchimie complexe dans laquelle entrent le poste, l'environnement, les compétences, la personnalité et la motivation à travailler ensemble.

Pour en savoir plus sur tous ces postes, composez le (1) 42.27.40.27 ou adressez votre candidature en précisant la référence du poste à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Chronique d'une garde à vue

Marc Galeazzi, inculpé dans l'affaire des cliniques marseillaises affirme dans une lettre, que ses aveux lui furent « extorqués » par les policiers

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Dans quelques semaines, pour la seconde fois, les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence devront décider de la remise en liberté ou non du propriétaire de cliniques Jean Chouraqui, inculpé en janvier dernier de complicité d'assassinat sur la personne de Léonce Mout, ancien « patron » de la Polyclinique Nord de Marseille. Ses défenseurs viennent en effet d'interjeter appel du refus du juge d'instruction, Mme Chantal Gandino, de le remettre en liberté.

Le 13 février dernier, la même chambre d'accusation avait rejeté une demande similaire, motivant ce rejet par les charges qui pesaient sur Jean Chouraqui. La principale de ces charges était constituée par les aveux devant les policiers de Marc Galeazzi, ancien directeur administratif de la Polyclinique Nord, qui avait accusé Jean Chouraqui de lui avoir demandé de *« faire intimider »* Léonce Mout. Le fait que Marc Galeazzi, sitôt passé des mains des policiers à celles du juge, eût rétracté ces aveux, n'avait guère impressionné la chambre d'accusation. Il est vrai que la chronique criminelle est truffée de ce type de rétractations, vraies, fausses ou vraies-fausses, dans lesquelles il est bien délicat de démêler la part de la peur de celle de la sincérité.

Huit feuillets manuscrits

Seulement voilà. Galeazzi ne s'est pas contenté de se rétracter verbalement. Il a aussi, on en est sûr aujourd'hui, écrit à Mme Gaudino une lettre circonstanciée, dans laquelle il raconte en détail comment ses *« aveux »* lui ont été *« extorqués »* par les policiers. Cette lettre, Mme Gaudino la possède depuis le 2 février. Si elle l'avait aussitôt versée au dossier, les défenseurs de Chouraqui auraient pu s'en prévaloir le 13 février, devant la chambre d'accusation. Elle ne l'a pas fait. Peut-être était-ce de bonne guerre – si guerre il doit y avoir – entre un magistrat instructeur et des avocats. Mais cette lettre, les défenseurs de Jean Chouraqui l'ont aujourd'hui. Et ils ne vont pas se priver de l'exploiter.

Voici donc l'histoire, racontée par celui-ci en huit feuillets manuscrits, d'un employé de clinique face à trois inspecteurs et un commissaire. Comme il se doit, les policiers se sont partagé les rôles entre gentils et méchants. On se croirait dans un polar.

D'emblée, Marc Galeazzi est sommé de dire toute la vérité, Memmoli Gallo et Chouraqui ayant pour leur part tout avoué – à l'heure où Marc Galeazzi est interrogé, Jean Chouraqui, rappelons-le, n'a pas encore été interpellé. *« Tu es cuit,* lui lance le commissaire – il s'agit très vraisemblablement du commissaire Roger Marion, chef de la brigade criminelle. *Tout le monde t'a chargé, mais nous on sait que ce n'est pas toi qui as fait tuer Mout, alors dis la vérité. »*

Comme Marc Galeazzi nie avoir joué quelque rôle que ce soit, le commissaire *« est entré dans une colère folle, m'a enlevé mes lunettes et (...) a fait venir Memmoli, à qui il a posé une question : « C'est lui ? » Memmoli a dit « oui ». « C'est lui qui t'a dit de tuer Mout? »*, insiste le commissaire. *« Oui »* répète Memmoli. *« Je n'ai pas cru avoir entendu ça, tellement c'était stupéfiant »*, commente Marc Galeazzi.

« Chouraqui rampe »

L'ancien directeur administratif est alors changé de bureau, et placé en compagnie de trois inspecteurs fort courtois. On lui répète qu'il est *« chargé »* par les trois autres, et l'un des inspecteurs entreprend alors de lui raconter *« sa belle histoire, ma future déposition »*, explique Marc Galeazzi, *« en m'explique si si je persistais à dire ce que je disais, je partais pour vingt ans de prison, alors que si je disais ce que l'on venait de me raconter, je m'en tirerais à bon compte »*. Pour lever tous les scrupules de Galeazzi, le même inspecteur lui suggère de simplement prétendre que Jean Chouraqui lui a demandé de faire intimider Mout, et non de le tuer.

Comme Marc Galeazzi tarde à s'exécuter, le commissaire refait irruption dans la pièce, l'empoigne par le tricot, lui arrache pour la seconde fois ses lunettes – il les avait récupérées entre-temps, – lui passe une menotte au poignet droit et accroche l'autre à un anneau du mur. *« Ils sont là tous les trois, crie le commissaire, Memmoli et Gallo dans une autre pièce et Chouraqui en face d'eux. Chouraqui est une carpette, il rampe à nos pieds, dans deux jours tu seras pareil. »* Et les policiers de répéter à Marc Galeazzi qu'il est *« chargé »* par tous les autres protagonistes.

Alors, l'ancien directeur administratif cède : *« Je raconte votre histoire, mais c'est un mensonge »*, précise-t-il encore. *« Tu as intérêt »*, répond simplement un inspecteur en s'apprêtant à taper le procès-verbal. Sa déposition enfin enregistrée, l'ancien directeur administratif se verra alors, en remerciement, offrir du café.

Marc Galeazzi conclut cette lettre peu habituelle en *« suppliant »* (le mot est souligné) Mme Gaudino de le confronter à tout le monde : à Memmoli, son accusateur, d'abord, mais aussi, ensemble ou séparément, aux policiers. Jusqu'ici, le magistrat instructeur a estimé ne rien devoir en faire, puisque Marc Galeazzi n'a encore été ni entendu sur le fond ni confronté à qui que ce soit. C'est justement pour hâter une confrontation entre leur client et Marc Galeazzi que les avocats de Jean Chouraqui viennent de se constituer partie civile dans une plainte contre X pour dénonciation calomnieuse. (*le Monde* du 12 avril). Peut-être, espèrent-ils, le juge chargé d'instruire cette plainte se montrera-t-il plus empressé que Mme Gaudino.

Sous réserve, évidemment, que ces confrontations ne tournent pas à la confusion de Marc Galeazzi, ces nouveaux éléments ne pourront en tous cas que relancer les interrogations, pour parler par euphémisme, qui pèsent, depuis le début de cette affaire, sur le rôle de la police, et notamment sur son acharnement à faire, envers et contre tout, « plonger » Jean Chouraqui. Il faudra bien qu'il y soit répondu un jour.

DANIEL SCHNEIDERMANN

EN BREF

□ **Agitation à la prison de Nantes.** – Quatre détenus de la maison d'arrêt de Nantes (Loire-Atlantique) ont refusé de regagner leur cellule, jeudi 12 avril, et sont montés sur les toits du bâtiment où trois d'entre eux se trouvaient toujours vendredi matin. Ils réclament leur mise en liberté ou l'accélération de l'instruction en cours. Le week-end dernier, déjà, sept détenus avaient passé toute la nuit sur les toits de la prison de Nantes pour réclamer leur mise en liberté.

□ **L'auteur du meurtre d'un jeune homme à Mulhouse inculpé et écroué.** – M. René Maire, meurtrier présumé de Karim Himi, a été inculpé d'homicide volontaire, jeudi 12 avril, par M. Germain Sengelin, magistrat instructeur à Mulhouse (Haut-Rhin). M. Maire a été placé sous mandat de dépôt. Il avait auparavant participé à la reconstitution du drame survenu le 10 avril (*le Monde* du 13 avril) dans une cité de Mulhouse, quand le quinquagénaire excédé par le bruit avait tiré un coup de carabine 22 long rifle sur un groupe d'adolescents, blessant mortellement Karim Himi, dix-sept ans.

□ **Mise en garde du maire d'Hautmont (Nord) à la communauté immigrée.** – Dans une « note d'information » adressée aux Amicales des Algériens et des Marocains, ainsi qu'à France-Plus, M. Joël Wilmotte, maire d'Hautmont (Nord), socialiste dissident, demande à ces associations d'*« intervenir auprès de leurs ressortissants, afin d'éviter les rassemblements dans le centre-ville »*. Environ cent cinquante jeunes immigrés ont manifesté, jeudi 12 avril, pour protester contre cette lettre que le maire présente comme une simple *« mise en garde »*. Hautmont (*dix mille habitants*) compte des immigrés pour environ un quart de sa population d'immigrés.

□ **RECTIFICATIF.** – Après la publication de l'article intitulé « Vieillir loin des siens » (*le Monde* du 7 avril), on nous prie de préciser que le numéro de téléphone du Comité d'aide aux Maghrébins âgés de France (56, rue Maurice-Thorez, 92000 Nanterre) est le 47-29-01-17, et non celui que nous avons imprimé par erreur.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
RADIO
Le Monde TÉLÉVISION

SPORTS

AUTOMOBILISME : Safari Rally

Lancia chasse au Kenya

Le Suédois Bjorn Waldegaard (Toyota Celica GT4) a pris la tête du Safari rally, troisième manche du championnat du monde, à l'issue de la première étape, disputée jeudi 12 avril. Cette boucle de 1 150 km au sud-est de Nairobi (Kenya) a vu les abandons (moteurs cassés) des nouvelles Subaru Legacy du Finlandais Markku Alen et du Néo-Zélandais Possum Bourne, ainsi que ceux de près de la moitié des cinquante-neuf partants, restés le plus souvent embourbés sur les pistes kenyannes détrempées. L'arrivée du rallye est prévue lundi 16 avril.

NAIROBI

de notre envoyé spécial

Comme les Européens, les organisateurs du Safari rally ont cédé pour la première fois cette année à la mode d'une *« super spéciale »*. Ces épreuves de deux à quatre kilomètres disputées en prologues des rallyes pour vocation de présenter tous les concurrents en action sur un parcours où ils peuvent faire étalage de leur virtuosité au volant. Hélas ! les Kényans n'avaient pas envisagé les conséquences de ces pluies équatoriales qui peuvent transformer les meilleurs terrains en bourbiers.

Malgré les lignes droites, *a priori*, propices à la vitesse, ou les courbes, qui auraient dû permettre de longs dérapages contrôlés, c'est à la moyenne de... 42,7 km/h que le Finlandais Markku Alen a fêté de barème en rallye de la Subaru Legacy en s'imposant dans cette « super spéciale ». Moins habile, au volant de sa BMW M3, le Kényan Dalbir Kandola n'a pu dépasser les 12,6 kilomètres/heure sur ce tour d'hippodrome. Une vitesse qui aurait fait sourire John Ngugi et tous les coureurs de fond kenyans !

« Depuis dix-sept ans que je dispute le Safari rally, je n'ai jamais connu ça. Après les pluies qui se sont abattues sur le pays depuis un mois, l'état des routes et des pistes est inimaginable, surtout dans les monts Taita », affirmait le Suédois Bjorn Waldegaard (Toyota Celica GT 4), trois fois vainqueur de l'épreuve en 1977, 1984 et 1986.

Créé en 1953 pour célébrer le couronnement de la reine d'Angleterre Elisabeth II, le Safari rally a su préserver, depuis, son caractère spécifique au sein du championnat du monde. Alors que les autres rallyes proposent des secteurs chronométrés entrecoupés d'étapes de liaison, le Safari se dispute sur un parcours ouvert à la circulation, long cette année de plus de 4 000 kilomètres.

L'indispensable connaissance du terrain africain et l'adaptation du véhicule à ces conditions de course très spécifiques expliquent sans doute qu'il ait fallu attendre 1972 pour voir la première victoire d'un Européen, le Finlandais Hannu Mikkola, sur les pilotes locaux et depuis le début des années 70, le Safari rally est devenu le terrain de chasse privilégié des constructeurs japonais dans leur entreprise de conquête des marchés africains.

La suprématie japonaise

Les Japonais se sont imposés douze fois par Datsun (sept victoires), Toyota (trois) et Mitsubishi (*deux*). Même la Peugeot *205* turbo 16, deux fois championne du monde, n'a pu s'opposer à cette offensive et reprendre ainsi le flambeau de la 404, quatre fois victorieuse entre 1963 et 1968 ou de la 504 qui l'avait emporté en 1975 et 1978. Le constructeur français, dont les exportations couvraient 24 % du *marché africain en 1960, a dû* aujourd'hui, céder la première place aux Japonais, qui monopolisent désormais plus de 80 % des importations de voitures au Kenya.

Malgré leurs onze titres mondiaux depuis 1972, Fiat et Lancia ont dû attendre leur huitième tentative pour s'imposer enfin au Safari en *1988*, grâce à l'Italien Massimo Biasion qui a récidivé l'an dernier. Pour réussir la passe de trois en 1990, Lancia fait encore confiance à son Champion du monde, à la Delta intégrale dont la fiabilité n'est plus à démontrer et à une logistique impressionante, affinée au fil des années.

« La logistique est plus importante au Safari que dans les autres rallyes du championnat du monde », explique Nini Rosso, le technicien italien. Pour coordonner les opérations d'assistance avec les quarante mécaniciens et ingénieurs et assurer les relais radio entre les véhicules, il survole en permanence en avion.

A terre, le transport du matériel de rechange est assuré par treize camions et par six Land Rover. Deux voitures rapides sont confiées à des mécaniciens, tandis que Claudio Lombardi, directeur de l'équipe, un médecin, un ingénieur et un technicien en électronique se trouvent à bord de deux autres véhicules. L'armada Lancia au Safari est enfin complétée par cinq *« mud cars »*, des voitures munies de treuils et de plaques de désembourbage. *« Gagner le Safari Rally, c'est comme gagner les 24 Heures du Mans en sports prototypes*, estime Claude Lombardi. *Avec le Monte-Carlo, c'est désormais l'épreuve qui apporte le plus à une marque, aussi bien au niveau de l'image que des retombées commerciales. »*

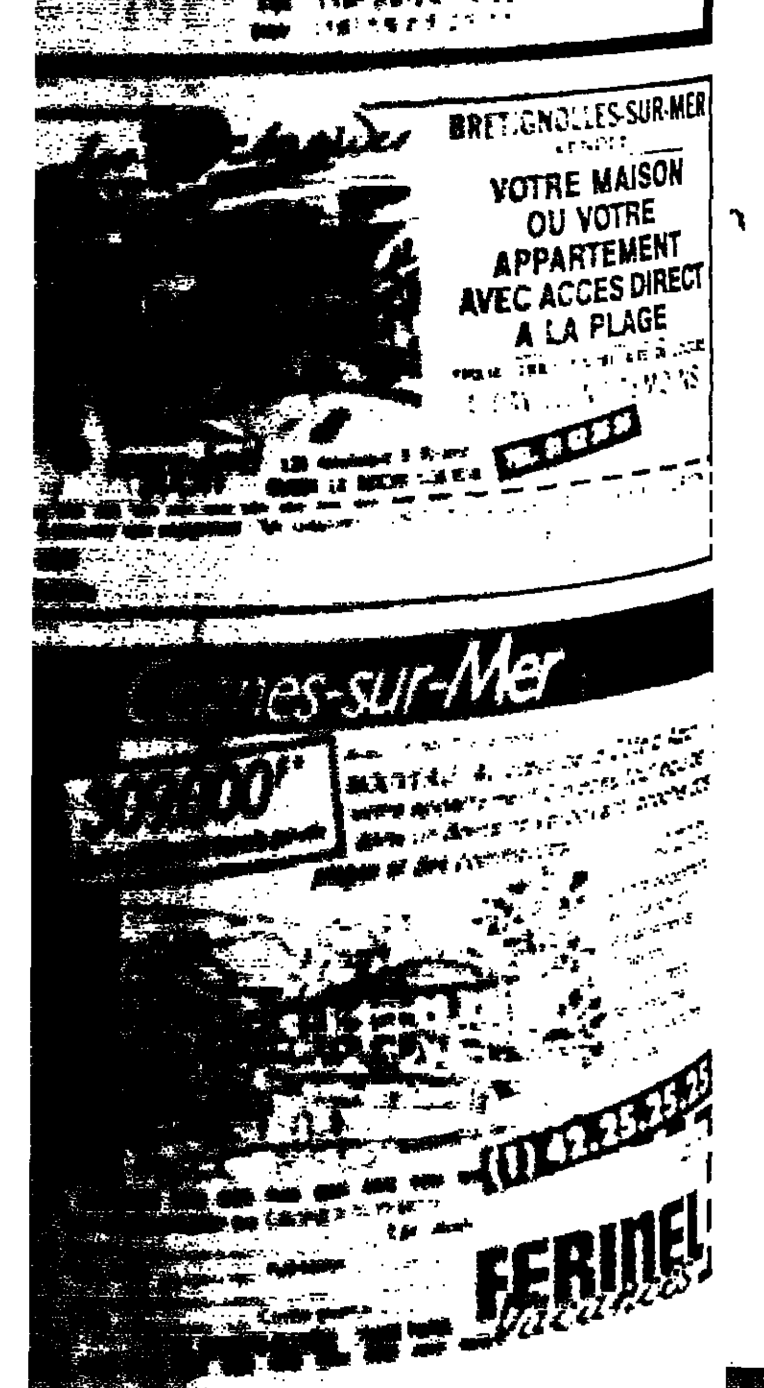
GÉRARD ALBOUY

FOOTBALL : avant le match Marseille-Bordeaux

M. Bernard Tapie (OM) accusé de « magouilles » par M. Claude Bez

A l'approche du match Marseille-Bordeaux, décisif pour l'attribution du titre de champion de France de football et qui doit avoir lieu samedi 14 avril au stade vélodrome de Marseille, la tension ne cesse de monter entre les dirigeants des deux clubs. Interrogé sur Sud-Radio, jeudi 12 avril, M. Claude Bez, président des Girondins de Bordeaux, s'est livré à une violente attaque contre son homologue marseillais, M. Bernard Tapie, qu'il a à plusieurs reprises accusé d'interventions douteuses, *employant notamment le mot* « magouilles ». Le comité de gestion de l'OM a aussitôt annoncé son intention de poursuivre le président bordelais en diffamation et de porter l'affaire devant la commission nationale de discipline de la Fédération française de football

Cette commission, récemment créée afin d'instruire les manquements graves à la morale sportive, est composée de sept juristes extérieurs au milieu du football.



MUSIQUES

Jimmy au Printemps

Sur le chemin qui va de Blida à Bourges, via Lyon et Rennes, Jimmy Oihid a trouvé le point de rencontre entre le Maghreb, la Jamaïque et l'Amérique

BOURGES

de notre envoyé spécial

Puisqu'il a fallu sortir de Bourges pour les prises de vues, Jimmy Oihid laisse libre cours à ses penchants bucoliques. Au milieu des jardins ouvriers entrecoupés de canaux du marais, il se construirait bien un petit studio, *« et devant, je ferais des pommes de terre »*.

Ceux qui l'ont vu sur scène, qui savent qu'il a commencé sa carrière autour de Lyon (il habite à Villeurbanne et les frères Zaghouani – Ali, basse, Mohamed guitare – qui l'accompagnent sont de Caluire), associeraient plutôt Jimmy Oihid et sa musique aux cités où il vit encore. Petit homme à la patte folle (une poliomyélite lui a fait passer une bonne partie de son enfance dans les hôpitaux), il ne fait pas les vingt-six printemps qu'il a fêtés sur scène, à Bourges. Son culot, son inconscience parfois l'accompagnent partout. Il résume sa situation de chanteur immigré d'Algérie arrivé en France à l'âge cinq ans : *« Dieu a vu que je n'avais rien, il m'a donné mon don de chanteur. »*

Il se défend de jouer du raï, musique de la durée, des improvisations vocales. Il dit son admiration pour le chaâbi, musique traditionnelle algérienne, mais en trois quarts d'heures de concert, on pense plus souvent à Bob Marley pour la rythmique élastique, ou à Otis Redding pour la voix chauffée à blanc. Son ambition serait de faire prendre ses racines orientales dans le format de la variété occidentale, des chansons structurées, couplet-refrain, de trois ou quatre minutes.

Avant Oum Kalsoum ou Farid Atrache, Oihid a commencé par écouter James Brown et Jimi Hendrix, à qui il doit son prénom/surnom. A onze ans, il se met à chanter pour lui, en s'accompagnant de disques, dans des soirées, chez des amis. Il enregistre un quarante-cinq tours qu'il aimerait aujourd'hui voir tomber dans l'oubli (même si, au Maroc, la radio Médi 1 le programme régulièrement), et rencontre les frères Zaghouani. Ensemble, ils bricolent un son, un style, d'une bâtardise absolue, électrique et compacte, qui rebondit et vibre. Ils commencent également à écrire ensemble.

Jimmy Oihid est au moment de sa carrière où l'on commence à prendre au sérieux ses ambitions; mais où il lui faut encore tout prouver. Depuis son passage aux Transmusicales de Rennes (*le Monde* du 12 décembre 1989), sa carrière s'est emballée. Les maisons de disques ont multiplié les contacts, les offres. Seulement à chaque fois il fallait abandonner le groupe (il joue avec Mohamed et Ali depuis maintenant trois ans) ou se soumettre aux caprices des faiseurs de look.

Finalement, chanteur et groupe ont signé avec Musidisc. Le label indépendant français leur permettra de rentrer bientôt en studio sous la houlette du producteur britannique Dennis Bovvell qui sait depuis longtemps marier les espaces du reggae et la densité du rock.

Il faut maintenant finir les chansons, donner un peu plus de poids aux riffs, aux improvisations vocales qui ne sont pas encore tout à fait mûres pour passer en radio. Mais Jimmy Oihid est là pour travailler : *« Dieu a mis la musique où elle est pour travailler, pas pour déconner. »* Il ne boit pas, ne fume pas, va se marier, avoir des enfants. Ce passant bizarre sur la scène du rock français a su faire bouger les spectateurs du Printemps de Bourges, qui n'avaient jamais entendu Jimmy Oihid avant de mettre les pieds dans la salle.

THOMAS SOTINEL


GUY LE QUERREC

A la campagne, Jimmy Oihid et les frères Zaghouani.

□ **Précision.** – Les photos du Festival de Bourges sont réalisées par Guy Le Querrec pour le journal *le Monde*.

Découvertes 90

Pour la première fois, tous les groupes sélectionnés vont être enregistrés

L'une des vocations du Printemps de Bourges est la découverte des jeunes talents et après le festival de les promouvoir par le moyen de tournées interrégionales, *« les transversales »*.

Vingt-six antennes régionales organisent chaque année des sélections sous forme d'auditions publiques et juste avant le Printemps, de janvier à mars, de petites tournées régionales de rodage des groupes sélectionnés ont lieu sous le label « En attendant le Printemps ».

Pour la première fois cette année, la totalité de ces « découvertes » (quarante-huit) vont être enregistrées (mixage direct numérique) grâce à l'installation d'un studio mobile, et bien entendu ces enregistrements seront à la disposition des artistes et des professionnels.

La plupart de ces groupes mélangent rock, reggae, rap et tango, jazz, java et pogo, salsa, musique orientale et funk en assimilant la vitalité de ces musiques.

Deux groupes se sont ainsi distingués en ce début de festival : Aflak (trois beurs de la région d'Aquitaine) qui jouent un rock coloré de rythmes marocains et Zebda (une formation de beurs et de métropolitains de la région Midi-Pyrénées), très influencé par le rap.

Emotions traduites par la danse

Sans doute l'ensemble de ces amateurs ou semi-professionnels souffre encore d'un manque de travail en commun et leur dialogue apparaît souvent au stade du balbutiement.

C'était aussi le cas, le premier jour du Printemps, du groupe Andrès Roé, présenté sur la scène des « grandes ».

Mi-andalou, mi-catalan, élevé à Perpignan, Roé n'est certes pas un nouveau venu sur la scène musicale. Fin des années 70 il joue dans une formation de « Baloche » du Sud-Ouest les thèmes d'Otis Redding, des Rolling Stones, de Jef Beck et de... Johnny Hallyday. Puis il change de groupe, joue la bossanova, monte un sextet de jazz, rencontre El Camaron et Paco de Lucia, imagine un flamenco-rock qui le réconcilie avec ses origines.

Un premier 45 tours distribué il y a trois ans par Carrère était sorti dans l'indifférence. Philippe Constantin, l'animateur de la firme Barclay, lui a donné les moyens de faire un bel album avec la collaboration amicale du Pink Floyd, David Gilmour, de Mory Kanté et de Ray Lema.

La voie d'Andrès Roé est désormais ouverte : un néo-flamenco où la violence des émotions sera bientôt traduite par la danse. Si la prestation de Roé n'a pas paru totalement convaincante à Bourges, la raison en est simple : depuis l'enregistrement de l'album, la moitié de la formation a été renouvelée. Et le Printemps a été l'occasion du premier concert public d'un groupe comprenant désormais un batteur antillais, un percussionniste kabyle, un bassiste catalan, une guitariste d'origine hongroise, un guitariste flamenco de Barcelone et un clavier français.

CLAUDE FLEOUTER

Le point de vue de Ponce Pilate

Pour son centenaire, la première à Strasbourg d'un oratorio de Frank Martin

Au lieu des habituelles *Passions* et *Sept Paroles du Christ*, Theodor Guschlbauer a fait preuve d'imagination en proposant pour la Semaine sainte un programme original au public de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg : deux œuvres d'une humanité tragique, les *Métamorphoses* de Richard Strauss et la *Symphonie inachevée* de Schubert, et un oratorio moderne, inconnu en France, de Frank Martin.

Directeur de cet orchestre depuis 1983, Guschlbauer en a consacré la grande tradition germanique – celle des Klemperer, Rosbaud, Fritz Munch. On admirait mercredi la superbe qualité, le relief, l'intensité expressive des cordes dans la vaste déploration de Strauss sur la Marche funèbre de l'*Eroïca*, méditation d'un vieillard assis au milieu des ruines de la dernière guerre, comme la véhémence et la tendresse visionnaire de l'*Inachevée*, d'une finesse de texture toute viennoise.

Le *Pilate* de Frank Martin fut écrit en 1964, par un musicien de soixante-quatorze ans, sur une commande de l'Union européenne de radiodiffusion. Le grand compositeur suisse, dont on célèbre cette année le centenaire, avait déjà consacré au drame de la Passion son admirable *Golgotha* (1948) sur des textes des Evangiles et de saint Augustin.

Sonorités déchirantes

Cette fois, il choisit des textes du *Mystère de la Passion* (vers 1450) d'Arnould Gréban, qu'il connaissait bien pour lui avoir consacré un autre de ses chefs-d'œuvre, *le Mystère de la Nativité* en 1959. C'est le point de vue du procurateur romain sur le procès de Jésus, ses démêlés avec Anne, Caïphe et le peuple juif, où il doit s'avouer vaincu après avoir tenté de jouer au plus fin, et le rebondissement inattendu aux enfers, où Satan, tout penaud, reçoit de Lucifer ordre d'empêcher la condamnation du Christ sous peine de Rédemption du monde...

L'œuvre commence *ex abrupto*, comme dans le désordre de ce procès imprévu qui agace Pilate. Un récitatif sec sur des instruments épars, auquel répond la plainte de Notre Dame qui va ainsi ponctuer la trame dramatique de dialogues lyriques avec les Filles de Jérusalem, jouant le rôle contemplatif des chorals dans les *Passions*.

Le dialogue de Pilate avec les grands prêtres et le peuple devient de plus en plus véhément sur un orchestre tendu, aux sonorités déchirantes. Pilate garde une certaine grandeur, malgré la mollesse de son attitude et ses efforts pour dissimuler son embarras, tandis que les Juifs apparaissent de plus en plus grotesques et odieux, à l'unisson des textes savoureux de Gréban.

Mais l'œuvre atteint à une force particulière dans la scène de la flagellation, d'un terrible réalisme à l'orchestre, accentué par les encouragements de Pilate (qui espère ainsi se débarrasser de Jésus) et des Juifs, scène sur laquelle la belle déploration des Filles de Jérusalem, d'une grâce très féminine, vient mettre un baume.

Autour de l'*Ecce homo*, le peuple exécute une sorte de danse grotesque (analogue aux ébats de Cauchon dans *Jeanne au bûcher*). Aux enfers, les démons n'ont pas le droit de chanter, à peine d'utiliser le *sprechgesang* (parlé-chanté), avec quelques râclements de violoncelle et roulements de grosse caisse.

Le plaidoyer de Pilate et son lavement des mains sombrent dans la liesse sinistre des Juifs, qui réclament *« que son sang retombe sur nous et sur nos enfants »*. Et l'œuvre s'achève sur la prière des Filles de Jérusalem, tandis que s'éloigne à l'orchestre la procession trébuchante du Christ sous la croix, où l'écriture heurtée, meurtrie, atonale, tourne peu à peu à une lumière de gloire : *« La porte du ciel est ouverte - A ceux qui la voudront quérir. »*

L'Orchestre de Strasbourg, les chœurs du Collegium Cantorum et de l'Ensemble vocal Renaissance, Hedwig Fass bender, Robert Dumé, Lionel Sarrazin, et surtout Jean-Luc Chaignaud, admirable de noblesse et d'expression dans le rôle ambigu de Pilate, ont donné une interprétation saisissante de cette œuvre (qui dure une demi-heure), sous la direction de Theodor Guschlbauer, par deux fois, dans le magnifique Palais de la Musique et des Congrès, en présence de Mme Frank Martin.

JACQUES LONCHAMPT

► **Concert retransmis sur Radio-France Alsace, ce Vendredi saint, à 20 heures.**

□ **Kurt Masur cumulera ses fonctions.** – Le chef d'orchestre Est-allemand Kurt Masur a souligné jeudi 12 avril que son nouveau contrat de directeur du Philharmonique de New-York (nos dernières éditions) ne gênera en aucune manière ses activités au Grandhaus de Leipzig. Sa nomination laisse à penser que Radio-France va annoncer très prochainement celle de Charles Dutoit à la tête de l'Orchestre national : les deux chefs étaient en balance pour New-York.

ARTS

Mort du sculpteur Isabelle Waldberg

Isabelle Waldberg est morte, le jeudi 12 avril, à Chartres. Elle était âgée de soixante-dix-neuf ans.

Avec Isabelle Waldberg disparaît l'un des derniers protagonistes du surréalisme et l'un des meilleurs sculpteurs qu'ait donnés ce mouvement.

Née en Suisse, à Oberstammheim en 1911, Isabelle Waldberg s'établit à Paris en 1936 après des séjours d'études à Zurich et à Florence. Elle devient alors l'élève des sculpteurs Gimond et Wlérick, mais surtout l'amie de Hans Arp et Diego Giacometti, alors très proches tous deux des surréalistes.

Se passionnant pour les arts primitifs, étudiant la sociologie avec Georges Bataille pour initiateur, elle se trouve de la sorte conduite tout naturellement à adhérer au mouvement surréaliste, ce qu'elle fait au cours de son séjour à New-York, où elle vit de 1941 à 1946, en compagnie de son mari l'écrivain et futur historien du surréaliste Patrick Waldberg. Là, elle se rapproche des « grands exilés », André Breton, Max Ernst et Marcel Duchamps et obtient sa première exposition personnelle chez Peggy Guggenheim, montrant des constructions de tiges de hêtre ligaturées en architectures aériennes.

De retour en Europe, elle participe aux principales expositions du groupe surréaliste à Paris en 1947, à Sarrebruck en 1952, tout en évoluant vers un art progressivement plus dense et plus figuratif. Le bois et les réminiscences primitivistes de sa période américaine disparaissent alors : le plâtre et le bronze deviennent ses matériaux favoris, dans lesquels elle exécute des œuvres à mi-chemin entre l'humain et le minéral, des figures fortement agencées par plans et arêtes, des amoncellements de volumes géométriques qui semblent sans cesse menacés d'effondrement. Il demeure du surréalisme dans ses sculptures ce qu'il en reste dans les bronzes contemporains de Giacometti : l'expresion jamais outrée ni théâtrale d'un malaise, d'une crainte, d'une sorte de douleur constante.

Présente très régulièrement, depuis 1949, au Salon de Mai et à celui de la Jeune Sculpture, nommée professeur à l'école des beaux arts de Paris en 1973, Isabelle Waldberg avait reçu l'hommage d'une rétrospective au Musée de Berne en 1981 et exposait encore l'an dernier à la galerie Artcurial.

PHILIPPE DAGEN



CULTURE

CINÉMA

De l'influence de la pleine lune sur la vie des couples

« Il y a des jours... et des lunes », de Claude Lelouch est une œuvre sur les déterminismes des comportements humains

Pour fêter le 30e anniversaire de sa maison de production, les Films 13, et son trente-et-unième film, Claude Lelouch offre en cadeau aux spectateurs une vraie séance de cinéma comme on n'en présente plus dans les salles. Elle est composée d'un film publicitaire, d'un court métrage sur la Normandie et d'un long métrage, *Il y a des jours... et des lunes*.

Mais, tout en ranimant la nostalgie des grands programmes du temps où l'on allait au cinéma comme à un banquet, Claude Lelouch s'est arrangé pour que les trois parties de celui-ci soient indissociables ! La démonstration caracolante des qualités de l'Alpine Renault est faite du côté du Mont Saint-Michel, et les voitures rouges donnent à l'écran la couleur de la passion. Puis, on les retrouve dans le film de fiction.

Le documentaire commente une cérémonie d'anniversaire du débarquement de juin 1944. Au cours de cette commémoration, une jeune fille qui dirige un haras, et un marin pêcheur se rencontrent. Ils décident de se marier. Bien-sûr, ils n'ont pas été choisis par hasard dans la foule : ce sont deux comédiens : Caroline Micla et Jacques Gamblin. On a juste le temps de se souvenir qu'en 1974, Lelouch a tourné un film, *Mariage*, entièrement situé sur une côte normande de la zone du débarquement, et le grand film commence les noces de Caroline Micla et Jacques Gamblin dans une cour de ferme.

La nuit de noces va être celle de la pleine lune et du passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été, phénomènes qui influent sur les tempéraments nerveux et, peut-être bien sur tous les corps humains, comme l'explique, dans un savoureux discours pseudo-scientifique digne des émissions de vulgarisation de la télé, un retraité (Paul Preboist) qui, justement, a chez lui la collection de tous les modèles de récepteur de télévision. Lelouch, donc, vient d'annoncer son jeu. Les Alpines Renault du film publicitaire vont être ramenées à Paris par Gérard Lanvin, camionneur qui conduit un immense remorque, et qui s'est disputé avec sa femme.

La vérité des êtres

L'itinéraire de Lanvin passe par Marnes-la-Coquette, là où la plupart des autres personnages du film ont affronté entre temps, pas mal de problèmes. Des couples se sont défaits. Ils s'étaient unis sur des caprices ou des jeux de hasard. La pleine lune et l'heure d'été ont fait éclater les crises, placé les hommes et les femmes en face de leur vérité.

Lelouch n'a pas son pareil pour entremêler les destins, faire se croiser les routes de diverses existences, se servir du temps, de l'espace pour filmer ces moments de la vie où l'on se découvre, où l'on doit faire un bilan, où l'on souffre, où l'on est obligé de réfléchir au sens de l'amour et du bonheur.

Itinéraire d'un enfant gâté constituait, on l'avait dit, le tournant de la cinquantaine. Cela se confirme. Lelouch ne s'est pas embarqué dans des aventures gratuites. Il parle, à nouveau discrètement, de réincarnation, et, surtout, il dit, il montre que l'amour et le mariage ne doivent pas être pris à la légère. Ici, sa caméra est plus sage, en dépit de quelques morceaux de bravoure étincelants. Lelouch a pris le temps de filmer les gestes, les visages, la vérité des êtres (ainsi, pour ne citer que celle-ci, la scène de rupture entre Marie-Sophie L. et Patrick Chesnais est-elle d'une réalité psychologique admirablement juste). Il a réalisé une œuvre attachante, dramatique par moments, mais ouverte sur l'avenir. Une œuvre sur le déterminisme des comportements humains (thème récurrent depuis *Partir revenir*) dont le scénario et la mise en scène sont minutieusement ajustés sur les hypothèses de choix de la vie réelle.

JACQUES SICLIER

Au cœur de l'Afrique

Bob Rafelson part sur les traces de deux explorateurs britanniques du siècle dernier

Bob Rafelson est l'auteur d'un film culte en France (*Five Easy pieces*), qui compta beaucoup dans la carrière de son interprète, Jack Nicholson. Il tourna également un *remake* torride du *Facteur sonne toujours deux fois* avec (encore) Nicholson. En bisbille avec Holywood, il réalise un polar à demi-réussi (*la Veuve noire*) avant de se lancer dans une production beaucoup plus ambitieuse : *Mountains of the Moon*. Le titre français, *Aux sources du Nil*, est beaucoup plus explicite : il s'agit en effet d'un film sur la découverte des sources de ce fleuve, au milieu du siècle dernier, par deux explorateurs britanniques, Richard Burton et John Speke.

Burton prétendait rêver en dix-sept langues, et on dit qu'il en parla couramment une trentaine. C'était un homme qui avait beaucoup à dire. Les quatre-vingts volumes de son œuvre en témoignent. Elles comptent un *Manuel d'exercice à la baïonnette*, le *Récit vécu d'un d'un pèlerinage à Medine*, des *Lettres de champs de batailles du Paraguay*, des contes érotiques adaptés de l'arabe (*la Prairie parfumée*) et des voyages dont *les Régions des lacs de l'Afrique équatoriale*. Sa vie fut un tissu d'aventures. Il avait servi dans l'armée des Indes où il s'était rendu célèbre par un rapport officiel sur les bordels de Karachi.

Il avait visité les villes saintes d'Arabie sous l'habit d'un pèlerin afghan et exercé la médecine au Caire. Il termina sa vie dans la peau d'un consul : une attaque de goutte l'emporta à Trieste. Auparavant il avait achevé son grand œuvre : la traduction des *Milles et une nuits* qu'il publia avec un grand luxe de notes et des passages scabreux que l'on ne trouvait dans aucune des précédantes traductions. Borges, qui lui consacre quelques pages, nous dit que *« les juifs, la démocratie, le ministère des affaires étrangères et le christianisme étaient ses haines favorites : Lord Byron et l'islam, ses idoles »*.

Du côté de Conrad

Ce dandy qui s'intéresse à tout et se moque de tous est d'un caractère entier et difficile. A l'opposé, Speke, lui aussi officier dans l'armée des Indes, fils d'un hobereau du Somerset, passionné de chasse, courageux mais sans imagination, se veut surtout le cartographe et l'arpenteur des terres à découvrir. C'est Burton qui dirige l'expédition subventionnée par la Société royale de géographie de Londres. Le film commence avec une première tentative de traversée du continent qui tourne mal et une belle bataille nocturne.

Mais Rafelson ignore délibérément les grands panoramiques que lui autorisaient les paysages du Kenya où il réalise son film. Il n'a pas voulu tourner les aventuriers du Nil perdu. S'il n'ignore ni l'action ni le pittoresque, il ne sacrifie rien à la couleur locale, vite évacuée. Il se veut plus du coté de Conrad que de Rider Haggard ou de Jules Verne. Aussi resserre-t-il sa caméra autour des deux hommes que tout oppose. Burton, bouillant, rêveur, lettré, amateur de femmes ; Speke, froid, ambitieux, homosexuel rentré, vaguement amoureux de son compagnon qu'il va détester après la brouille qui intervient quand, délaissant Burton, malade, il file vers le nord et tombe sur le lac Victoria, le but recherché.

Les comédiens (peu connus) qu'il a choisi pour incarner les deux capitaines (Patrick Bergin et Iain Glen) sont justes. Fiano Shaw est parfaite en victorienne déssalée, (elle incarne la femme de Burton). Ce film soigné, plus européen qu'américain, à la (trop) sage mise en scène, plaira sans doute beaucoup en Grande-Bretagne, avec son côté huis clos dans *les Mines du roi Salomon*.

EMMANUEL DE ROUX

LETTRES

La mort de Jean Orieux

Le plus romanesque des biographes

L'écrivain Jean Orieux, auteur de nombreux romans historiques et de biographies, est mort le dimanche 8 avril à l'hôpital de Garches. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. L'auteur de *Voltaire ou la royauté de l'esprit* et de *Catherine de Médicis*, malade, s'était retiré dans une maison de retraite de Garches depuis un an. Il sera inhumé à Duras, (Lot-et-Garonne), sa ville natale.

Né le 20 mai 1907 à Duras, Lot-et-Garonne, normalien puis inspecteur d'académie en France et en Afrique du Nord, Jean Orieux commença sa carrière d'écrivain pendant la guerre par un cycle romanesque, les *Fontagre* (1), couronné par le grand prix du roman de l'Académie française en 1946 (après avoir été publié en feuilleton dans la revue *Fontaine*).

Malgré une production abondante et l'étrangeté de *l'Aigle de fer*, qui relate l'effondrement dans le nazisme d'un jeune aristocrate bavarois, Jean Orieux opta pour la biographie et publia en 1958 un *Bussy-Rabutin* léger, libertin et mondain. Guidé par une inlassable curiosité, repartant chaque année pour Marrakech chargé de cantines où s'entassaient, en pointillés, les vies de ses grands hommes, Jean Orieux rencontrera enfin les faveurs du grand public en 1966, grâce à un hilarant *Voltaire*. Fidèle au Maroc, qu'il avait décrit dans *Kasbahs en plein ciel* (1951), et où il avait été le professeur de français du futur roi Hassan II, il nous donna ensuite trois nouvelles biographies : *Talleyrand* (prix des Ambassadeurs en 1970), *La Fontaine* (1976) puis, après une pause autobiographique, *Catherine de Médicis* (1986).

Cinq vies, cinq thèmes – le libertinage, l'ironie, le cynisme, l'insouciance, le pouvoir, – cinq personnalités que Jean Orieux intériorisait littéralement, qu'il ressuscitait dans sa propre chair, au point d'en boiter lors de la rédaction de son *Talleyrand*. Accusé parfois de complaisance pour ses héros – dont la Florentine fut paradoxalement la plus « virile », – réussissant à sauver Talleyrand *à cause* de ses défauts, Orieux s'acquit vite une place dominante dans le genre biographique. Sachant que ce qui se répète au sujet des grandes figures du passé est souvent faux, mais préservé par son métier de romancier de l'obsession paralysante du vrai, il eut le mérite, aux yeux du public, de relever un genre alors en disgrâce – ainsi que de rendre, par contagion, les frasques du cousin de Mme de Sévigné, le génie commercial de Voltaire – ah ! cette fabrique de montres !, – l'éternelle adolescence de La Fontaine, le sens politique et dynastique de Catherine de Médicis.

Comme l'auteur lui-même, qui ne cherchait pas à apparaître, le lecteur s'immergeait dans ces destins souvent plus romanesques que ceux d'une fiction contemporaine minée par le narcissisme. Tout en levant un peu le masque dans des *Souvenirs de campagne* (prix Chateaubriand en 1978) et des *Figues de Barbérie* chargées d'effluves maghrébins, Jean Orieux prolongea son œuvre romanesque avec *l'Etoile et le Chaos* (1977) et *les Trois Piliers* (1980).

Mais l'énigme des grandes vies aura été la seule qu'il voulut réellement résoudre. Sensible au pittoresque des personnalités et des lieux, aimant conter plus que se raconter, attiré par les défis biographiques et les confins de l'âme, ignorant la nouvelle histoire et l'ascèse des archives, Jean Orieux laisse le souvenir d'un auteur plein d'ironie légère et de sympathie active pour ses personnages.

CLAUDE ARNAUD

▶ L'œuvre de Jean Orieux est publiée chez Flammarion, sauf *Aleide ou la fuite au désert* (Stock, 1970), et *Des figues de Barbérie* (Grasset, 1981).

COMMUNICATION

En proposant sa médiation entre les héritiers

La BNP se pose en arbitre du conflit Gallimard

La bataille autour des éditions Gallimard semblait, jeudi 12 avril, trouver un début de solution. Après avoir acheté les actions d'Isabelle Gallimard (*le Monde* du 8 avril), la BNP annonçait qu'elle proposait de servir d'intermédiaire pour la vente des parts détenues par Françoise et Christian Gallimard (12,5 % chacun). La banque nationalisée précisait que les éventuels acquéreurs *« devraient recevoir l'aval »* de M. Antoine Gallimard, PDG de la maison d'édition. Par ailleurs, le groupe Bouygues confirmait, le même jour, avoir abandonné tout projet de reprise.

M. Bernard Gaucher Piola, directeur des agences parisiennes de la BNP, est-il le médiateur tant attendu ? Va-t-il trouver une issue honorable au conflit qui déchire depuis dix mois les héritiers de Claude Gallimard ? Rien ne prouve que Françoise et Christian Gallimard soient prêts à accepter les « bons offices » de la BNP et à vendre leurs parts du capital à des acquéreurs agréés par leur frère Antoine. Les rivalités familiales sont loin d'être apaisées, les procédures judiciaires sont toujours en cours et, de chaque côté, on garde encore en réserve quelques armes pour déstabiliser l'autre camp. Seul petit pas sur la voie du compromis : Françoise et Christian, après Isabelle, semblent renoncer, pour le moment, à vendre leurs parts à un de ces « prédateurs » qui rôdent depuis quelques semaines autour des éditions Gallimard.

Les hommes de M. Francis Bouygues ont approché les héritiers sécessionistes en février. Ils n'ont pas lésiné sur les promesses : un rachat des actions au prix fort, l'injection de 400 millions de francs pour apurer l'endettement et relancer la maison d'édition, le retour aux bénéfices par une gestion rigoureuse, la réduction des coûts de fabrication et de diffusion, la création d'une fondation destinée au rayonnement international de Gallimard, la garantie que, même adossée à TF 1 et au géant du BTP, la société garderait son autonomie et sa vocation culturelle. Et enfin, *last but not least*, la promesse qu'un héritier Gallimard présiderait aux destinées de la maison.

« Nous n'avions rien d'un prédateur, plaide M. Jean-François Fonlupt, chargé par Francis Bouygues du dossier. *On ne met pas 1,8 milliard de francs sur la table pour réaliser 400 millions d'actifs immobiliers ou pour casser une maison d'édition qui jouit d'une telle aura intellectuelle. Nous estimions seulement que cette entreprise pouvait être beaucoup mieux gérée et profiter du soutien d'un grand groupe de communication. »* Les négociations ont bien failli déboucher fin mars sur la signature de trois promesses de vente par Isabelle, Françoise et Christian Gallimard . Mais en achetant les actions d'Isabelle, la BNP a cassé le front des sécessionnistes. *« La banque nationalisée a agi sur ordre du gouvernement*, affirme M. Fonlupt. *Pour nous, l'affaire est terminée mais pour Gallimard, elle ne fait que commencer. La BNP devra bien régler les problèmes de gestion et trouver des investisseurs pour augmenter le capital. »*

« Sanctuaire littéraire »

M. Robert Maxwell, lui aussi, s'est intéressé de près à Gallimard. Le magnat de la presse britannique se serait contenté d'une participation minoritaire mais envisageait des alliances internationales entre l'éditeur français et ses propres entreprises, Pergamon en Grande-Bretagne, Macmillan aux Etats-Unis. De quoi, selon lui, garantir la pérennité d'un *« sanctuaire littéraire de haut niveau »*. Un langage et des perspectives qui séduisaient beaucoup certains des héritiers Gallimard. Aujourd'hui, on assure, dans l'entourage de M. Maxwell, que *« même si les initiatives de la BNP ont quelque peu modifié la donne, le projet n'est pas abandonné »* .

Le feuilleton Gallimard peut effectivement réserver encore quelques surprises. Armée des actions d'Isabelle et des mandats de vente de Françoise et de Christian, la BNP jouerait un rôle central dans l'affaire. Actionnaire et premier banquier de la maison d'édition, elle ne peut se désintéresser de la gestion d'une entreprise qui accuse 150 millions de francs d'endettement pour 45 millions de fonds propres et ne réalise que 20 millions de bénéfices pour un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs. La banque nationalisée tient d'ailleurs à siéger au conseil d'aministration pour veiller au grain. De plus, si une augmentation de capital s'avère indispensable, que deviendra la position d'Antoine Gallimard – qui n'a pas les moyens de la suivre?

Le PDG de la maison d'édition paraît d'ailleurs plus inquiet que réjoui des dernières initiatives de la banque nationalisée. Joint au téléphone le 12 avril, il déclarait avoir l'intention de *« clarifier les rapports avec la BNP et de verrouiller l'arrivée de nouveaux investisseurs grâce au droit d'agrément du conseil d'administration »*. Les rapports d'Antoine Gallimard avec son banquier ne manquent pas d'ambiguïtés. N'a-t-il pas préféré, il y a quelques semaines, le concours de la banque Stern pour tenter en vain de résoudre le conflit familial et de constituer un bloc de contrôle autour de la holding Sopared ? Une initiative qui a *« froissé »* la BNP qui n'en avait pas été informée.

A la banque nationalisée, M. Gaucher Piola tente, lui, de calmer le jeu : *« Mes initiatives sont personnelles et je les mènerai dans ce que je crois être l'intérêt de Gallimard*, assure-t-il. *Je n'ai fait l'objet d'aucune pression politique. Une augmentation de capital n'est pas à l'ordre du jour. Ma priorité est l'agrément de la BNP au conseil d'administration et la restructuration du capital. M. Antoine Gallimard peut se rassurer : il sera pleinement associé à la recherche d'éventuels investisseurs. »*

JEAN-FRANCOIS LACAN

Les films interdits aux moins de douze ans à la télévision

« La décision du CSA est une censure économique déguisée »

nous déclare le réalisateur Jean-Jacques Beineix

Une délégation d'auteurs, réalisateurs et producteurs de cinéma de l'ARP, l'association présidée par Claude Berri, devait être reçue, vendredi 13 avril, au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Forts de l'appui du ministre de la culture, ces artistes devaient, une nouvelle fois, y réclamer la levée de l'interdiction de diffuser à la télévision avant 22 h 30, des films interdits au moins de douze ans. Jean-Jacques Beinex, le réalisateur de *Diva* et de *37·2 le matin*, s'en fait le porte-parole.

« Voilà tout le septième art mobilisé pour lever une simple interdiction de diffuser, à certaines heures, des films choquants à la télévision...

– C'est qu'il y a urgence ! L'enjeu est d'une extrême gravité. Avec cette interdiction, c'est un pan entier du cinéma qui se voit chasser du petit écran aux heures de grande écoute. Et les conséquences de cette mesure injuste, unilatérale, prise sans aucune concertation, pèsent sur toute l'économie du film. Qu'un long métrage ne puisse plus être programmé à 20 h 30, mais seulement à 22 h 30, et sa valeur marchande – indépendamment de sa qualité – sera divisée par cinq ! C'est amputer gravement ses recettes télévisuelles, quand celles des salles ont beaucoup chuté ces dernières années. Pis, en offrant aux chaînes la possibilité de diffuser en fin de soirée des films grand public achetés à bas prix, on creuse encore l'écart entre des télévisions adossées à des groupes puissants, et un septième art forcément plus fragile.

» Qu'est-ce que le cinéma ? Un espace de liberté, une création qui échappe encore à la bureaucratie, à la course à l'audience, au plus grand dénominateur commun. Que va-t-on sanctionner ? Un regard, une problématique sur la violence ou la sexualité. Quelques images troublantes ou dérangeantes. Qui va-t-on pénaliser ? Le cinéma français, bien sûr, l'un des derniers cinémas d'auteur au monde. Hollywood n'en sera en rien affecté. La décision du CSA n'est pas une simple mesure de police, mais une censure économique déguisée.

– Ne peut-on comprendre le désarroi de certains parents ?

– Si ! Mais alors, on s'est trompé de cible. Leur désarroi est né de la diffusion massive sur la Cinq et sur M 6 de téléfilms violents. Mais au lieu de sanctionner ces chaînes lourdement, le CSA a préféré s'en prendre au cinéma, créant une discrimination inacceptable entre le film et toutes les autres formes d'émissions. Voilà le premier soumis à l'avis préalable de la commission de contrôle cinématographique, alors que les secondes relèvent de la seule appréciation des chaînes. Autant dire que les séries échappent à toute obligation.

– Pourquoi cette différence ?

– Parce que, au fond, on les méprise. Regardez certains feuilletons. Ce ne sont que viols, chantages, extorsions de fonds. Mais ce sont des créations audiovisuelles industrielles, édulcorées comme des yaourts. Au point de servir aujourd'hui à la clientèle une violence si codifiée qu'on ne la remarque plus. « Dallas », est-ce moral ? « L'inspecteur Navarro », digne d'estime ? Non, mais c'est un travail standard. Zéro défaut.

Au cinéma, en revanche, la vision d'un metteur en scène, l'angle d'une prise de vue, le jeu des comédiens sont hors normes. La violence y prend du relief. L'artiste en fait un tremplin, la considère avec horreur ou délectation. Jamais, il ne la banalise. Il dérange, on le censure. C'est bien le discours extraordinaire que l'on fait taire. C'est bien la création artistique que l'on condamne. Le cinéma n'est-il pas l'un des derniers refuges de la liberté ?

– Celle de tout dire et de tout montrer ?

– En général, ce sont les femmes qui se montrent les plus virulentes. C'est dommage car cela se fonde, chez elles, sur un sentiment généreux : la volonté de préserver l'autre, et surtout l'enfant. Mais je crois qu'elles font fausse route. Les interdits ne conduisent pas forcément au meilleur des mondes, mais plutôt à l'hypocrisie, cette porte ouverte à la perversion sordide. On m'a accusé de voyeurisme, mais la nudité n'est jamais qu'un état de nature. Les tremblements de terre, le Liban, le sida existent. On ne va quand même pas s'affubler d'œillères. La censure que l'on impose au cinéma a quelque chose d'indigent.

– Comment en sortir ?

– Pour les films interdits au moins de seize ans, sans doute les plus permissifs ou les plus violents, que le CSA maintienne son interdiction puisque c'est l'air du temps. Mais, en revanche, qu'il laisse s'exercer l'autorité parentale pour toutes les œuvres qui ne sont qu'interdites au moins de douze ans. C'est simple et c'est plutôt accommodant. »

Propos recueillis par
PIERRE-ANGEL GAY

□ **Le résultat net du groupe Havas a augmenté de 29,8 %.** – Le premier groupe publicitaire français, Havas, a réalisé, en 1989, un chiffre d'affaires de 18,8 milliards de francs, en hausse de 19,5 % par rapport à l'année précédente. Le résultat net est de 975 millions de francs, en augmentaètion de 29,8 %. L'assemblée générale des actionnaires d'Havas réunie le 12 avril a aussi examiné la trésorerie du groupe qui s'élevait fin 1989 à 3,2 milliards de francs, contre 1,4 milliard en 1988. Cette hausse importante est due à l'augmentation de capital réalisée en août dernier, à la capacité d'autofinancement du groupe et à des cessions d'actifs. Le dividende par action a enregistré une hausse de 39,4 %.

Le Monde

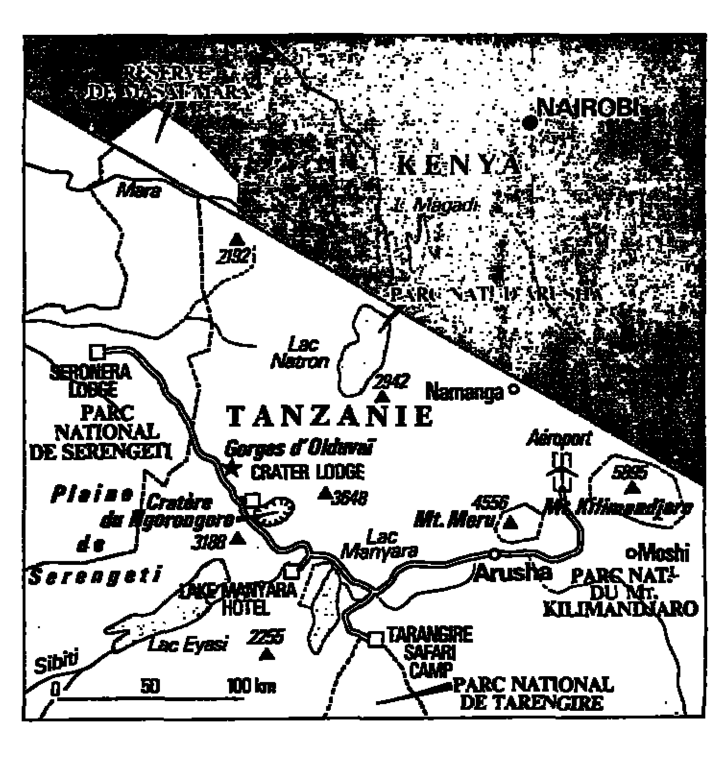
SANS VISA



RAPHO

La face cachée du Kilimandjaro

Le Kenya l'exploite touristiquement. Mais c'est à la Tanzanie qu'il appartient. Rencontre avec les hommes qui vivent au pied de la montage magique du Sud-Est africain.



ARRACHÉ aux pierres d'un éboulis quaternaire par deux paléontologues obstinés, mon *« premier-homme »* d'Arusha c'est, *tout* bonnement, le... premier homme. Ou, c'est tout comme : un primate un peu *homo*, un hominidé, descendu de son arbre il y a deux millions d'années.

C'est ici, au nord-est de la Tanzanie, dans ce chef-d'œuvre de nature tourmentée, soulevé par les volcans et coupé de vallées, qu'il aurait pris goût à la station debout. On imagine l'étonnement de la gent animale découvrant cette drôle de bête, cet australopithèque mutant, ce bipède à quatre mains – notre lointain cousin.

A quoi tient la notoriété ! Peut-être ce grand ancêtre reposerait-il encore dans un oubli immémorial si un entomologiste allemand, le professor Kattwinkel, n'avait pas trébuché, en 1911, sur une mine de fossiles alors qu'il chassait le papillon dans la gorge d'Olduvaï. La générosité du Kaiser aidant, on entreprit de fouiller cette ravine inexplorée du Tanganyika. Mais bientôt – défaite oblige – cette tranche de l'empire colonial germanique passait sous mandat britannique, et un couple d'Anglais, Louis et Mary Leakey, reprirent les fouilles à leur compte.

Après des années passées parmi les pierres taillées et les ossements d'animaux préhistoriques, c'est Mary, la femme, qui mit la main, en 1959, sur le *« premier homme »*. Ou du moins sur ce qu'il en restait. Il attendait sagement dans les sédiments depuis deux mille siècles. Pour ses talents de tailleur de pierre, il fut baptisé *Homo habilis*, et Olduvaï devint le nouveau *« berceau de l'humanité »*. Depuis, au Kenya, et surtout en Ethiopie avec la fameuse Lucy, on a fait mieux, en plus vieux. Reste que cet homme d'Arusha, s'il n'était pas le premier venu, n'était pas n'importe qui.

De pithécanthrope *erectus* en *homo sapiens*, l'homme a plus évolué que ce somptueux morceau de préhistoire qu'est le Nord-Est tanzanien – un décor popularisé par les marchands de safaris et par le succès d'*Out of Africa*. Mais il est des hommes qui changent moins que d'autres. A deux pas de la Rift-Valley, ce fossé qui entaille tout l'Est africain, un autre homme d'Arusha, un guerrier dont la longue silhouette drapée de rouge s'appuie sur une lance, est de ceux-là. Moreï vit avec son bétail sur les flancs du Ngorongoro, le plus beau des volcans assoupis au cœur du pays massaï.

La légende des Massaïs

Au fond du tableau, les neiges du Kilimandjaro (que labourent toute l'année des cordées d'Allemands et de Japonais) disparaissent dans les nuages. Mais ce qui compte, pour Moreï comme pour les autres *moran* (guerriers) aux parures compliquées, c'est que l'Oldoinyo-Lengaï, la montagne sacrée des Massaïs, veille sur leur peuple, ses pâturages et ses innombrables troupeaux. Parce qu'une femme vaut une vingtaine de bêtes et qu'un guerrier possède jusqu'à quatre épouses ? Peut-être. Mais, surtout, parce que sans vaches les Massaïs ne seraient pas grand-chose.

La légende veut que le dieu des Massaïs, lorsqu'il créa ce peuple nilotique (arrivé sur les hauts plateaux de l'Est africain au quinzième siècle), lui ait donné en partage l'herbe et les vaches. Toutes les vaches. Voilà pourquoi, d'un bout à l'autre de la province d'Arusha, mais aussi au Kenya, les Massaïs et leurs troupeaux font partie du paysage. Voilà qui explique aussi leur réputation de voleurs de bétail. Ils mettent même tant d'entrain à récupérer, chez leurs voisins, les bovins qu'ils affirment posséder de droit divin qu'il a fallu créer des unités spéciales pour contrer leurs razzias.

Les Massaïs (près d'un demi-million en Tanzanie, moins au Kenya) ne sont pas en voie de disparition. Mais, confronté à l'irruption du *« monde moderne »*, le pays massaï se transforme et rétrécit. Certes, le phénomène est bien moindre ici qu'au Kenya, où une démographie galopante et un tourisme effréné provoquent des ravages dans l'environnement, mais la situaion n'est pas moins préoccupante.

Dans les régions relativement isolées, les Massaïs s'efforcent de préserver leurs traditions et leur vie semi-nomade. Par exemple, près du lac Manyara (là où les lions font la sieste sous les acacias ombragés), l'école reste obstinément vide. Mais à 100 kilomètres de là, dans la plaine d'Arusha, des Massaïs sédentarisés s'adonnent aux travaux des champs, longtemps jugés indignes d'un vrai *moran*. On en voit même qui, au lieu d'arpenter les chemins, une lance à la main, vont au marché à bicyclette.

Cela étant, la nostalgie du paradis perdu n'est pas l'apanage des Massaïs. Le professeur Bernhard Grzimek, lui aussi, a nourri avec une rare intensité le rêve d'une nature protégée des prédateurs du monde moderne. Il a surtout *su le traduire en action* avant qu'il ne soit trop tard. Car, si les espèces n'ont guère changé par ici depuis que l'homme est homme, jamais elles n'ont paru plus menacées. Par l'homme.

« La simple description ne suffit pas à donner une idée de la taille et de la beauté du cratère, car rien ne peut y être comparé. C'est l'une des merveilles du monde. » C'est en amoureux que Grzimek évoquait ainsi le Ngorongoro, ce volcan dont le vaste cratère herbeux, étalé au fond d'un à-pic vertigineux, abrite un zoo naturel peuplé de milliers d'animaux. Le vieux savant allemand pouvait-il alors imaginer que, quelques années plus tard, le même cratère s'ornerait – hommage exceptionnel – d'une stèle dédiée à sa mémoire ?

Le Serengueti ne mourra pas

Discret, mais remarquable dans ce décor sauvage, le monument vient rappeler ce que les réserves de faune de la région doivent à l'action passionnée de cet homme. A commencer par celle unique au monde qu'est le Serengueti. Pour sauver ce parc, pour garder vivants ses millions d'animaux dans le patrimoine de l'humanité, Grzimek se battit *« comme un lion »*. Il écrivit un livre, *Le Serengueti ne mourra pas*, et entreprit de réaliser un film pendant le tournage duquel son fils, Michael, devait perdre la vie.

Cette croisade, ce sacrifice n'ont pas été vains – le Serengueti est bien vivant – mais ils restent insuffisants. *« A tous les niveaux, le braconnage est facilité par ceux pour qui la vie sauvage n'a qu'une valeur : celle des dollars. Et ils sont nombreux ! »* Jonglant avec les éléphants, l'ivoire et les dollars, le professeur Harji, de l'université d'Arusha, fait ses comptes. Macabres.

D'après lui, la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda possédaient, à eux trois, plus de 200 000 éléphants dans les années 70, dont les deux tiers en Tanzanie. Environ la moitié (80 000 en Tanzanie, 20 000 au Kenya et 2 000 en Ouganda) seraient encore en vie. Le reste, traqué par une armée de braconniers à la solde de trafiquants internationaux, a été massacré et sommairement dépecé.

A 20 kilos au minimum (et 100 au maximum) pour une paire de défenses, et à plus de 200 dollars le kilo d'ivoire, le compte est vite fait. *« Le massacre de cent mille éléphants – estimation la plus basse – représente un chiffre d'affaires d'au moins 400 millions de dollars, sans doute du double »*, estime notre interlocuteur.

Comme pour la drogue, un mélange de *« loi du marché »*, de pauvreté, d'intérêts divers et de laxisme officiel, le tout ajouté à l'immensité des réserves et à l'absence de tout sentiment de culpabilité, condamne les éléphants.

Quant au rhinocéros, il est, par endroits, en voie de disparition. Sa corne le perdra. En effet, les vertus curatives de cet appendice, et ses capacités aphrodisiaques supposées, en font un ingrédient fort prisé de la pharmacopée asiatique. Des dizaines de rhinocéros sont ainsi massacrés chaque année pour procurer un bref surcroît de virilité à de vieux Chinois fortunés.

La Tanzanie a d'autant plus à perdre dans ces massacres qu'elle possède un patrimoine de paysages et de faune à nul autre pareil. Et elle attire d'autant plus de touristes, et de devises, que le Kenya voisin, surexploité et dégradé par les braconniers, n'offre plus, et de loin, les mêmes garanties d'authenticité, de prix et de sécurité.

Boom touristique

Cela, les tour-opérateurs de Nairobi le savent mieux que quiconque, eux qui n'ont jamais cessé d'exploiter les avantages naturels de la Tanzanie. Pendant des années, la frontière et les parcs tanzaniens ont été, pour le plus grand profit des marchands de safaris kenyans, de véritables passoires. En échange d'une aumône, on glissait des joyaux tanzaniens comme le Serengueti, le Ngorongoro ou le Kilimandjaro dans les « tours du Kenya ». Parent pauvre, sans infrastructures touristiques ni personnel qualifié, la Tanzanie a dû longtemps s'en contenter.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Lire la suite page 17

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1380

DÉRAPAGES

(Match aller et retour URSS-Etats-Unis-Angleterre-Pays nordiques, Reykjavik, mars 1990)

Blancs : J. FEDOROWICZ
Noirs : R. VAGANIAN

Défense française

1. é4	é6	13. h5 !	Cf6
2. d4	d5	14. hxg6	hxg6
3. Cç3	Cf6	15. Cé-g5 (i)	Fxf3 (j)
4. Fg5	dxé4	16. Cxf3	Dd6 (k)
5. Cxé4 (a)	Fé7 (b)	17. Th4 !	Cd5
6. Fxf6	Fxf6 (c)	18. Td-h1 (l)	f5 (m)
7. Cf3	0-0 (d)	19. Dd2 !	ç5
8. ç3 (é)	b6	20. Dg5	Tf6 (n)
9. Fd3	Fb7	21. Cé5! (o)	çxd4
10. Dç2 (f)	Cd7	22. çxd4	Cé7
11. 0-0-0	g6 (g)	23. Th7 (p)	Tf7
12. h4 ! (h)	Fg7	24. Th8+!! (q)	Aband.

NOTES

a) Après 5. Fxf6, gxf6 ; 6. Cxé4, f5 ; Cg3, ç5 ! ; 8. Ff5+, Cç6 ; 9. Cg1-é2, Da5+ ; 10. Cç3, Fg7 ; 11. Cé2, çxd4 ; 12. Cxd4, 0-0 les Noirs ont un jeu actif (Szpiro-Foltys, 1937).

b) La variante Burn du système polonais (5..., Fé7) semble laisser aux Blancs moins de chances d'obtenir un avantage positionnel que la recommandation de Rubinstein 5..., Cb-d7.

ç) 6..., gxf6 est généralement considéré comme nettement plus risqué, sans qu'une réfutation ait cependant jamais été trouvée. La partie Ernst-Borges Mateos (Tallinn, 1989) est intéressante : 6..., g xf6 ; 7. Cf3, f6 (ou bien 7. Cf3, f5 ; 8. Cg3 !, ç5 ; 9. Fb5+ ! ou encore 7. Cf3, f5 ; 8. Cg3, h5 ; 9. Fç4 !) ; 8. Fd3, Fb7 ; 9. Dé2, Cd7 ; 10. 0-0-0, ç6 ; 11. Rb1, Dç7 ; 12. ç4 !, 0-0-0 ; 13. d5 !, Cf8 (ou 13..., çxd5 ; 14. çxd5, éxd5 ; 15. Cg3 avec une suite peu claire ou mieux 13... Cé5 !) ; 14. Cd4 ! (et non 14. dxé6, Cxé6 !), éxd5 ; 15. çxd5, Txd5 ; 16. Fç4, Td8 ; 17. F xf7 avec avantage aux Blancs.

d) On poursuit souvent par 7..., Cb-d7 ; 8. Dd2, (ou 8. Fd3 ou 8. Fç4 ou 8. ç3), b6. 9. Fb5, Fb7 ; 10. Cxf6+, gxf6 ; 11. 0-0-0. La tentative 7..., Fd7 est faible : 8. Dd2, Fç6 ; 9. Cxf6+, Dxf6 ; 10. Cé5, 0-0 ; 11. 0-0-0, Td8 (ou 11..., Cd7 ; 12. Cxç6, Gxç6 ; 13. h4 ! comme dans la partie Spassky-Petrossian, match de 1966) ; 12. Dé3, Fé8 ; 13. g3, Cd7 ; 14. Fg2, ç6 ; 15. f4, Dé7 ; 16. h4 et les Blancs sont mieux (Spassky-Donner, Leiden 1970).

é) 8. Dd2 est usuel : 8..., b6 ; 9. 0-0-0, Fb7 ; 10. Df4, Cd7 ; 11. Fd3, Fé7 ; 12. h4, Cf6 ; 13. Cé-g5, Dd6 (13..., Fxf3 ; 14. Cxf3, Dd6 ; 15. Cé5, ç5 est meilleur) ; 14. Cé5, Ta-d8 (si 14..., ç5 ? ; 15. dxç5, Dxç5 ; 16. Cd7 !) ; 15. Th3, ç5 ; 16. Tg3. Les Blancs surestiment leur position. Après 16..., Dxd4 !! ; 17. Fxh7+, Cxh7 ; 18. Txd4, Txd4 ; 19. Dé3, Cxg5 ; 20. hxg5, Té4 les Noirs obtinrent l'initiative et finirent par gagner au quarantième coup (Sax-Ehlvest, Rotterdam, 1989).

f) menaçant 11. Cxf6+ et 12. F xh7+.

g) Un affaiblissement du roque qui n'était pas nécessaire. 11..., Dé7 suivi de 12..., ç5 est plus indiqué.

h) Les Blancs profitent immédiatement de l'occasion qui leur est donnée d'ouvrir la colonne h et entament sur l'aile R une attaque assez dangereuse.

i) Avec la menace 16. Cé5 qui ferait exploser le rempart f7-g6.

j) Un échange peu glorieux du F.D qui a cependant le mérite d'alléger la pression.

k) 16..., Cd5 assurait une meilleure défense.

l) Menaçant de gagner rapidement par 19. Fxg6, fxg6 ; 20. Dxg6 et 21. Th8 mat.

m) Sur 18..., Cé7 les Blancs répondraient par 19. Dd2!, ce qui menace 20. Th8+!, Fxh8 ; 21. Dh6 suivi du mat. Après cette avance du pion f, les Blancs vont se frayer un passage sur les cases noires affaiblies. On notera les dérapages successifs des pions noirs (11..., g6 et 18..., f5).

n) Si 20..., Cé7 ; 21. Cé5 !, Fxé5 ; 22. dxé5, Dxd3 ; 23. Dxé7 ou 23. Th8+ avec gain.

o) Avec D+ deux T+C, les Blancs n'ont aucun mal à venir à bout de la résistance adverse.

p) Menace 24. Txg7+, Rxg7 ; 25. dh6+, Rg8 ; 26. Dh8 mat.

q) Une jolie fin : si 24..., Fxh8 ; 25. Txh8+, Rxh8 (ou 25..., Rg7 ; 26. Dh6 mat) ; 26. Cxf7+ avec gain de la D.

Solution de l'étude n° 1379
D. GURGENIDZE (1985)

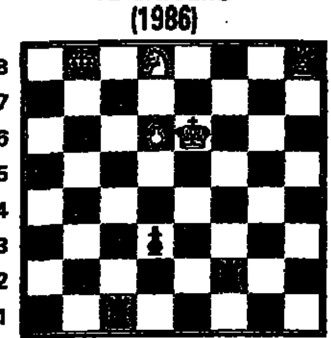
(Blancs : Ra4, Cb3, Pb6 et f6. Noirs : Ra8, Tg1, Fb8, Cé8.

1. f7 !, Tg4+ ; 2. Ra5 !, Tg5+ ; 3. Ra6, Cç7+ ! ; 4. bxç7, Tg8 ! (sans craindre 5. fxg8 = D, pat !) ; 5. fxg8 = F ! (une étonnante promotion qui aboutit à une fin de partie F+C contre F, c'est-à-dire à la nullité), Fxç7 ; 6. Cd4 ! avec la menace 7. Cç6 ; 8. Fé6 ; 9. Fç8 et 10. Fb7 mat. Incrovable !

6..., Rb8 ; 7. Cç6+, Rç8 ; 8. Fç6 mat.

CLAUDE LEMOINE

ÉTUDE N° 1380
A. GILLBERG
(1986)



BLANCS (4) : Ré6, Th8, Cd8, Pd6.
NOIRS (4) : Rb8, Tç1 et F2, Pd3.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1378

SÉCURITÉ GRATUITE

Il est normal que cette manche ait été chutée à la plupart des tables, car, même en regardant les quatre mains, la ligne de jeu gagnante n'apparaît pas immédiatement dans cette donne jouée dans un championnat en Ecosse.

	♠ — ♥ A V 10 8 5 ♦ V 10 5 4 ♣ A D V 6	
♠ 8 5 4 2 ♥ D 7 4 ♦ A D 8 7 3 ♣ 7	N / O E / S	♠ A 6 ♥ 9 6 3 2 ♦ R 6 2 ♣ 9 8 3 2
	♠ R D V 10 9 7 3 ♥ R ♦ 9 ♣ R 10 5 4	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 7 de Trèfle sec, *comment Mac Donald, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense, les atouts étant normalement répartis ?

Réponse :

Manifestement Ouest a un singleton à Trèfle, et il faut prévoir ce qui va se passer si on prend l'entame avec le 10 de Trèfle pour jouer atout (comme ce fut le cas dans la plupart des matches). Est fait l'As de Pique et il rejoue le 2 de Trèfle (un appel de préférence à Carreau). Ouest coupe et, discipliné, il contre-attaque le 3 de Carreau pour le Roi d'Est qui continue Trèfle pour *une deuxième coupe à Trèfle* et la chute...

Devant le danger de la coupe à Trèfle, un déclarant a eu l'idée de *jouer tout de suite le 4 de Carreau* du mort (après avoir pris l'entame avec le Valet de trèfle) et Est n'a pas pensé à fournir le Roi de Carreau. C'est donc *Ouest* qui a pris, et la défense n'a pu faire qu'*une* coupe à Trèfle.

C'était bien joué de la part du déclarant, mais il y avait une solution technique imparable qui était une sorte de *jeu de sécurité gratuit :* Mac Donald a pris le Valet de Trèfle avec le Roi (sans se faire trop d'illusions sur ce camouflage), puis il a joué *le Roi de Cœur* qu'il a pris avec l'As et il a continué avec le *Valet de Cœur*. Est ayant fourni le 2, *il a défaussé son singleton à Carreau* afin que les adversaires ne puissent communiquer dans cette couleur. Effectivement, grâce à ce jeu de *perdante sur perdante*, le déclarant s'était débarrassé de son Carreau en donnant la main à Ouest par la Dame de Cœur, et celui-ci ne put couper qu'un seul Trèfle, car Est ne put utiliser la reprise du Roi de Carreau...

Un labyrinthe

Certaines donnes (dont le contrat a pourtant été gagné à la table) ressemblent à de véritables labyrinthes. C'est le cas de ce chelem réussi il y a quatre ans au cours d'un tournoi en Crète. Même en regardant les quatre jeux, on ne voit pas comment la déclarante Tulla Riisnaes a pu faire douze levées. Mais le fil d'Ariane qui était devenu invisible a brusquement réapparu.

	♠ A R 10 6 4 ♥ V 10 5 4 ♦ — ♣ R D 10 4	
♠ V 8 ♥ R D 6 ♦ 10 8 7 3 2 ♣ 6 5 3	N / O E / S	♠ D 9 7 2 ♥ 9 7 3 2 ♦ D 9 5 ♣ A 2
	♠ 5 3 ♥ A 8 ♦ A R V 6 4 ♣ V 9 8 7	

Ouest ayant entamé le 3 de Trèfle, Est prit avec l'As et contre-attaqua Cœur. *Comment Tulla Riisnaes, en Sud, a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Les enchères, qui n'ont pas été indiquées, auraient pu se dérouler ainsi pour aboutir au chelem :

Sud	Nord
1 ♦	1 ♠
2 ♣	2 ♥ (forcing)
2 SA	4 ♣
4 ♥	6 ♣

Sur « 4 Trèfles » Sud aurait dû dire « 4 Carreaux », une enchère qui aurait découragé Nord et l'aurait incité à s'arrêter prudemment à « 5 Trèfles ».

COURRIER DES LECTEURS

« Impasses condamnées » (n° 1369). Dans cette donne superbe où Hnaris a brillamment gagné 6 Piques grâce à un placement à l'atout, le mort, évidemment, n'a coupé que deux fois Carreau puisque Sud n'en a que deux. Merci à ceux qui en ont fait la remarque.

PHILIPPE BRUGNON

scrabble ®

N° 343

CAR LE MOT C'EST LE VERBE...

« Et le Verbe c'est Dieu. » Cette conclusion hugolienne d'un poème des *Contemplations* exprime bien la bénédiction que constituent pour les scrabbleurs quelque trente verbes nouveaux (1989 et 1990) ayant cinq lettres au maximum. La plupart de ces verbes génèrent trente flexions : c'est dire qu'une forte proportion des mots nouveaux que vous serez appelés à jouer sont des formes verbales facilement assimilables. Voici une première livraison de ces verbes : ACTER, prendre acte – AIRER v.i., nicher – AUNER, mesurer à l'aune – BUSER, recaler (belg.) – CATIR, lustrer – COTIR, meurtrir (un fruit) – DOLER, aplanir – ECHER, appâter – EMIER, émietter – FADER, partager un butin – FLUER v.i., s'écouler – GLUER, coller – GUEER, passer à gué. Voici maintenant une liste de mots ayant pour anagramme une flexion des verbes susdits : à vous de la trouver. Exemple : CAMATES/ACTAMES (flexion d'ACTER) – AUBIERS – COITTES – CORNIOTS – DARIOLE – DELATION – FONDAIS – GATEUSE – GOUINES – IODLONS – IRONISA - NIMOISE – NUAISON – RONDELET – TERMINEE – TRACTION – TRICOTAI. Solutions ci-dessous. *(A suivre.)*

MICHEL CHARLEMAGNE

★ **Chronique n° 341 : « O Tyr ».** – OCULI, sorti du PLI dans le sens de 3e dimanche de carême, est rentré dans l'ODS comme pluriel d'OCULUS, petite ouverture ronde, en architecture ; il est bien entendu invariable. *(M. Edouard Huberdeau, Paris.)*

★ **Partie de Cannes (même chronique).** – 2e coup : ME(J)UGEAI, 11 E, égale le top. 6e coup : BE(R)NENT, 13 A, est le sous-top. 13e coup : le sous-top est MONOIDES, 4 H, 63. *(M. Bruno Bloch, Luxembourg.)*

★ **Solution des anagrammes :** AUBIERS/BUSERAI (BAISEUR, BAISURE) – COITTES/COTITES (SCIOTTE) – CORNIOTS/COTIRONS – DARIOLE/DOLERAI (IODLERA, ORDALIE) – DELATION/DOLAIENT – FONDAIS FADIONS – GATEUSE / GUEATES – GOUINES / GUEIONS – IODLONS / DOLIONS – IRONISA / AIRIONS – NIMOISE / EMIIONS (SIMONIE) – NUAISON / AUNIONS – RONDELET / DOLERENT – TERMINEE / EMIERENT (MENTERIE) – TRACTION / CATIRONT (CONTRAIT) – TRICOTAI / COTIRAIT.

Tournoi de Dôle
1re manche 18 mars 1990
27, rue de la Sous-préfecture,
on joue lundi 20 heures,
mercredi et vendredi 14 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	GEETZN?			
2	IILOCSW	TE(I)GNEZ	H 6	102
3	IILC+SUY	WONS	10 F	33
4	IIY+PITF	CLUSE (a)	11 D	27
5	IPIF+LJV	YETI	7 G	24
6	LJV+TEL?	FLIP (b)	6 J	30
7	VT+MOIIN	J(O)LIE	12 A	48
8	TMI+IESA	OVNI	10 A	20
9	TRELOVX	ATIMIES (c)	5 C	83
10	RLOV+IEA	TEX	4 C	41
11	SSOEAMT	REVOLAI	4 H	93
12	UHNBDEN	TOMASSE (d)	O 4	89
13	-AAMKNUQ	JUBE	A 12	39
14	AMNUQ+SG	KA	3 M	46
15	MNUQ+TEA	GOALS	K 3	26
16	T+BDDFEE	MANQUE	N 10	43
17	BDE+HDEP	DEFET	15 K	30
18	DEP+CUAR	HEBDO	A 6	33
19	RRLHNNO	DRUPACEE	L 8	80
20	RRLNN+AE	OH	2 M	34
21	N+RREEAU	BRANLER	14 A	22
22	RE+NIOU	AUNER	15 D	27
23	RENIU	COQ	13 L	24
		RIEN	3 A	17
			TOTAL	1011

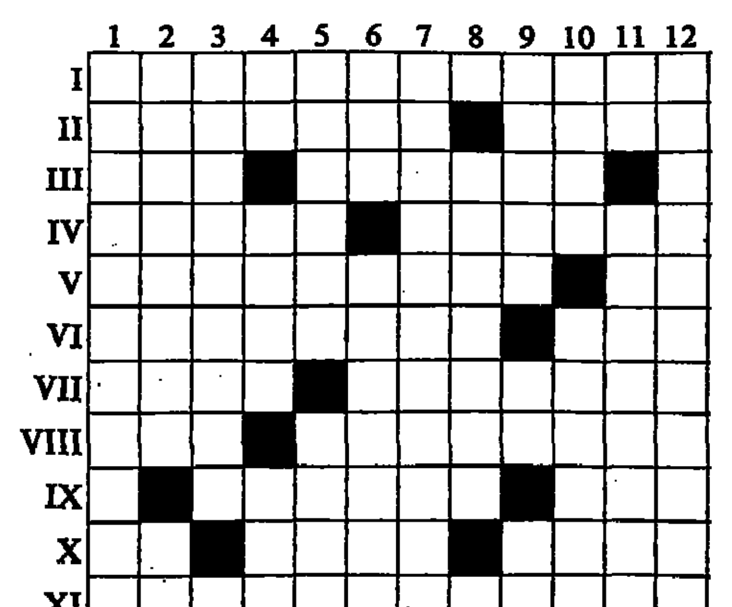
(a) ou SUCE, 11 E. (b) PORTOFLIP. (c) ou l'anagrame AMITIES. (d) MAESTOSO, A 3, 80.

Résultats finaux

1. F. Leroy, 1007. – 2. G. Amet, 1006. – 3. G. Boccon, 1003.

mots croisés

N° 607



Horizontalement

I. Ce n'est pas Georges mais Pierre Augustin. – II. Fait une faveur. Reçoit le soleil. – III. Fut une grosse bête. Forcément exquis. – IV. Courte séparation. On le déboulonne, de-ci de-là. – V. Il n'hésite pas à se déplacer. Il n'est pas le seul à briller. – VI. C'est à votre bon cœur qu'elle s'adresse. Pour faire le trottoir. – VII. Transmet votre choix. Mis à sec, ou presque. – VIII. J'y mets du mien ou du sien. Mettra à flots. – IX. Est-ce un excès de pureté qui lui donne cette inconsistance ? La ressemblance avec le précédent est dans la délicatesse. – X. Note. Fit aller. Gros rocher. – XI. Petites coquines.

Verticalement

1. N'aime pas les grandes surfaces. – 2. C'est le style. Pronom inversé. – 3. Cette belle a plusieurs millions d'années. – 4. Elle est très vieille aussi, mais beaucoup moins. Pour des prunes. Se mut en désordre. – 5. Mène certainement quelque part, et aussi à l'essoufflement. On les choisit avec grand soin si l'on est amateur. – 6. Dans l'auxiliaire. Firent de la résistance. – 7. Remettrai de l'ordre dans les traitements. – 8. Il vous fera souffrir de toutes les manières. – 9. Est-ce vraiment le fait d'un chat ? Pour une œuvre. Pronom. – 10. Chacun est content d'en trouver un. Le quart d'un jeu. – 11. Voyelles. Elle est authentique ainsi. – 12. Ils freinent toute évolution.

SOLUTION DU N° 606

Horizontalement

I. Hydroglisseur. – II. Aurore. Beurra. – III. Scones. Idiots. – IV. Acidité. Indue. – V. Rat. Lunette. – VI. Solennisera. – VII. Et. Gélule. Soi. – VIII. Usait. Yeux. Te. – IX. Sûrette. Serin. – X. Entremêlèrent.

Verticalement

1. Hasardeuse. – 2. Yucca. Tsun. – 3. Droits. Art. – 4. Rond. Ogier. – 5. Oreillette. – 6. Gestuel. Tm. – 7. Ennuyée. – 8. Ibi. Enle. – 9. Séditieuse. – 10. Suints. Xer. – 11. Erodées. Ré. – 12. Urtu. Rotin. – 13. Raseraient.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

N° 609

Horizontalement

1. AABCEORT (+ 1). – 2. AEGIRTU (+ 4). – 3. AIOOORRT. – 4. AADENORT. – 5. ABEEILR (+ 1). – 6. CEHIORSS. – 7. AAEGIRR (+ 4). – 8. EIILNOV (+ 2). – 9. EHIMST. – 10. DEEFILRU (+ 1). – 11. AACEILM (+ 2). – 12. AAEIMNZ. – 13. AINOOSTT. – 14. ABIRSTT. – 15. ACEEEPSS. – 16. CEEIRRV (+ 1). – 17. ACEELSST (+ 1). – 18. AEERSUX (+ 1).

Verticalement

19. AABEIRSV (+ 1). – 20. DELORST. – 21. DEEIOSSU (+ 2). – 22. ACHINORT (+ 1). – 23. ADEGIILT (+ 1). – 24. BEHIMNOO. – 25. ADEENRTT (+ 3). – 26. ADENORT (+ 4). – 27. AEIMORSS (+ 2). – 28. AABIORRS (+ 1). – 29. BCCEHIL – 30. AEHIINTZ. – 31. AGHILOT. – 32. EEGIMNRT (+ 3). – 33. EEGIRTT. – 34. AAEGILRR (+ 1). – 35. AEEHIPPT. – 36. AAHNRTX.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

SOLUTION DU N° 608

1. HOPITAL. – 2. AUTOPORT. – 3. ORIGINEL (RELIGION). – 4. GURDWARA, lieu de culte des sikhs. – 5. EGRATIGNE. – 6. IAMBIQUE. – 7. AMUIRONT. – 8. DENSITES (DESTINES DETINSSE TENDISSE). – 9. FLATTEE. – 10. REPETE (PETREE PRETEE). – 11. AIDEAUX, pièce de bois sur une charrette. – 12. EMOULUE. – 13. PANMIXIE, absence de sélection naturelle. – 14. TESTEES. – 15. DEVASA (EVADAS). – 16. PERENNE (EPRENNE). – 17. PRUSSIEN. – 18. SAUSSAIE. – 19. HOMELAND. – 20. DEPULPE. – 21. ORIGAMI, art du papier plié, au Japon). – 22. MANIES (SAMIEN...). – 23. PERONIER. – 24. IGUANIDE (ENDIGUAI). – 25. EUMENES, guêpes (MENEUSE). – 26. TINTEREZ. – 27. ONEREUX. – 28. LEGGINS. – 29. TEIGNES (SIEGENT). – 30. LUNATIQUE. – 31. BIENFAIT. – 32. INSULINE (INULINES). – 33. SADISMES (ADMISSES). – 34. PERCUTE. – 35. OVALES. – 36. TATERAIT (ATTRAITE RETATAIT). – 37. PEUREUSE. – 38. TRIMARD. – 39. EXISTANT.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

صحكنا من الاجل

SANS VISA

LA TABLE

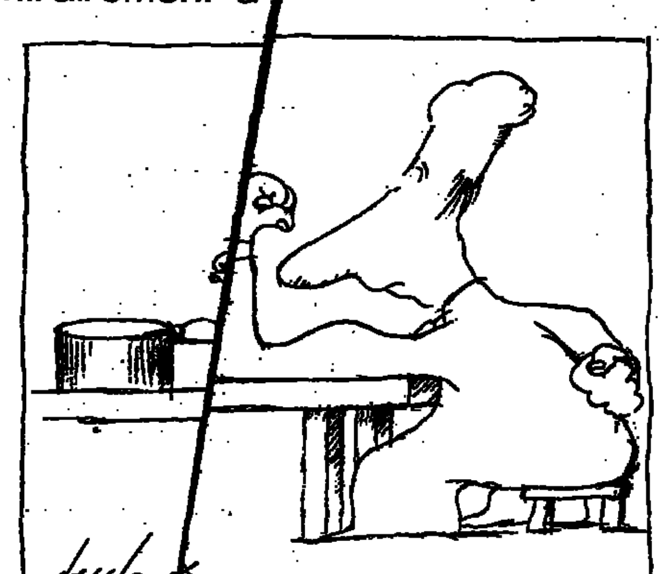
Où l'on repa e de Popeye...

... qui lui, contrairement à phonse Allais, aimait les épinards

ILS viennent de Perse, leur nom de là-bas, *ispany*, ayant donné en latin *spinachia (spinaccia oleracea pour les savants)* et en arabe *esbanach*. Ce sont d'ailleurs les Arabes qui les introduisirent en Espagne. Et un « traité » d'Ibn Haddajadj l'assure : les épinards étaient cultivés à Séville dès le onzième siècle.

Les médecins vantaient alors leurs vertus émollientes. Et Pierre de Crescences, dans son livre *Des prouffits champestres et ruraulx* (1532), précise : *« Les épinoches sont semés à profit en septembre et octobre pour carèmes ensuyvants, elles tiennent le ventre moiste et valent à la douleur de la gueule qui vient du sang et de cole rouge* (bile) ».

Le Moyen Age en fit grande consommation. Les progrès de la culture firent naître ensuite de nombreuses variétés de ces *« balais de l'estomac »*, dont les diététiciens nous disent qu'il faut les cuire tels, en casserole, à sec, puis les tremper dans l'eau froide pour garder le vert initial. Ainsi sont conservés les vitamines A et B et surtout C, le fer, le phosphore et le cobalt qu'ils renferment (à noter que l'oxalate qu'ils contiennent aussi doit les faire déconseiller aux rhumatisants, arthritiques et personnes sujettes à des problèmes néphrétiques). C'est pourquoi il ne faut pas les conserver longtemps après cuisson (au restaurant, méfions-nous !). Peu nutritifs (20 calories aux 100 grammes), ils conviennent bien à certains régimes.



Leur consom on devenait restreinte, ma 1928 la date marqua leur re, selon le mot de Jéró stern : Dave Max Fleishe *ait de créer* Popeye, et ce pour l'épinard, un grand suc « pub ».

Il n'emp on ne le voit guère sur cartes, sinon comme ac agnement avec d'autres lé , petite et molle flaque ve e sur l'assiette, aqueuse a sible et fadasse au goût. Alo mment s'étonner que le cl 'apprécie point ? On song mot d'Alphonse Allais : *aime pas les épinards et suis fort aise car si je les a j'en mangerais et comme je ne les aime pas, cela me serait infiniment désagréable ! »*

En fait, l'épinard peut se manger cru, en salade (lorsqu'il est frais et tendre), contrairement à l'assurance d'Alexandre Dumas qui, dans son *Grand Dictionnaire de cuisine*, affirme que ses feuilles *« ne se mangent que cuites »*. Il en donne une douzaine de recettes, du potage d'épinards (cuits avec eau, beurre, sel, marjolaine, thym, oignon piqué avec, à mi-cuisson, ajout de sucre et d'une poignée de raisins secs) aux rissoles d'épinards, épinards au jus, à l'anglaise, maître d'hôtel, etc. A remarquer que la tourte d'épinards est en feuilletage et que les épinards, une fois cuits, sont pilés au mortier avec sucre, beurre et zestes de citron vert confits. Et qu'il propose aussi des épinards au sucre mélangés de deux macarons pilés, entourés *de biscuits à la cuillère (1)*.

Nous n'en sommes plus là et la bouillabaisse d'épinards de Reboul, tout comme le soufflé aux épinards et anchois, les cervelas farcis aux épinards, etc., ont disparu. Même Michel Oliver en son *Bistrot de Paris* (33, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. : 42-61-16-83), ne propose pas sa recette de millas aux épinards (le millas, c'est la « polenta » de chez nous, disent les gens du *Sud-Ouest !*), *qui est pourtant* bien savoureux.

Mais voici l'été qui vient. Notez que vous pourrez pratiquer les mêmes recettes avec cet épinard d'été appelé tétragone (importé d'Australie par le capitaine Cook). Maupassant, qui, lui non plus, ne pouvait souffrir les épinards, se vit servir un jour par son cuisinier un plat d'« épinards de Tétragonie » et s'en régala. Comme quoi...

LA REYNIÈRE

(1) Mais ne les blanchissez pas, recommande Jean-Pierre Coffe dans son *Vrai vivre* (éditions Le Pré aux Clercs). Faites les fondre et, à l'eau de végétation, ajoutez un soupçon d'excellent beurre ou une cuillerée de crème double fraîche. Et il ajoute que l'on en fait des tourtes et des quiches exquises.

SEMAINE GOURMANDE

L'Oréade

Bernard Guilhaudin a quitté les « pianos » de Laurent pour s'établir à son compte et sous cette enseigne. Sagement, il a *choisi une petite maison* (45 couverts) en face d'un parking (indispensable aujourd'hui à Paris) à deux pas de la place Clichy, de Pigalle et au pied de *la butte. Sa cuisine* est, on le savait, toute de délicatesse (coquillages en omelette manquée, cervelle de veau cloutée d'anchois, raie aux fruits secs, rougets au bouillon d'olives noires, noisettes d'agneau au café grillé, joue de bœuf aux radis noirs, etc.), jusqu'aux desserts (succès de cacahuètes et glace à l'orgeat).

Mais tout cela est bon avec des petits pains de chez Poujauran (réchauffés sur place), des fromages de chez Dubois, des couteaux pour les viandes de Laguiole et qui coupent, important ! Une carte des vins d'ouverture mais déjà intéressante. Et si, à la carte, il faut compter 350/450 francs, il y a un menu au déjeuner à 195 francs (deux plats du marché, fromage et dessert) et un menu matin et soir à 320 francs bien alléchant. On peut donc croire au succès car le cadre de cette vieille maison (ce fut il y a des lustres « Maître Claude, rôtisseur »), entièrement refait, est ravissant, clair, agréable.

▶ L'Oréade,
6, rue Caulaincourt,
75018 Paris.
Tél. : 45-22-55-66.
Fermé samedi
et dimanche midi.
CB – DC – AE.
Chiens acceptés.

Didier Delu

Cette petite maison d'un « mordu » de la cuisine est agréable. La cuisine aussi, d'une carte courte mais intelligente où, outre la « suggestion selon le marché », la salade gourmande (foie gras et langoustines), l'émincé de saumon, les filets de sole aux pistils de safran, le ris de veau en fricassée, le filet de bœuf à la moelle précèdent, outre les fromages de Marie-Anne Cantin, la cervelle de canut et un mille-feuilles de roquefort. Beaux desserts.

Cave honnête et, surtout, une remarquable carte des whiskies (dix-sept pure-malt, par exemple !). A *la carte, compter* 300 F mais deux menus (déjeuner : 150 F et midi et soir : 210 F).

▶ Didier Delu
85, rue, Leblanc,
75015 Paris.
Tél. : 45-54-20-49.
Fermé samedi et dimanche.
CB – AE – DC
Salon : 16 couverts.
Chiens acceptés.

Le Chambord à Neuilly

Là encore, il s'agit d'un inconnu du Michelin. C'est pourtant l'un des meilleurs de Neuilly dans son style.

Passé la saison du gibier, c'est aux poissons et aux crustacés (un vivier et des arrivages directs de Roscoff) que M. Lempereur fait appel (avec aussi ses classiques, son pigeon en croûte de sel, son boudin « du pays », etc.). Beurre d'Echiré, fromages de chez Alléosse (ah, ce camembert de lait cru !). Menu déjeuner à 220 F. A la carte : 300/350 F.

▶ Le Chambord,
17, rue P.-Chatousse,
92000 Neuilly.
Tél. : 47-47-73-17.
Fermé dimanche.
CB – AE – DC
Salon : 12 couverts.
Chiens acceptés.

L. R.

● **Lecteur satisfait.** – ...Du *Feu follet* (place de la mairie, à Mougins ; tél. : 93-90-15-78). On le croit volontiers. Le gendre et la fille d'André Surmain (du *Relais de Mougins, tout à côté) ont réussi* là un chef-d'œuvre : cadre, gentillesse de l'accueil, qualité de la cuisine simple et folklorique et surtout prix très doux (y compris des vins). Menus à 98 F, à 118 F et à 160 F.

● **Inflation.** – Une faute d'impression a fait écrire que les menus de la mère Fillioux, au début de ce siècle, étaient à 35 francs. C'est évidemment 3,50 francs qu'il fallait lire.

L. R.

DÉCOUVERTE

La face cachée du Kilimandjaro

Suite de la page 15

Les temps ont changé, même si le confort laisse encore à désirer. L'an dernier, près de 200 000 touristes ont cahoté sur les pistes tanzaniennes. Ce n'est pas la population de la ville d'Arusha qui s'en plaindra. Et surtout pas le « Dottore » Filippo Sannasardo, un aimable octogénaire sicilien qui égrène des souvenirs d'un autre temps pendant que son épouse, arrivée il y quarante ans du Pirée, joue sans faiblir du tiroir-caisse. C'est que l'on ne chôme pas dans la boutique de souvenirs de l'hôtel *New Arusha*, où une nuée de touristes pressés vient s'approvisionner en « artisanat local ».

Un formulaire en quatre exemplaires

A Arusha, modeste capit provinciale qui fut un tem celle d'une éphémère comm nauté est-africaine, les comm çants, premiers bénéficiaire boom touristique et d'un re de libéralisme, ont retrouv sourire. *« Les affaires bien. »* Elles iraient en mieux si pour chaque d encaissée il ne fallait pas e remplir un formulaire en re exemplaires.

Paperassière et corromp la bureaucratie reste omnip te. Elle campe même sans r rds sur les ruines d'une gra nto-pie qu'elle a contr à terrasser : celle, lancée i ême par le président Nyere d'un *Homo socialistus africanis*. Un « homme nouveau » : digne, indépendant et autosuffisant.



Photo de Wilfred Thesiger, extraite de *Visions d'un nomade*, Editions Plon, albums « Terre humaine »

Après vingt-trois années de collectivisation forcée et de marasme économique, et malgré de remarquables progrès côté éducation et santé, cet homme-là est en voie de disparition. Il a dû ravaler son orgueil, rentrer dans le rang libéral, avaler la purge du FMI... Certains en profitent ; mais la majorité, qui voit son maigre pécule fondre sous l'effet des dévaluations, de la hausse des prix et de la corruption, ne s'en porte pas mieux pour le moment.

L'espoir de l'indépendance

La vie d'Andréa Keche est un reflet amer de ces années-là et de celles qui les ont précédées. Ce vieil homme effacé, qui flotte dans un costume acheté à un fripier de trottoir, est de ceux que l'on ne voit pas, et auxquels on ne pense pas. C'est pourtant lui le vrai homme d'Arusha. Bon père et bon mari (neuf enfants), employé modèle et paroissien assidu, il a vu passer l'histoire sans avoir la moindre prise sur ses péripéties, sans que sa vie et encore moins son niveau de vie en soient tellement changés.

Andrea se souvient d'Arusha, simple poste de garnison ; du remplacement des Allemands par les Britanniques (*« bien moins brutaux avec les Africains »*) ; de l'univers des grandes plantations et, plus tard, des jeunes Noirs enrôlés dans les armées de Sa Majesté, *« qui ne sont jamais revenus, dont femmes et enfants sont restés sans nouvelles »*. Et aussi de l'indépendance et de l'espoir qu'elle suscitait.

« Pour les étrangers... »

Que reste-t-il de tout cela ? Un homme qui, à soixante ans passés, s'échine à faire pousser des haricots et du maïs sur un bout de terrain ; qui possède *« un poste de radio et une bicyclette cassée »* ; qui survit en se privant beaucoup, mais qui s'estime pourtant moins mal loti que la plupart des gens du coin, ses fils compris.

On ne sait plus quoi dire. Ni à lui ni à son cousin, un fonctionnaire qui gagne 3 000 shillings par mois (*« de quoi nourrir ma famille pendant cinq jours »*), et qui ajoute, sur le ton de l'évidence : *« Le reste vient de la corruption. »*

On hasarde qu'ils ont, *« malgré tout »*, la chance de vivre dans l'un des plus beaux endroits du monde. La réponse vient aussitôt remettre les choses en place : *« Les beautés de notre pays ne sont pas pour nous*, dit le vieil homme. *Elles sont pour les étrangers qui peuvent se payer le voyage. Pour nous, seul le Kilimandjaro est gratuit. Parce qu'on le voit de loin. »*

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 13 AVRIL

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Rétrospective Claude Jutra : Dreamspeaker (1976), de Claude Jutra ; Surfacing (1980), de Claude Jutra, 16 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : The Call Girls (1973, v.o. traduction simultanée), de Long Gang, 19 h ; Rétrospective Claude Jutra : Marie-Christine (1970), de Claude Jutra ; Mon Oncle Antoine (1970), de Claude Jutra, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Salle Garance (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : Neuf Vies (v.o. s.t. anglais, traduction simultanée), d'Arne Skouen, 14 h 30 ; Harry Munter (1969, v.o. s.t.f.), de Kjelle Grede, 17 h 30 ; les Huit Balles meurtrières (1972, v.o. s.t.f.), de Mikko Niskanen, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

La Parisienne : Femmes du peuple : Publicités Darty les femmes de ménage (1976-1987), Paulette et Néness (1984) de Yann Piquer, Portraits, la dame des lavabos (1988) d'Alain Cavalier, les Matinales (1967) de J. Krier, 14 h 30 ; Rêve de femmes : On s'est tous défilés (1988) de Jean-Luc Godard, Carnet de notes sur vêtements et villes (1989, v.o.) de Wim Wenders, 16 h 30 ; Maîtresses Femmes : la Tour (1928) de René Clair, Celeste (1981) de Percy Adlon, 18 h 30 ; Maîtresses Femmes : Publicité Samaritaine, les Bonnes Femmes (1960) de Claude Chabrol, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

CÉZANNE (Fr.-All.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CHARLIE (A., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMAIS, NULLE PART, A PERSONNE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES MAÎTRES DE L'OMBRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

MY LEFT FOOT (Irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (Iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PACIFIC PALISADES (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

TANGO ET CASH (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TURNER & HOOCH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN JEU D'ENFANT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VALMONT (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES ACTEURS DE BONNE FOI. Théâtre des Deux Portes (43-66-42-17) dim. soir, lun., mar. 20 h 30 ; dim., 15 h. (11).

LE SANG DES FLEURS. Lucernaire Forum - Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34), 20 h. (11).

UNE ROBE LONGUE, J'EN AI PAS L'USAGE. Point-Virgule (42-78-67-03) lun. 22 h 30. (11).

LES BONNES. Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau (34-62-01-99) mer., jeu., ven., sam. à 20 h 45. (11).

SMAIN. Olympia (47-42-25-49). Jeudi, vendredi, samedi, mardi à 20 h 30 ; dimanche et lundi à 17 h (12).

COLLOQUE SUR L'AMENAGEMENT D'UNE RÉGION DU NORD. Ivry-sur-Seine - Théâtre d'Ivry (46-70-21-55) dim. soir, lun. 20 h 30, dim. 16 h. (13).

ÇA PRÉSERVE DE TOUT SAUF DE L'AMOUR. Théâtre Grévin (42-46-84-47) dim., lun., 22 h. (17).

LES CHARLOTTES. Berry (43-57-51-55) dim., lun. 20 h 30. (17).

COURTEMANCHE. Palais des Glaces - Grande salle (42-85-30-31) dim., lun. 21 h. (17).

DESTROY TV. Tourtour (48-87-82-48) 22 h 15. (17).

ESOTERICK SATIE. Bateau théâtre péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89). 18 h 30. (17).

HUMOUR NOIR ET BLANC CASSÉ. Théâtre Grévin (42-46-84-47) dim., lun. 20 h 30. (17).

MATOU D'PANTRUCHE. Bateau-théâtre péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89) dim., lun. 21 h 45. (17).

LE BARON. Aubervilliers - Théâtre d'Aubervilliers Groupe TSE Centre dramatique national (48-34-67-67) dim. soir, lun. 20 h 30 ; dim. 16 h 30. (17).

LE BEL INDIFFÉRENT. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) dim., lun. 19 h. (17).

BISOUS, BISOUS. Michel (42-65-35-02) dim. soir, lun. 21 h 15 ; samedi 18 h 30 et 21 h 30 ; dimanche à 15 h 30. (17).

THÉATRES

[…]ÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Dactylos : 20 h 30.

[…]ANDIERS DE PARIS (43-66-[…]17). Les Malapeste présentent en si[…]nce les Douze Clowns de minuit et […]e Clownerie : 20 h 30.

[…]OINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-[…]). ◇ Adélaïde 90 : 20 h 45.

[…]NE (43-38-19-70). ◇ The Win[…]tale (le Conte d'hiver) : 20 h 30.

A[…]TIC-ATHÉVAINS (48-06-36[…]. ◇ La Fille de Rimbaud : 20[…]

AT[…]TE (46-06-11-90). Naître coupable […] victime : 20 h 30.

AT[…] (46-06-49-24). Popkins : 21 h

ATH[…]-LOUIS JOUVET (47-42-67-2[…] alle C. Bérard. ◇ Français encor[…] effort si vous voulez être républicain[…] 0 h 30. Salle Louis Jouvet. L'Ami[…] femmes : 20 h 30.

BATE[…]ÉATRE PÉNICHE DOCTEUR […]DIS (42-08-68-89). ◇ Cinémass[…] : 19 h. ◇ Charli Encor : 21 h. ◇ […]lage horaire : 22 h 30.

BOUFFE[…] (42-96-60-24). Quelque […]ans cette vie : 20 h 45.

BOUFFO[…]ÉATRE DU XIXE (42-38-35-5[…] ◇ Le Monte-Plats : 20 h 30.

CAFÉ DE GARE (42-78-52-51). Marc Jolivet au Café de la Gare : 20 h 30. R[…] Roger et Roger : 22 h.

CARTOUC[…] ATELIER DU CHAUDRON (43-2[…]04). La Grande imprécation devan[…] murs de la ville : 20 h 30.

CAVEAU DE […]ÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les V[…] satiriques : 21 h.

CENTRE GE[…]S-POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ […]estion : 18 h 30.

CINQ DIAMA[…] (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 3[…]

COMÉDIE CA[…]ARTIN (47-42-43-41). C'est din[…] 21 h.

COMÉDIE DE […]S (42-81-00-11). Voltaire's Folies : […]

COMÉDIE DES […]MPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Le[…]ir de rompre et le Pain de ménage : 2[…]

COMÉDIE ITALIE[…] (43-21-22-22). La Comédie de l'am[…]0 h 30.

CRYPTE SAINTE[…]ÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE[…]00-19-31). Le Mystère de la charit[…] Jeanne d'Arc : 18 h 15.

DAUNOU (42-61-6[…] Le Diamant rose : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (4[…]30-31). Ni sala, ni malec : 20 h 3[…]

DEUX ANES (46-06-[…]). Les Tonton's farceurs : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (4[…]47-47). ◇ Mes Provinces : 20 h 30

DOJO-ASAHI (43-8[…]89). les Fausses Confidences : 20[…]

EDGAR (43-20-85-11). […] Babes-Cadres : 20 h 15. ◇ Nou[…]ait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA G[…]Y (47-42-59-92). ◇ Les Maxibule[…] h 45.

ESPACE EUROPÉEN (42-9[…]68). ◇ Spectacle Eric Thomas : 20 […]

ESPACE MARAIS (48-04-9[…]. Baudelaire : 18 h 30. Le Jeu de […]our et du hasard : 19 h 30. La […]tte : 21 h 30.

FONDATION DEUTSCH DE L[…]EURTHE (42-50-76-25). Que la […]erait belle Une dernière soirée ch[…]ton Tchékhov : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Un […]fois ou rien : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (4[…]2-16-18). Un œil plus bleu que l'[…] : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THE[…]E OF PARIS (43-26-63-51). Who […]d Agatha Christie ? : 20 h 30.

GALERIE HUGUES BOURDIN (43[…]55-66). Les Muses mutines : 20 h 3[…]

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-90-09). ◇ les Bidochons, hist[…] d'amour : 20 h 15. ◇ Apostropho[…] nous : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLET[…] (SOUS CHAPITEAU) (42-49-77-22[…] Délibérément pire : 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27[…]88-61). ◇ Venise rue de Grenelle […] 19 h. Déflagrations : 20 h 30. Une petite[…] douleur : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ La Madeleine Proust à Paris : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lenz : 20 h 30. Y en a pas que des belles : 22 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Simon... sexe m'était conté : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Dresseur de mots, cracheur d'images : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. ◇ Le Sang des fleurs : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. La Jalousie du barbouillé, l'Amour médecin : 18 h. Zistoir Rosette : 20 h. ◇ La Terre est une pizza : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Smooch-Music : 20 h. Vendredi ou Vrigdag : 21 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). ◇ De Sacha à Guitry : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Une journée chez ma mère ou Racontez-nous ça en trois mots : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Quelques jours avant Pâques : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Oui patron ! : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

OLYMPIA (47-42-25-49). ◇ T'en veux ? : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). François Silvant et ses Dames : 20 h 15.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 20 h 45.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Le Nouveau Testament : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). Hernani : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Céline ou l'Extraordinaire Epopée de Ferdinand Bardamu : 18 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi ! : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Vounet Super Star : 19 h 30. Les Stagiaires : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Vous avez dit Bigard : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Banc : 20 h 30.

T.L.D. (LES DÉCHARGEURS) (42-36-00-02). Le Condamné à mort : 19 h. L'Amant et Première Nuit : 20 h 45.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◇ Le Voyage : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (34-62-01-99). ◇ Les Bonnes : 20 h 45.

THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). Le Jour et la Nuit : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. True West, en alternance avec Crimes of the Heart spectacles en anglais : 20 h 15. Belle de Mai. La Famille : 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). ◇ Propriété condamnée : 19 h 30. Sketches : 20 h 30.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-66-42-17). ◇ Les Acteurs de bonne foi : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Narcisse ou l'Amant de lui-même, Augustine de Villeblanche ou le Stratagème de l'amour : 20 h 30.

THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). ◇ Maintenant, j'ai un jardin : 21 h.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Décameron des femmes : 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Cabaret Berlioz ou la Vie privée d'un romantique : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). ◇ Joko fête son anniversaire : 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Greek (à la Grecque) : 20 h 30. Petite salle. Le Petit Silence d'Elisabeth : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). ◇ L'Antiphon : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. La Traversée de l'hiver : 20 h 30. M.I.T. ◇ Madame […]abbé de Choisy : 21 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). […]a Drague : 21 h.

[…]ARIÉTÉS (42-33-09-92). La Prési[…]nte : 20 h 30.

RÉGION PARISIENNE

[…]BERVILLIERS (THÉATRE ÉQUES[…] ZINGARO) (48-78-75-00). ◇ Zin[…] : 20 h 30.

[…]NEVILLIERS (THÉATRE DE GEN[…]LLIERS) (47-93-26-30). La Bonne A[…] du Setchouan : 20 h 30.

[…]-SUR-SEINE (THÉATRE D'IVRY) (4[…]-21-55). ◇ Colloque sur l'amé[…]nagement d'une région du Nord : 20[…]0.

NE[…]Y-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-[…]-03-83). Comment gagner le max[…]m en travaillant un minimum : 20 h[…]

SAIN[…]DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHIL[…]) (42-43-17-17). Salle Le Terrier. […]tre : 20 h 30.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 14 AVRIL

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 11 heures et 14 h 30, métro Louvre (M.-C. Lasnier).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 11 heures et 14 h 30, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Le quartier de l'Odéon », 14 h 30, sortie métro Odéon, statue de Danton.

« Les hôtels du Crédit foncier, place Vendôme », 15 heures, 14, rue des Capucines (Monuments historiques).

« Soliman le Magnifique », 10 h 30, entrée de l'exposition, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 14 h 30, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Vie quotidienne et symbolique des pharaons », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« L'opéra Garnier », 14 h 30, hall d'entrée, statue de Lulli (Arts et caetera).

« Le Louvre, du donjon à la Pyramide », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires, (Connaissance de Paris).

« Les nouvelles salles de la Révolution et de l'Empire au Musée Carnavalet », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (D. Fleuriot).

« Soliman le Magnifique », 14 h 45, entrée de l'exposition, Grand Palais (L'Art pour tous).

« Spirites et médiums au Père-Lachaise », 14 h 45, angle place Gambetta/avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Promenade insolite du Père-Lachaise au vieux village de Charonne », 15 heures, mairie, 6, place Gambetta (Paris et son histoire).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du Passé).

« Le Grand Louvre, de Philippe Auguste à la Pyramide », 16 heures, sortie métro Louvre (Tourisme culturel).

« Les salons de l'Opéra », 15 heures, sous l'arcade centrale extérieure (M. Banassat).

DIMANCHE 15 AVRIL

« La galerie dorée de la Banque de France » (carte d'identité), 10 h 30, 2, rue Radziwill (M.-C. Lasnier).

« Grande Arche et quartier de la Défense », 11 heures et 15 heures, hall du RER la Défense, sortie L (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'île Saint-Louis de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chénizot », 11 heures et 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Promenade au cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

« L'ancien village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Abbesses (Monuments historiques).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise, 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (M. Pohyer).

« Personnages illustres et folles architectures du Père-Lachaise », 14 h 30, métro Gambetta, sortie avenue du Père-Lachaise (Art et caetera).

« L'Opéra Garnier), 14 h 30, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« L'arche de la Défense et son quartier, 14 h 30, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« Les deux bras de la Bièvre derrière les Gobelins », 14 h 45, métro Gobelins, sortie boulevard Arago (M. Banassat).

« Académie française et collège des Quatre-Nations », 15 heures, 23, quai de Conti (I. Hauller).

« Saint-Eustache et les Halles, d'hier et d'aujourd'hui », 15 heures, portail principal (Connaissance de Paris).

« L'ancienne Cour des Miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Les grandes heures des galeries du Palais-Royal », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 15 AVRIL

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Résurrection du Christ et résurrection du monde », par Natya ; « Voyances et messages inspirés aux auditeurs », par Natya.

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 13 avril

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche.
Les meilleurs moments de l'émission. Avec *Patrick Bruel,* Michel Boujenah, Francis Perrin, Marie-Laure Augry, Frédéric François, Evelyne Leclercq, Martha Villalonga, Jean Lefebvre, François Feldman, Roch Voisine, Kaoma, Anne Blondin, François Valéry, Isabelle Aubret.
22.45 ▶ Magazine : Grands reportages.
Titanic, 78 ans sous les mers, de Bernard Nicolas.
23.45 Documentaire :
La saga de la chanson française. De Christian Mesnil. 7. Jacques Brel.
0.40 Journal, Météo et Bourse.

A2

20.40 Série : Détective gentleman.
La récompense, de Sidney Hayers avec Albert Fortell, Lewis Collins.
21.40 Opération Drapeau blanc 90.
21.45 Apostrophes.
Thème : Dieu et les journalistes. Avec Marc Bressant *(Mémoires d'un vieux parapluie),* Cabu *(les Interdits de Cabu),* André Frossard *(Dieu en questions),* Franz-Olivier Giesbert *(le Président),* Paul Guimard *(Un concours de circonstances),* François-Henri de Virieu *(la Médiacratie).*
23.05 Journal et Météo.
23.25 Cinéma : Colonel Redl. ■■■
Film germano-hongrois de István Szabo (1985). Avec Klaus-Maria Brandauer, Hans-Christian Blech, Armin Muller-Stahl (v.o.).

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa.
En direct des Saintes (Guadeloupe). Les épaves du volcan, de Claude Rives.
21.35 Feuilleton : Pierre le Grand (6e épisode).
22.20 Journal et Météo.
22.45 *Magazine :* Faut pas rêver.
De Georges Pernoud, présenté par Marc Bessou.
23.40 Musique : Carnet de notes.
Caprice héroïque pour deux pianos, de Saint-Saëns, par Christian Ivaldi et Noël Lee.
23.50 Documentaire : Aventures de l'esprit.
Palettes, d'Alain Jaubert : La vierge au chancelier Rolin, de Van Eyck ; Philippe Soupault et le surréalisme, de Jean Aurenche et Bertrand Tavernier (2e partie).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : L'œil du python.
De William Friedkin, avec Joe Cortese, Jack Youngblood.
22.00 Spectacle : Le monde du cirque.
22.45 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La bête de guerre. ■
Film américain de Kevin Reynolds (1987). Avec George Dzundza, Jason Patric, Steven Bauer.
0.45 Cinéma : Barry Lyndon. ■■■
Film britannique de Stanley Kubrick (1975). Avec Ryan O'Neal, Marisa Berenson, Patrick Magee (v.o.).

LA 5

20.40 Série : Sur les lieux du crime.
Charly Hannah, de Peter Hunt, avec Robert Conrad, Red West.
22.25 Téléfilm : Nous n'irons plus au bois.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Droit de vengeance.
De Christopher Crowe, avec Christina Raines, Paul Shenar.
22.10 Série : Brigade de nuit.
23.00 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Barbara Hendricks.
De Sylvie Faguer, Nicole Genetet-Morel, Jean-Luc Léon.
21.00 *Tragédie lyrique :* la voix humaine.
De Poulenc, livret de Jean Cocteau.
22.05 Théâtre : L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves.
D'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine.

FRANCE-MUSIQUE

22.20 Musique légère.
23.07 Le livre des mesianges.
0.30 Poissons d'or.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
Cloches, mortiers et moulins.
21.30 Musique : Black and blue.
De quatre à six cordes.
22.40 Nuits magnétiques.
Les délices des mathématiques *(rediff.).*
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
Les home studios.

Samedi 14 avril

TF1

15.45 Tiercé à Saint-Cloud.
17.00 Divertissement : Mondo Dingo.
17.30 Trente millions d'amis.
Les anti-stress d'Yves Duteil ; Opération SOS refuge ; Les rescapés de Neuville ; La Turbie : rapaces de compagnie.
18.00 Série : Paire d'as.
18.50 Série : Marc et Sophie.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou !
Emission présentée par Patrick Sébastien.
22.20 Magazine : Ushuaïa.
Sommaire : Les coraux de Bélize ; L'âme de la vie sauvage ; Dauphins ambassadeurs ; Baboons blues ; Le mystère de Mallory et Irvine.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal et Météo.

A 2

14.45 Magazine : Sports passion.
Golf : Open de Cannes-Mougins ; Opération Drapeau blanc 90.
17.05 Magazine : Aventures-voyages.
Aventure au pays du dragon du tonnerre, de Jean-Michel Marchais.
18.10 Club sandwich. Les trésors d'Universal ; Woody Woodpecker show ; La reine de la jungle ; Woody Woodpecker show ; Les nouvelles aventures de Lassie ; Le cartoon surprise.
19.52 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal, opération Drapeau blanc 90 et Météo.
20.40 Variétés : Champs-Elysées.
Les années Ray Ventura au Paradis latin. Avec Sacha Distel, Frédéric François, Micheline Dax, Franck Fernandel, Carlos, Arielle Boulin-Prat, Patrick Préjean, Fabienne Guyon, Caroline Clerc, Shitty, Ursuline Kairson, La Brigade du Paradis latin, Sergio.
22.30 Série : Les brigades du Tigre.
23.30 Journal et Météo.
23.55 Magazine : Cinéma, cinémas.
D'Anne Andreu, Michel Boujut et Claude Ventura. Sommaire : Attal et Zardi ; Cyd Charisse ; Jacques Bonnaffé ; Richard Fleischer ; Anne Brochet.

FR 3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Magazine : Rencontres.
Proposé par le FAS et l'ARA, présenté par Pauline Zeinebb Dourah et Mustapha Tossa.

— *De 15.00 à 19.00 La Sept* —

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30 le journal de la région.

— *De 20.00 à 0.00 La Sept* —

0.00 Série rose : A la feuille de rose.
De Michel Boisrond, avec Philippe Khorsand, Isabelle Petit-Jacques.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —

16.20 Sport : Snooker.
Finale de l'European Open.
17.35 Documentaire : Les allumés...
Les crucifiés des Philippines, de Jérôme Bouyer.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : Jessie, à la vie à la mort.
De Glenn Jordan, avec Lee Remick, Scott Wilson.
Une infirmière condamnée pour exercice illégal de la médecine.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Sport : Boxe.
Championnat d'Europe des poids welters : Antoine Fernandez (Fr.) — Freddy de Meulenaere (Bel.).
22.45 Sport : Football.
Championnat de France : Marseille-Bordeaux.

LA 5

16.30 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.15 Série : *Rintintin junior.*
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.45 Journal.
20.40 Téléfilm : Les sept cascadeurs.
De John Peyser, avec Elke Sommer, Patrick MacNee.
22.15 Téléfilm : Le privé de l'espace.
De Vik Rubenfeld, avec Nikki Fastinetti, Cliff Aduddell.
23.55 Résultats championnats de foot.
0.00 Journal de minuit.

M 6

17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M6 express.
18.05 Variétés : Multitop.
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Série : Hongkong connection.
L'homme au bachoir, de Roger Cheveley, avec Ray Lonnen.
21.30 Série : Les cadavres exquis de Patricia Highsmith.
Pour le restant de leurs jours, de Peter Kassovitz, avec Brigitte Fossey, Jean-Pierre Bacri.
22.25 Téléfilm : Unité d'élite.
De Richard Lang, avec Robert Stack, Herb Edelman.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

17.00 Documentaire : Le salon de musique.
Jean-Pierre Drouet : percussions). D'Olivier Gutton.
17.45 Musique : Trois strophes sur le nom de Paul Sacher.
De Dutilleux.
18.00 Magazine : Mégamix.
De Martin Meissonnier.
19.00 Documentaire : Les trois dernières sonates de Schubert.
De Mildred Clary.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
De Philippe Grandrieux.
20.45 ▶ Documentaire : Route One-USA (1).
De Robert Kramer.
22.45 Soir 3.
23.00 Court métrage : Un mode d'emploi.
D'Eduardo Serra.
23.30 Court métrage : Douro, faina fluvial.
De Manoel de Oliveira.

FRANCE-MUSIQUE

23.08 Le monde de la nuit.
0.30 La terrasse des audiences du clair de lune. Dominique Merlet, piano.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Michel Nebenzahl, philosophe.
20.45 Juste avant la nuit. Entretiens inédits de Bernard-Marie Koltès avec Lucien Attoun.
22.35 Musique : Opus. Nusrat Fateh Ali Khan, chanteur de Kawali du Pakistan, et son ensemble.
23.00 Pâques orthodoxes. En direct de la cathédrale Alexandre-Nevski, à Paris.
0.05 Clair de nuit.

Dimanche 15 avril

TF1

6.05 Série : Intrigues.
6.30 Série : Côté cœur.
6.58 Météo (et à 7.53, 11.20).
7.00 Série : Mésaventures.
7.25 Série : Passions.
7.55 Jardinez avec Nicolas.
8.10 Le Disney club.
Les Gummi ; La bande à Picsou ; Tic et Tac ; Reportages ; Bricolage ; Mickey pompier ; Série : Le chevalier Lumière ; Variétés.
10.05 Hit NRJ-TF1.
10.55 Magazine : Les animaux du monde.
Les animaux dans la pub. *L'impact sur les ventes, les difficultés de tournage.*
11.25 Magazine : Auto-moto.
11.55 Jeu : Tournez... manège.
12.30 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Feuilleton : Côte Ouest.
16.30 Tiercé à Auteuil.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
Présenté par Anne Sinclair. Invité : Claude Lelouch.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Le gendarme se marie. □
Film français de Jean Girault (1968). Avec Louis de Funès, Claude Gensac, Michel Galabru.
22.15 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Don Camillo Monseigneur. □
Film franco-italien de Carmine Gallone (1961). Avec Fernandel, Gino Cervi, Alexandre Rignault.
0.35 Journal et Météo.

A2

8.00 Magazine : Oscar et Daphné.
Hello Kitty ; Jeannot le chat ; Danny raconte ; Bouli ; Les Ratties.
8.40 Opération Drapeau blanc 90.
8.47 Jardinages.
9.00 Connaître l'islam.
9.15 Emissions israélites.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante.
Culte de Pâques en eurovision, depuis l'église de La Coudre à Neuchâtel (Suisse).
11.00 Messe de Pâques, en eurovision, depuis la cathédrale Notre-Dame-des-Miracles à Saint-Omer (Pas-de-Calais).
12.00 Bénédiction urbi et orbi.
12.35 Opération Drapeau blanc 90.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
Le monde est à vous, avec Sylvie Vartan.
14.50 Opération Drapeau blanc 90.
15.05 Série : Mac Gyver.
16.00 L'école des fans.
Spécial danse classique.
16.50 Documentaire : La planète des animaux.
17.45 Opération Drapeau blanc 90.
18.10 Magazine : Stade 2.
Football : championnat de France ; Cyclisme : Liège-Bastogne-Liège ; Golf : Open de Cannes-Mougins ; Equitation : finale de la Coupe du monde de sauts d'obstacles ; Automobile : Safari rally ; Basket : portrait de l'entraîneur de Limoges ; Rugby : sélection des Landes-sélection de l'Ulster ; Les résultats de la semaine.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal, opération Drapeau blanc 90 et Météo.
20.40 Cinéma : James Bond contre Dr No. ■■
Film britannique de Terence Young (1962). Avec Sean Connery, Ursula Andress, Joseph Wiseman.
22.25 Opération Drapeau blanc 90.
22.30 ▶ Sartre, une vie.
Emission présentée par Frédéric Mitterrand. Sommaire : Sartre intime ; Sartre politique ; L'œuvre de Sartre ; Reportages ; Documents d'archives ; Lectures.
0.30 Journal et Météo.

FR3

8.00 Samdynamite.
Casper ; Minimômes ; Denver ; Paroles de bêtes ; Fraggle rock... and roll ; Le zoo club ; *Les comptines du Vieux Continent ; Dix doigts de malice ; Les p'tits loups-garous ; Skippy ; Maguilla le gorille ; Comptine en anglais ; Dusty.*
10.30 Magazine : Mascarines.
Présenté par Gladys Say.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Magazine : Musicales.
D'Alain Duault. Deuxième symphonie ; Résurrection, de Mahler, par l'Orchestre et le Chœur de Paris, dir. Fenyon Bychkov.
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche.
Golf : Open de Cannes-Mougins ; Cyclisme : Liège-Bastogne-Liège ; Jumping : finale de la Coupe du monde de saut d'obstacles à Dortmund ; Séquence humour.
17.30 Magazine : *Montagne.*
Le ski au Japon, de François Dom.
18.00 Amuse 3.
Les entrechats ; Cartoon ; Kimboo ; Les tortues ; Jeu : Il était une fois la vie ; Voyage dans une toile.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
Emission présentée par Sylvain Augier, à Briançon. Avec Gabrielle Lazure, Julie Pietri, Beackdoor, les Charts, La Fiancée du Pirate, *Lou Galo, La* Compagnie Créole.
22.10 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Le divan.
D'Henry Chapier. Invité : Alexandre Paleologu, ambassadeur roumain en France.
23.00 Cinéma : *Golgotha.* ■■
Film français de Julien Duvivier (1935). Avec Robert Le Vigan, Edwige Feuillère, Harry Baur.

CANAL PLUS

7.00 *Dessins animés :* Décode pas Bunny.
8.25 Cabou cadin
Agence toutouriaques ; Barney ; Charlotte, Fléo et Benjamin.
9.00 Cinéma : La fureur du revenant. ■
Film chinois de Wu Ma (1982). Avec Samo Hung, Wu Ma, Lin Zhengying.
10.40 Cinéma : La bête de guerre. ■
Film américain de Kevin Reynolds (1987). Avec George Dzundza, Jason Patric, Steven Bauer.

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Magazine : Rapido.
Présenté par Antoine de Caunes.
13.00 Flash d'informations.
13.05 Magazine : Mon zénith à moi.
Présenté par Michel Denisot. Invité : Monseigneur Lustiger.
14.00 Magazine : L'homme qui voulait tuer le pape.
De Gavin Millar, avec Martin Shaw, Ian Sears. *La vie d'Ali Agça.*
15.50 Documentaire : La grande désillusion.
D'Anne Doubek et Wolf Konerding.
16.35 Documentaire : Le grand Rift.
2. Pêches miraculeuses... et les lacs pétrifiés, d'Adrian Warren.
17.05 Magazine : 24 heures.
Rediffusion de l'émission du 14 avril.
18.00 Cinéma : A deux minutes près. ■■
Film français d'Eric Le Hung (1988). Avec Jacques Weber, Charlotte de Turckheim, François-Eric Gendron.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.35 Flash d'informations.
19.40 Dessins animés : Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.
20.30 Cinéma : Mes meilleurs copains. ■■
Film français de Jean-Marie Poiré (1988). Avec Gérard Lanvin, Christian Clavier, Jean-Pierre Bacri.
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Belle de jour. ■■■
Film français de Luis Bunuel (1966). Avec Catherine Deneuve, Jean Sorel, Michel Piccoli.
23.55 Documentaire : La grande désillusion (rediff.).

LA 5

6.30 Le journal permanent.
8.00 Dessins animés.
10.35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
11.27 Série : Superminds.
12.30 Documentaire : Beauté sauvage.
De Frédéric Rossif. Peuple ailé.
13.00 Journal.
13.35 Série : K 2000.
14.30 Série : Hondo.
15.25 Série : La reine des diamants.
16.25 Série : Rintintin junior.
16.50 Magazine : Télé-matchs dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Astérix le Gaulois. ■
Film français d'animation de Goscinny et Uderzo (1967).
22.10 Dessin animé : Manu.
22.25 Magazine : Ciné Cinq.
22.35 Cinéma : Les travaux d'Hercule. ■
Film italien de Pietro Francisci (1957). Avec Steve Reeves, Sylva Koscina, Gian Maria Canale.
0.00 Journal de minuit.

M6

6.00 Musique : Boulevard des clips (et à 16.05, 23.45, 0.35).
7.50 Variétés : Multitop.
9.00 Jeu : Pour un clip avec toi.
10.30 Variétés : Fréquenstar.
11.00 Série : L'île fantastique.
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.10 Série : Mon ami Ben.
12.35 Série : La petite maison dans la prairie.
13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : L'éclosion des monstres.
De J. Piquer Simon, avec Oscar Martin, Ian Sera. *Des œufs géants venus d'ailleurs.*
22.05 Magazine : Sport 6.
22.10 Capital.
22.15 Téléfilm : Sept femmes commandos.
De Chu Yin Ping, avec Venus Lin, Teresa Tsui. *Elles sont invincibles.*
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : anglais.
15.00 Téléfilm : Carl Lange.
16.15 Court métrage : Les pinsons.
De Caroline Thivel.
16.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma (2).
De John Edwards.
17.00 Documentaire : Barbara Hendricks.
De Sylvie Faguer, Nicole Genetet-Morel, Jean-Luc Léon.
18.00 Tragédie lyrique : La voix humaine.
De Poulenc, livret de Jean Cocteau.
19.00 Théâtre : L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves.
D'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine.
21.00 Cinéma : Aniki-Bobo. ■■
Film portugais de Manoel de Oliveira (1942). Avec Nascimento Fernandes, Vital Dos Santos, Antonio Palma.
22.10 Cinéma : Les loups. ■■
Film portugais de Rino Lupo (1923). Avec Branca de Oliveira, Joaquim Almada.
23.00 Documentaire : Que la lumière soit.
De Célia Lowenstein.

FRANCE-MUSIQUE

23.05 Climats. Musiques traditionnelles.
0.30 Archives dans la nuit.

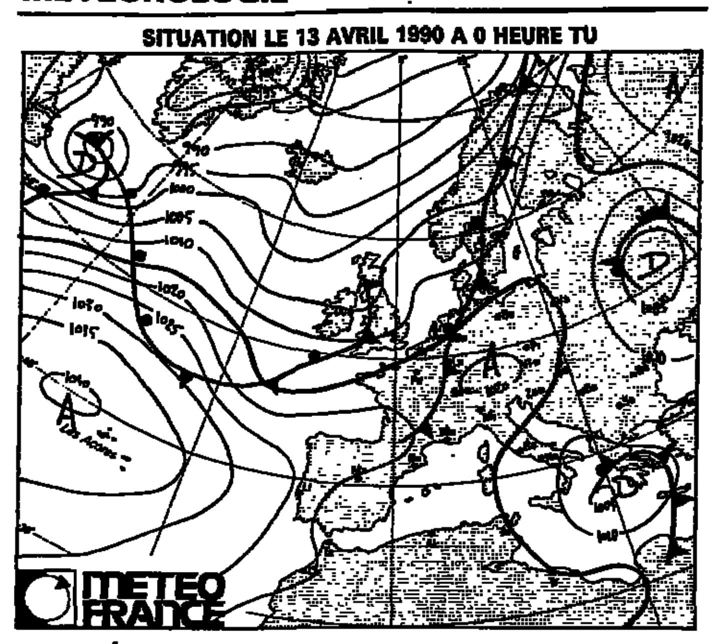
FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Du côté de Sweeloo-Vincent-Van-Gogh-en-Drenthe.
22.35 Musique. Le concert. Semaine sainte à Bonifacio.
0.05 Clair de nuit.

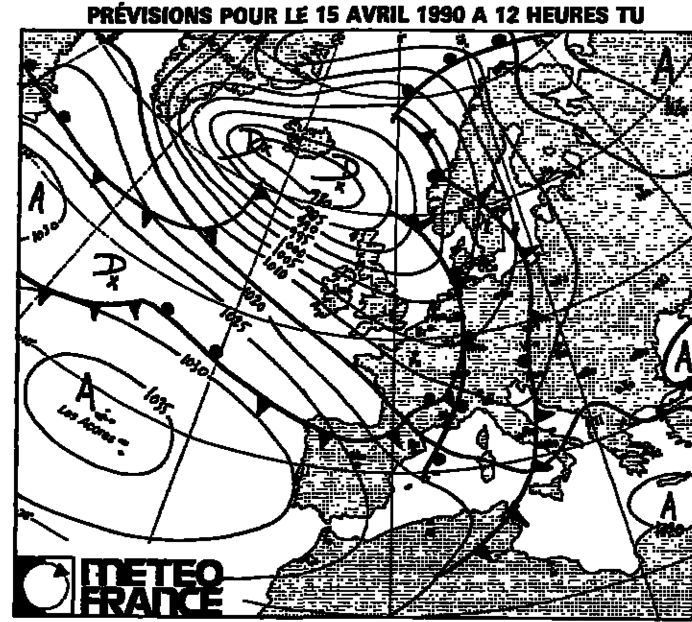
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 AVRIL 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 avril à 0 heure et le dimanche 15 avril

Ce week-end de Pâques sera caractérisé par un temps médiocre avec le passage de plusieurs perturbations qui apporteront en toute région de la pluie et des averses. Il neigera sur le relief à partir de 1 000 mètres.

Samedi : temps médiocre, nuageux et pluvieux.

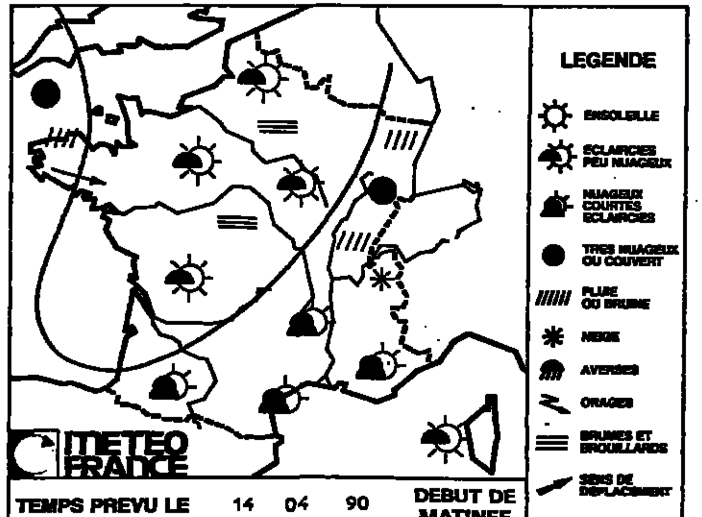
Le matin, le ciel sera couvert de l'Alsace au Massif Central aux Pyrénées et au littoral méditerranéen. Il pleuvra, plutôt faiblement vers le Sud-Est, avec des chutes de neige sur le relief à partir de 1 000 mètres. Ailleurs, c'est-à-dire en Corse et de la Lorraine à l'Aquitaine et jusqu'au Nord et à l'Ouest, les éclaircies seront belles avec un temps un peu brumeux dans l'intérieur. A la mi-journée, le ciel se couvrira sur la Bretagne, la Normandie et sur les côtes atlantiques, et il commencera à pleuvoir faiblement. L'extrême est du pays, c'est-à-dire les régions allant de l'Alsace aux Alpes et à la Corse, seront encore sous de nombreux nuages avec encore quelques chutes de pluie et de neige.

Les températures matinales seront de l'ordre de 3 à 5 degrés dans les régions où il y aura eu des éclaircies nocturnes. Ailleurs, soit sous les nuages, elles seront comprises entre 5 et 10 degrés du Nord au Sud. Les températures maximales seront comprises entre 11 et 14 degrés sur une moitié nord du pays et 14 et 18 degrés plus au sud.

Dimanche : pluies ou averses en toute région.

Le matin, la quasi-totalité du pays sera sous la pluie. Seuls le Sud-Est et la pointe Bretagne pourront bénéficier d'éclaircies. Cependant, sur l'Ouest, les nuages se développeront rapidement et le temps sera à l'averse. A la mi-journée, il pleuvra sur une grande moitié est du pays, soit de la Lorraine et de l'Alsace au Massif Central aux Pyrénées et jusqu'à la Corse. A l'arrière de cette zone de temps pluvieux, les éclaircies seront de retour, mais les averses accompagnées d'un vent de nord-ouest soutenu seront également présentes.

Au lever du jour, il fera très doux avec 6 à 10 degrés sur l'ensemble du pays.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-4-1990 à 6 heures TU et le 13-4-1990 à 6 heures TU — le 13-4-1990

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	18	7	D
BIARRITZ	14	9	D
BORDEAUX	16	10	D
BOURGES	14	9	C
BREST	13	8	P
CAEN	14	8	C
CHERBOURG	13	8	C
CLERMONT-FER	15	8	C
DIJON	11	5	C
GRENOBLE St-M-H	14	2	D
LILLE	13	7	P
LIMOGES	12	7	P
LYON	13	6	—
MARSEILLE-MAR	18	8	D
NANCY	9	7	B
NANTES	15	7	C
NICE	18	9	D
PARIS-MONTS	12	9	N
PAU	16	9	N
PERPIGNAN	18	11	C
RENNES	15	9	P
ST-ÉTIENNE	12	6	C
STRASBOURG	10	7	P
TOURS	13	7	C
TOULOUSE	16	9	C
POINTE-A-PITRE	31	21	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	20	8	D
AMSTERDAM	13	4	P
ATHÈNES	19	12	P
BANGKOK	39	28	P
BARCELONE	20	10	N
BELGRADE	13	4	D
BERLIN	14	2	N
BRUXELLES	12	6	D
LE CAIRE	28	16	C
COPENHAGUE	12	6	P
DAKAR	24	18	D
DELHI	37	21	P
DJERBA	22	16	D
GENÈVE	10	5	C
HONGKONG	23	19	C
ISTANBUL	—	—	—
JÉRUSALEM	19	11	C
LISBONNE	19	12	D
LONDRES	16	8	C
LOS ANGELES	24	13	D
LUXEMBOURG	7	6	B
MADRID	21	6	C
MARRAKECH	26	11	D
MEXICO	23	9	A
MILAN	19	3	D
MONTRÉAL	1	–4	D
MOSCOU	9	7	C
NAIROBI	26	16	C
NEW-YORK	17	4	D
OSLO	9	2	B
PALMA-DE-MAJ.	20	7	N
PÉKIN	14	8	P
RIO-DE-JANEIRO	26	26	C
ROME	15	5	D
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	10	2	B
SYDNEY	29	19	D
TOKYO	22	16	P
TUNIS	19	9	N
VARSOVIE	15	0	C
VENISE	16	4	D
VIENNE	12	5	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

L'abbaye de Flaran

La Poste mettra en vente générale, le lundi 23 avril, un timbre à 3,80 F *Abbaye de Flaran (Gers)*.

Construite sur les bords de la Baïse, l'abbaye de Flaran est aujourd'hui l'édifice cistercien le mieux conservé du Gers. Construite à partir de 1151, elle obéit aux normes architecturales de l'ordre des Cîteaux. La Révolution a mis fin à sa vie religieuse. Elle fut vendue à des particuliers. Après un incendie destructeur, en 1970, une procédure d'expropriation fut engagée, à l'issue de laquelle le département du Gers devint propriétaire des lieux, en 1972. Le timbre représente l'entrée de la salle capitulaire.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Eve Luquet, est imprimé en taille-douce en feuille de cinquante. A noter qu'Eve Luquet exposera des gravures à la galerie Checura-Forestier, 4, rue du Laos, Paris-15e, du 17 avril au 5 mai (tél. : (1) 40-56-95-30).

▶ **Vente anticipée à Valence-sur-Baïse les 21 et 22 avril, de 9 heures à 18 heures au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'abbaye de Flaran (salon du logis abbatial) ; le 21 avril, de 9 heures à 12 heures au bureau de poste de Valence-sur-Baïse.**

▶ **Souvenirs philatéliques 12 F plus port auprès de Louis Chavarot, 6, rue Montluc 32000 Auch.**

▶ **Week-end philatélique deux jours dans le Gers, aller et retour en avion par Orly, visite de l'abbaye tout compris 1 790 F. Renseignements : Loisirs-Accueil Gers, Maison de l'agriculture BP 99 32003 Auch CEDEX (tél : 62-63-16-55 poste 414) ou Maison du Gers et de l'Armagnac 1618 boulevard Haussmann 75009 Paris (tél : (1) 42-46-91-39)**

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Exposition canine et UIT.** — L'Office des émissions de timbres-poste de Monaco a émis deux timbres, le 15 mars 1990 : *Exposition spéciale « collies »* (2,30 F) et *125e anniversaire de l'Union internationale des télécommunications* (4 F), signé par Claude Andréotto.



● **Télécarte FITEM.** — Le Festival international de la télécommande et du modélisme se déroulera, du 22 au 29 juillet, au Corbier-La Toussuire. Avec un volet philatélique consacré au chemin de fer et une télécarte tirée à mille exemplaires, vendue par souscription. (Renseignements : office du tourisme, F. Dufresne, 73300 Le Corbier, tél. : 79-64-30-99). Date limite de réservation, le 15 mai.

● **Expos-bourses.** — Le Club amical d'Arzon (Morbihan) organise sa première exposition philatélique les 14, 15 et 16 avril, à la salle des fêtes de la mairie d'Arzon. (Renseignements, souvenirs philatéliques : M. Genty, 43, rue des Ormeaux, 56640 Arzon).

Le premier Salon européen des hobbies de collection se déroulera à Menton (Alpes-Maritimes), Palais de l'Europe, avenue Boyer, les 14, 15 et 16 avril. Au programme : armes, modèles réduits, cartes postales... et un bureau de poste temporaire. (Renseignements : J.-C. Volpi, tél. : 93-57-48-82).

L'Association des collectionneurs de Gourdon (Lot) a invité l'écrivain Jean Charles, qui dédicacera ses livres, pour son premier Salon toutes collections, salle des Pargueminiers, à Gourdon, le lundi 16 avril, de 9 h 30 à 18 heures. (Renseignements, tél. : 65-41-10-04).

Une exposition au Muséum

Cristaux précieux

Des pierres blanches, roses, vertes, bleues, rouges, ocres, jaunes, violettes, dorées. Tout l'arc-en-ciel et ses nuances infinies n'y suffiraient pas pour décrire les couleurs des cristaux précieux exposés dans la chambre forte de la galerie de minéralogie et de géologie du Muséum national d'histoire naturelle. De même, la variété des formes rondes, polyédriques, rhomboïdales, cubiques, pyramidales, arborescentes, et des surfaces, fibreuses, veloutées, hérissées, donne-t-elle un aperçu de l'inventivité de la nature.

Les « clous » de l'exposition sont un diamant brut de 72 carats — bien terne — prêté par la De Beers et le grand saphir de Louis XIV (135 carats).

En prime, il y a la beauté. Ces cristaux, venant des collections du Museum, de l'Ecole des mines de Paris, de l'université Harvard (Etats-Unis) et d'« amateurs » privés, sont précieux parce que rares. Mais, en plus, ils sont d'une beauté exceptionnelle. Dans les vitrines, couleurs et formes sont un ravissement. Comme le dit M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, qui a inauguré cette exposition le 10 avril : *« Ordre et fantaisie, perfection et coquetterie : avec les cristaux, le monde minéral revêt son costume de fête. »*

Y. R.

▶ **« Cristaux précieux », jusqu'au 31 décembre 1990. Galerie de minéralogie et de géologie. Jardin des plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 17 heures. Entrée : 25 F.**

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 14 avril

Aurillac, 14 h 15 : mobilier, tableaux ; **Royan**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Saint-Jean-de-Luz**, 14 h 30 : Extrême-Orient, archéologie ; **Saumur**, 14 h 30 : pièces d'or, bijoux.

Dimanche 15 avril

Beaulieu-sur-Mer, 14 heures, **Honfleur**, 15 heures : tableaux modernes ; **Sens**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Tonnerre**, 14 h 30 : mobilier, orfèvrerie.

FOIRES ET SALONS

Antibes, Orange, L'Isle-sur-la-Sorgue, abbaye de Royaumont, Quiberon, Chaunay, Bernay et Neufchâtel-en-Bray.

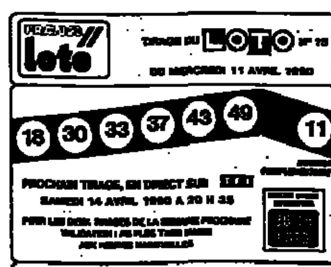
JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 12 avril 1990 :

DES DÉCRETS

● N° 90-325 du 5 avril 1990 portant publication de l'accord international sur la procédure applicable à l'établissement des tarifs des services aériens réguliers intra-européens (ensemble une annexe) fait à Paris le 16 juin 1987 ;

● N° 90-326 du 5 avril 1990 portant publication de l'accord international relatif au partage de la capacité sur les services aériens réguliers intra-européens (ensemble une annexe), fait à Paris le 16 juin 1987.



CARNET DU Monde

Naissances

— Michel et Marianne LORENZI, Julie, Jean, Camille et Pierre,

annoncent la naissance de

Sophie,

le 7 avril 1990, à Paris.

Décès

— Mme Jean David,
Le professeur et Mme Louis David,
et leurs enfants,
M. et Mme J. Maurice Fritsch,
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Adrien David,
et leurs enfants,
Mme Jean Baril,
et ses enfants,
Mme et M. Noël Fidel,
et leurs fils,
Mme Marcel Jacquet,
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean DAVID,
leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle,

survenu le 9 avril 1990.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Julien-en-Genevois, le 12 avril.

8, rue du Jura,
74160 Saint-Julien.

— M. et Mme Claude Mandray,
et leurs enfants,
font part du décès de

Mme Henri MANDRAY,
née Anna Habermacher,

survenu le 11 avril 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu vendredi 13 avril, dans l'intimité, à Nancy.
(Ni fleurs ni couronnes)

10, rue de la Néva
75008 Paris.

— Ses enfants,
Sophie, Jérôme, Denis et Odile,
M. et Mme Christian Tallet
et leur fils Pierre,
M. et Mme Bernard SainteMarie
et leurs enfants Philippe et Sabine,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain SAINTE-MARIE,
maître de conférences,
à la faculté des lettres de Nancy,

La cérémonie a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église de Latronquière (Lot).

— Mme Michel Rosemberg,
son épouse,
et son fils,
Mme David Rosemberg,
sa mère,
Mme Francine Rosemberg-Ballard,
Mme Ginette Rupp,
ses sœurs, ses neveux,
Ses parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel ROSEMBERG,

survenu à Paris, le 9 avril 1990, dans sa quarante-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 13 avril au cimetière parisien de Bagneux.

55, rue des Orteaux,
75020 Paris.

Remerciements

— Le président Alain Gomez
Et l'ensemble du personnel

THOMSON-CSF,

très sensibles à vos témoignages de sympathie reçus lors du décès de

M. René ANASTAZE,
directeur international
de Thomson-CSF,

vous prient de trouver ici leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Il y a six ans, le 14 avril 1984, disparaissait le philosophe

Noël MOULOUD.

Le temps passe, mais nul ne l'oublie, ni les siens ni ceux qui furent ses amis, ses collègues, ses disciples, en cette année surtout où paraît, à titre posthume, son dernier ouvrage.

— En ce trentième anniversaire de la mort brutale de

Jean TRICHET,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
promotion 1931,

une pensée toute particulière est demandée, de la part de Mme Trichet, ses enfants et sa famille, à tous ceux qui l'ont connu, compris et estimé.

Il lui est associé le souvenir de
Mme Jean TRICHET,
sa mère,
disparue le 1er décembre 1970.

LÉGION D'HONNEUR

● **Défense**

Est élevé à la dignité de *grand officier* :

M. Marie Sirvent.

Sont promus *commandeurs* :

MM. Bourdin Jean, Gilbert Aberegg, Jean Gresser, René Leguéré, Jacques Masson Regnault, Henri Sarrebourse d'Audeville, Maurice Bourgeois, Marcel Chevrot, Jacques Forestier, Pierre Lascaray, Jean Mas, Georges Ratard, Francis Missa, Henri Damon, Guy Valentin, Adrien Chetaud, Jean-Michel Pouget, Roger Tréchot, Robert Wackherr, André Bouchi-Lamontagne, Charles Laverdant.

Sont promus *officiers* :

MM. Lucien Prince, Jacques Gindrey, Jean Bazil, Guy Bouchacourt, Edouard Bretegnier, Antoine Chauzat, François Coubry, Guy Demaison, Jacques Faugon, Maurice Faure, Henri Gaillard de Champris, Jean Le Dez, Louis de Seroux, Stanislas Fratzak, Maurice Faivre, Gustave Beaulieu, Paul Bonne, Philippe de Boutray, François Cambrousse, Bernard de Carné de Carnavalet, Pierre Chartois, Henri Coudert, Jean Delsol, Jean Deveaux, Jean Dominois, Henri Ducruet, Jacques Dudognon, Renaud Duhesme, Michel Durieux, Michel Ganet, Guy Goislard de la Droitière, Bernard Guillerault, René Guillon, Gérard Hubert, François Jacob, Henri Jeannequin, Philippe Lavabre, Eugène Le Garrec, Aimé Lidoyne, François Madon, René Marquéty, Roger Marquié, François Matter, André Mignot, Jean Morin, Jean Moriot, Pierre Morossoli, Robert Pabion, Hervé Patoureau, Gérard Petit, Joseph Pfiszter, Philippe Pinchon, René Ramade, Jean Rio, Jacques Spitzer, Michel Tessier, Guy Dercourt, Raymond Glasner, Félix Rebours, Yves Bertrand, Jean Bousquet, Gilles Brosset, Pierre Deliac, Hubert de Gaullier des Bordes, Jean-Claude Hellot, Michel Hugues, Jean-Louis Macary, François-Xavier Duvoisin, Guy Rougé, Pierre Carpent, Edouard Chollier, Georges Drapper, Mme Jeanne Elissetche, MM. André Kérun, André Péricard, Jean Poisson, Théophile Rion, Jean Terrasse.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Jeanne Baffourd, épouse Krauze, MM. Emile Breyer, Claude Bombard, André Dartiguelongue, Robert Alexandre, Raymond Béal, Albert Baseilhac, Georges Billard, Jean Blanc, Robert Blochet, Christian Fournat, René Heinrich, Jean-Hugues Lanselle, Henri Mathieu, Pierre Metzger, Max Pellet, Brieuc Penanhoat, Roger Régerat, Pierre Rigaud, Marie Teyssandier, Pierre Vellay, Mme Marie-Thérèse Béguinot, MM. Maurice Le Boterf, Philippe Bernardin, Daniel Bitsch, Jean-Pierre Hecquet, Maurice Mathieu, Claude Robeaux, Robert Scagliola, Louis Tellier, Yve Vanbesien, Bernard Francezon, Daniel Maire, Louis Bellanger, René Bianchi, Gérard Bierville, René Boulanger, Michel Boulinguez, Jean-Louis Broutin, Charles Brunengo, Roland Bunello, Daniel Chauvet, Robert Chollet, Léonard Colombo, Henri Colsenet, René Coquin, Jacques Dreyfus-Schmidt, Serge Drugeon, Georges Duvivier, Michel Elineau, Eugène Fage, Gérard Faissat, Jean Fleurot, Lucien Grenier, Philippe Haguet, René Lacroix, Jean-Marie Le Doujet, Pierre Lefèvre, André Levené, Robert Loubet, Jean Martin, Charles Mathern, Jean Ortscheid, Joseph Padovani, Claude Petitot, Henri Piéron, Daniel Pobel, Pierre Poirier-Coutansais, Michel Prévot, Jean Raynaud, Patrick Rheinart, Claude Richard, René-François Richardière, Claude Rougeau, Claude Roussel, Claude Thouvenin, Paul Vallée, Armand Banquet, Charles Bartalot, André Bollo, Gheorghe Buzdun, Georges Déléris, Mohamed Denhadji, Mohamed Frachkha, Bettino Girasole, Marcel Hoinville, Marcel Lanoir, André Lurignon, Robert Martelli, Amar Niceur, Fernand Ney, André Robert, René Rossignol, Serge Terrien, Pierre Verdes, Messaoud Zatar, Henri Azéma, Bernard Badinier, Robert Barbey, Jacques Barthélemy, Germain Baumann, Francis Bernard, Jacques Bertoncini, Jean Bertrand, Jean Beyer, Jean Blandin, Francis Brouillard, René Cré, Raymond Charra, Jacques Corbion, Zdzislaw Czternastek, René Daniel, Julien Dentz, Alain Deroide, Félix Devez Jacques Devillers, Jean-Marie Bouvier, Jacques Drivière, Emile Dupuy, Claude Espic, Louis Fourquet, Maurice Fronteau, Jacques Fürstenberger, Jean Gabriel, Claude Gâté, Roger Gillet, Jacques Gombeaud, Paul Guichard, Guy Heurlier, Jean Jeux, Jean-Marie Jibeau, Robert Julian, Emile Kagy, Willibrod Kieffer, Claude Lambert, Jacques Laroche, Robert Lasbareilles, Robert Laurent, Pierre Lebland, Jean Lefebvre, Louis Marel, Christian Moracchini, Bernard Morvan, Etienne Paule, Francis Petit, Jean Pillot de Coligny, Jean-Claude Playoult, Michel Poulain, André Prudent, Raymond Raoul, Bernard Rapenne, Bernard Rousseau, Guy Roussin, Jean Tanguy, Pierre Vandenoortele, Claude Vandenbroucque, Michel Vassel, Jean Vincent, Alain Vullemin, Giovanni Zamolo, Herbert Bleyer, Charles Gerolt, Jean Miotti, Serge Roger, Louis Bonne, René Delmas, Robert Dijoux, Marcel Martin, Roger Mangras, Henri Cohen, Claude Demoulière, Jean-Claude Franchot, Roger Grivel, Francis Le Floch, Alexandre Meynier, Hubert Michéa, Eugène Nicolas, Bernard Piron, Roger Verwaerde, Hubert Beysselance, Jean Brénéol, Joseph Jacq, Henri Ballereau, Michel Costex, Armand Charet, Michel Gendreau, Claude Jacquot, Claude Ligne, Lucien Begey, René Soffray, Roger Coulaumin, Pierre Grisoni, Guy Leblanc, Lionel Nollet, Francis Ribeaucourt, Jean-Pierre Roure, Claude Sire, Lucien Ferbus, Rémi Vurpillot, Si Mohand Bachir Chalal, Larbi Ben Karroum Dahouki, Ali Ben Ahmed Jbili.

M. Gorbatchev annonce des mesures pour accélérer la transition vers l'économie de marché

Le grand désarroi des économistes soviétiques

M. Mikhaïl Gorbatchev, le président soviétique, devait présenter, samedi 14 avril au conseil présidentiel, un plan d'accélération des réformes économiques. Comme M. Petrakov, l'un de ses conseillers, nous l'avait annoncé (*le Monde* du 24 mars), deux étapes sont prévues. M. Bounitch, le vice-président de la commission parlementaire sur la réforme économique a indiqué, jeudi à Moscou, qu'un programme de *« dénationalisation »* serait engagé dès le 1er juillet 1990 (70 % des sociétés d'Etat devant être cédées au privé) et que, seconde étape, les deux tiers des prix seraient libérés au 1er janvier 1991. Au cours des derniers mois, face à la dégradation de la situation économique, notamment dans le secteur alimentaire, de nombreux économistes ont fait pression en faveur de réformes radicales. L'un d'entre eux, M. Stanislav Chataline, membre du conseil présidentiel, nous a déclaré : *« Aujourd'hui, l'attitude de la population envers le marché est négative, il faut préparer l'opinion publique par tous les moyens. »*

[redacted]

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Il n'y a plus de neige à Moscou. Dans un magasin de jouets de la rue Dimitrova, les étalages sont désespérément vides. Un seul rayon est bien fourni : on y trouve de belles luges en bois. La même anecdote revient, sous de multiples formes, dans la bouche des Moscovites : il n'est actuellement pas très difficile de se procurer une chapka, mais la pénurie de maillots de bain commence à se faire sentir.

A l'automne dernier on disait que la situation économique était tellement dramatique que l'hiver ne se passerait pas sans émeute ou révolution. Pourtant, les mois ont passé, et la saison froide touche à sa fin. A Moscou, on entend dire que *« c'est de pire en pire »*. Les habitants se débrouillent toujours. Mais M. Mikhaïl Gorbatchev a, semble-t-il, désormais acquis la conviction qu'il lui faut s'attaquer résolument – et sans tabous – aux problèmes économiques.

Le risque d'une explosion sociale

Depuis qu'il a accédé à la présidence de l'URSS, les projets de radicalisation des réformes économiques se précisent. Le numéro un soviétique entend décentraliser et instaurer une économie de marché. Une vingtaine de décrets, sur la réforme des prix, celle des banques, l'encouragement de la propriété privée, la modernisation de la fiscalité, la création d'un marché des capitaux seraient en préparation.

L'accord sur le rythme des réformes paraît cependant encore loin d'être acquis au sein de l'équipe de M. Gorbatchev. La population, quant à elle, n'accorde que peu d'intérêt et encore moins de crédit à ces possibles bouleversements. Devant le mécontentement grandissant, de nombreux *spécialistes de l'Union soviétique* estiment que le principal risque pesant aujourd'hui sur l'empire est celui d'une explosion sociale.

Changer les meubles de place

Pour concevoir sa politique, M. Gorbatchev a réuni une nouvelle équipe d'économistes, dont on dit déjà qu'elle passe trop de temps à l'étranger et trop peu à Moscou. Seul le milieu universitaire est à même de fournir des conseillers, et dans les principaux instituts, comme le célèbre IMEMO (Institut de l'économie mondiale), on est débordé.

« Nous n'avons même pas de vrais spécialistes des problèmes de circulation de la monnaie, ni de la finance en général. Et pourtant nous essayons de bâtir un marché des capitaux. C'est la première de nos erreurs. De toute façon, nos entreprises pensent qu'il est plus important d'avoir des ressources naturelles que d'avoir de l'argent », soupire M. Braguinsky, du Centre d'économie mathématique (TSEMI). Son directeur, M. Nikolaï Petrakov, est devenu, en décembre, le nouveau conseiller personnel de M. Gorbatchev.

Les théoriciens ne se font d'ailleurs guère d'illusions sur les chances de réussite d'une vraie réforme en URSS. *« Il faudra une intervention de l'au-delà pour que les réformes réussissent »*, estime M. Koudriavtsev, de l'IMEMO, ajoutant que *« ni le gouvernement ni la population ne comprennent véritablement ce qui se passe »*.

Tous les économistes reconnaissent que la difficulté première réside dans la nécessaire interdépendance de tous les volets de la réforme économique. Tous les secteurs de l'activité économique doivent être transformés simultanément. Mais comment le faire lorsque l'on ne connaît même pas la véritable structure de l'économie ? Personne, par exemple, ne parvient à expliquer complètement la détérioration très rapide de l'approvisionnement dans les villes.

Le manque de vision globale de l'économie est, selon les économistes, la raison majeure pour laquelle les réformes adoptées jusqu'à présent ont eu pour la plupart des effets contre-productifs. C'est le cas de la modification de la législation bancaire qui, en 1988, consacrait l'éclatement de la Banque d'Etat, la Gosbank en six entités distinctes. Les nouvelles structures ont continué de fonctionner sur le modèle de la Gosbank – celui d'une banque centralisée à tout faire – avec pour seul changement réel l'alourdissement des structures administratives. *« On n'a fait que changer les meubles de place »*, reconnaît M. Mozhaikov, l'un des directeurs de la Gosbank.

Voulant développer leurs activités de crédit, les nouveaux établissements prêtent aujourd'hui davantage aux entreprises... pour les aider à payer les salaires ! La politique d'investissement n'a pas été modifiée, et les taux d'intérêt sur les crédits sont demeurés ridiculement bas (entre 3 % et 10 %). A part ceux des banques coopératives qui, en échange de meilleurs services, montent jusqu'à 100 % ! *« On a perdu le contrôle du crédit et de la masse monétaire »*, résume un économiste.

Des tickets de rationnement

De même, les coopératives, ces entreprises privées de taille le plus souvent modeste, ont-elles provoqué une réaction de rejet au sein de la population et d'une partie de la classe politique. Il n'est pas rare qu'un *« client »* pénètre dans un restaurant coopératif pour en insulter le patron, voire pour mettre le feu à l'établissement. Pour résoudre leurs problèmes d'approvisionnement et d'imposition prohibitive, la plupart des coopératives n'acceptent plus que les devises et sont de fait, interdites aux Soviétiques.

Evoquée depuis plusieurs années, la réforme des prix paraît finalement sur le point d'entrer en application. Mais, sans modification de la politique du crédit, cette réforme parait vouée à l'échec, et la nouvelle législation bancaire – qui promet la création de véritables banques commerciales et d'un institut central indépendant – a été repoussée à plusieurs reprises. Selon M. Anikin, de l'IMEMO, la réforme des prix ne peut être trop brutale, car une diminution rapide des subventions – qui atteignent 20 % des dépenses de l'Etat – laminerait l'économie.

Pour répondre aux impératifs budgétaires et éviter les bouleversements sociaux, M. Anikin ne voit qu'une solution : l'introduction de tickets de rationnement pour tous les produits de base, comme ce fut le cas entre 1945 et 1947 (actuellement, à Moscou, seul le sucre est véritablement rationné, pour éviter la fabrication d'alcools artisanaux) !

« Ce n'est peut-être pas le meilleur système. Il est honteux de devoir utiliser de telles solutions après quarante années de paix. Mais, en même temps, la honte n'est pas si grande puisque ce qui est en jeu, c'est le sauvetage de l'économie », affirme M. Anikin. Parallèlement à ce rationnement, il suggère que des biens plus chers et de meilleure qualité soient commercialisés de manière rationnelle, afin de créer un marché en roubles.

Comment faire accepter, même pour un temps, les mesures nécessaires, comme les fortes augmentations de prix et la diminution de la couverture sociale ? A Moscou, tous les responsables répètent à l'envi qu'il n'est pas question de s'inspirer de l'exemple polonais, où la libéralisation des prix et la dérégulation du marché de l'emploi ont été mis en œuvre en quelques semaines.

La peur des grèves

Pourtant, les similitudes ne manquent pas entre la Moscou d'aujourd'hui et la Varsovie d'il y a un an. Les magasins d'Etat sont vides. La seule chance pour les citoyens de trouver de la viande, des fruits ou des légumes, est de se rendre sur les marchés libres. Là, le kilo de pommes se vend huit roubles et celui de clémentines 25 roubles... alors que le salaire moyen est de 200 roubles environ (1). A Moscou, comme à Varsovie, une économie souterraine s'est développée depuis longtemps. Qui détient des devises peut vivre confortablement.

Mais l'Union soviétique, contrairement à la Pologne, est très isolée du monde occidental. Rares sont les familles qui jouissent de revenus d'appoint grâce à leurs membres émigrés dans des contrées plus généreuses. Et surtout, sa structure économique est infiniment plus vaste et complexe.

« Il ne faut pas que le nihilisme de droit continue à mener le bal », déclarait M. Gorbatchev dans un discours, le 27 mars. Les Soviétiques paraissent vouloir avant tout que l'Etat s'ingère le moins possible dans leur vie privée. *« Les réformes économiques, cela nous est égal. Ce que l'on veut, c'est que tous les citoyens puissent mener leurs activités sans être inquiétés »*, soupire la responsable des informations économiques d'une nouvelle agence de presse moscovite.

La mobilisation de l'opinion publique autour de la transition vers l'économie de marché s'annonce une tâche très rude. Le manque de culture économique de la population est un lourd handicap. *« La tragédie est que la génération actuelle, notre génération, ne connaît pas d'autre régime ou d'autre style de vie possible »*, estime un journaliste économique du quotidien les *Izvestia*.

Comment par ailleurs initier la population alors que la presse reste malgré tout encore étroitement surveillée ? Le quotidien *Industrie socialiste*, pourtant contrôlé par le comité central, a cessé de paraître il y a quelques mois, semble-t-il, pour avoir exprimé une certaine sympathie à l'égard de mouvements de grèves.

Les grèves sont la bête noire des autorités. *« Il n'y a jamais eu ici de mécanisme de règlement des conflits sociaux. Et les grèves deviennent politiques à la minute même où elles se déclenchent »*, commente un économiste soviétique. Voilà de quoi freiner les dirigeants dans leurs velléités de réformes...

F. L.

(1) Au cours officiel appliqué aux touristes, un rouble vaut un franc français.

Un entretien avec un membre du conseil présidentiel de l'URSS

« C'est la pauvreté qui nous attend »

nous déclare M. Stanislav Chataline

Economiste renommé, ancien professionnel de football, l'académicien soviétique Stanislav Chataline est devenu, il y a peu de temps, l'un des conseillers du président Gorbatchev. Membre du *nouveau conseil présidentiel* et partisan d'une libéralisation rapide de l'économie, il doit négocier avec des personnalités nettement plus conservatrices, comme le premier ministre, M. Nikolaï Ryjkov, et le président du comité d'Etat à la planification (Gosplan), M. Maslioukov.

– Quel est, aujourd'hui, le principal problème économique de l'URSS ?

– Ici, tous les problèmes peuvent être qualifiés de numéro un. Mais si on essaie de trier, on voit qu'il y a le problème agricole, donc celui de la réforme des terres et de la crise alimentaire. Le niveau de développement dans nos campagnes est digne du Moyen Age. Le deuxième problème, c'est ce que j'appelle le banditisme. Des circuits parallèles se développent. La situation est très préoccupante pour l'approvisionnement, la santé publique, les infrastructures. La mise en valeur des ressources n'est pas efficace, et le système de commandement administratif n'a pas été modifié.

» Il y a aussi la question des nationalités. Il faut un nouveau contrat entre les républiques, la redéfinition de leurs droits en matière d'approvisionnement par exemple. L'esprit chauvin est devenu très puissant. Les russophiles luttent pour le renouveau de la Russie, mais on ne peut pas régler les problèmes au détriment des autres ethnies.

– Que signifie la « radicalisation des réformes économiques » ?

– Nous voulons renforcer le passage à l'économie de marché, une économie réglée, controlée, finement et protégée socialement. Là, on peut apprendre pas mal de choses de l'expérience française. Il y a la réforme des prix de gros et celle des prix de détail. On va surtout augmenter les prix des produits alimentaires. Les loyers aussi devront mieux répondre aux lois du marché, ainsi que les prix des services. Bien sûr, il y aura des compensations sociales, mais elles doivent aller seulement à ceux qui en ont le plus besoin, les étudiants, les personnes âgées, les familles nombreuses...

» Nous avons également une loi sur la propriété privée. Mais la question de la propriété privée y est mal traitée. Il y a beaucoup trop de limites, en particulier le principe de la non-exploitation du travail des salariés. Ces conclusions sont purement démagogiques, et risquent de tirer l'économie en arrière. Je veux faire supprimer cette loi. Je veux défendre le patronat, sans cela on va piétiner. Mais par ailleurs, je suis contre une réforme monétaire. Si on pille la population, on amène non pas la réforme radicale, mais un « tombeau radical ».

– Y-a-t-il des réticences dans la population et au sein du conseil présidentiel ?

– Il y en a beaucoup, beaucoup trop. Aujourd'hui, l'attitude de la population envers le marché est négative. Il y a une très grande paralysie sociale. Il faut préparer l'opinion publique par tous les moyens. Dans les journaux, à la télévision, il faut tout expliquer à la population, dire que c'est la pauvreté qui nous attend. Le président doit se prononcer devant le pays.

– Y aura-t-il bientôt davantage d'entreprises privées ?

– Oui. Mais on a oublié au fil des ans comment trouver des entrepreneurs. Il y en a pourtant suffisamment. Au lieu de critiquer les actuels participants à l'économie souterraine, il faut diriger leur énergie vers la production légale. Il existe ici des millionnaires, qui sont intelligents. Il faut introduire un impôt progressif. Quand il y a un vrai patronat, un système économique cohérent, il doit y avoir un système d'imposition adéquat. Je suis pour des impôts élevés, puisque je me considère comme social-démocrate.

– La convertibilité du rouble pourra-t-elle être réalisée rapidement ?

– Peut-être. Il faut nous appuyer sur les crédits de l'Occident, améliorer les circuits de financement, augmenter la qualité de la production. Seulement alors on pourra parler de la convertibilité du rouble. Nous pourrons utiliser nos réserves d'or et de pétrole pour gager cette convertibilité. D'ici deux ou trois ans, on peut arrêter la chute du rouble. »

Propos recueillis par
FRANÇOISE LAZARE

Un vaste plan de dénationalisation

Suite de la première page

Suite de la première page

Autre conséquence de ces mesures, a souligné M. Bounitch : *« Si 70 % des entreprises d'Etat sont dénationalisées, alors la même proportion de ministères devront disparaître »*. Autrement dit, c'est toute l'organisation du gouvernement fédéral qui devrait être modifiée avec notamment la disparition des ministères dits *« de branche »*, ceux dont l'unique fonction est de coiffer – et de gérer en fait – les entreprises d'un secteur donné. Cette réorganisation, qui ne devrait vraisemblablement pas intervenir du jour au lendemain, pourrait, à en croire les rumeurs courant au Parlement, être l'occasion d'un changement de premier ministre dans la mesure où l'actuel chef du gouvernement, M. Ryjkov, n'était pas partisan de cette *« radicalisation »* des réformes.

M. Bounitch a enfin écarté toute idée de réforme monétaire en expliquant que les profits illicites étaient *systématiquement recyclés et qu'un* échange de billets ne nuirait donc qu'à des gens honnêtes en les privant de leur épargne. Au total, a estimé le député, *« il faudra environ dix ans de formation du marché pour achever cette réforme »*. Il s'agit évidemment là d'une estimation optimiste puisque la plupart des économistes soviétiques parlent, en privé, d'un délai de quelque vingt ans pour parvenir à un assainissement durable de la situation.

BERNARD GUETTA

Le « pari commercial » des marchés de l'ex-Comecon

Les pouvoirs publics veulent aider les exportateurs français dans les pays de l'Est

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Réunis en « conclave » sur les bords du lac Balaton en Hongrie, les onze conseillers commerciaux français dans les pays d'Europe centrale et orientale, encadrés des hauts fonctionnaires de la direction des relations économiques extérieures, du ministre du commerce extérieur M. Jean-Marie Rausch et de divers représentants d'organismes publics, para-publics et professionnels, ont dressé pendant deux jours – les 11 et 12 avril – un tableau sans complaisance du retard français sur ces marchés : la part de marché française plafonne à 7 %, contre 30 % pour celle des firmes allemandes.

Première réunion de ce type sur le sujet, cette séance de travail a permis aux 70 participants de souligner qu'au moment où ces pays découvrent l'économie de marché, ils n'occupent qu'une place modeste au sein du commerce extérieur de la France : 2,5 % des exportations et 2,8 % des importations. Encore convient-il souligner que si le déficit des échanges avec cette zone a légèrement régressé (– 6,8 milliards de francs en 1989) c'est surtout le résultat de traditionnels « grands contrats » et de ventes d'Airbus.

Pour M. Desponts, directeur des relations économiques extérieures, il faut cependant se garder de considérer cette zone comme un marché homogène. On doit, selon lui, regarder en priorité vers la RDA, la Tchécoslovaquie et la Hongrie, pays à fort potentiel ; et d'ajouter : *« La Pologne ne doit pas être sous-estimée, malgré son endettement, en raison de la manne financière dont elle va être la bénéficiaire. »* Reconnaissant que les ex-pays du rideau de fer *« sont maintenant derrière un rideau de fumée »* en raison des incertitudes politiques et structurelles qu'ils connaissent.

Financements multilatéraux

Argument de poids : cette zone va bénéficier dans les trois prochaines années d'une centaine de milliards de francs de financements multilatéraux (Banque mondiale, BEI et bientôt la BERD) qui devraient l'aider à développer ses marchés. Le directeur des relations économiques extérieures a annoncé, jeudi 12 avril, que le nombre de personnes en poste dans les services des conseillers commerciaux passera dans les prochains mois de 112 à 138 et que seront ouverts quatre nouveaux postes : *Leningrad, Kiev*, Cracovie et Leipzig.

M. Jean-Marie Rausch a annoncé pour sa part en conclusion de ce conclave les diverses mesures financières et d'extension des garanties dont pourront bénéficier les firmes françaises (extension de l'assurance prospection, de l'assurance-foire, extension du CODEX pour les *implantatations en RDA et* Tchécoslovaquie ...). Il a insisté sur la stratégie qui lui semble la meilleure pour aborder ces marchés : il existe plus de mille sociétés françaises implantées en RFA et c'est à partir de ces bases que, selon lui, les entreprises pourraient efficacement partir à l'assaut non seulement de la RDA, mais aussi des autres pays d'Europe centrale.

DIDIER POURQUERY

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Devant la commission de la production de l'Assemblée nationale

M. Fauroux assure que l'accord Renault-Volvo « garantit la maîtrise publique de l'Etat sur l'entreprise »

La commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, présidée par M. Jean-Marie Bockel (PS, Haut-Rhin), a procédé, jeudi 12 avril, à l'audition publique du ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux.

Au cours de cette rencontre, qui intervenait à deux semaines du débat en séance publique qui s'annonce mouvementé, le ministre a, pour la première fois, évoqué la possibilité pour Renault et Volvo de dépasser, dans l'avenir, le stade actuel des *« fiançailles »*. L'alliance industrielle *« ira très loin, jusqu'à la fabrication et la commercialisation de modèles communs »*, a déclaré M. Fauroux.

Il a toutefois voulu atténuer la portée de ce propos qui s'inscrit dans une logique industrielle, mais qui, politiquement parlant, ne risque pas d'arranger le climat qui entoure ce projet. Il a insisté sur le fait qu'il ne s'agissait que d'une éventualité – *« Il n'en est pas question pour l'instant »* – et que, en tout état de cause, compte tenu des délais qui séparent la conception de la production d'un modèle, il faudrait au moins cinq ans pour déboucher sur une telle réalisation. Il a rappelé que, pour l'instant, l'accord lui-même ne prévoyait pas une telle opportunité.

Le rapporteur du projet de loi, le député socialiste Gaston Rimareix (PS, Creuse), s'est inquiété, avec d'autres commissaires, des possibles conséquences sur l'emploi de cet éventuel mariage, mais le ministre a estimé qu'il n'y en aurait pas. D'autre part, le ministre a présenté en détail le contenu du projet de loi dont le Parlement sera saisi. Il a estimé que *« la restructuration industrielle et le rétablissement financier de Renault, préalables absolument nécessaires, sont donc bien engagés »* et qu'*« il reste à en tirer parti pour répondre à une situation stratégique vulnérable »*.

Les moyens du développement

« L'alliance Renault-Volvo donne à Renault les moyens de son développement (...). Chaque entreprise continuera à assembler l'ensemble de ses véhicules (...). Les droits des salariés sont préservés. Le statut de la Régie n'offrait plus aujourd'hui de protection particulière par rapport à la situation des autres entreprises publiques. La principale difficulté était l'absence de droit de vote attaché au capital et d'assemblée générale des actionnaires. »

M. Fauroux a rappelé que l'Etat conservera les trois quarts des droits de vote et que toute évolution du capital est garantie par la loi et par l'accord lui-même qui interdit à Volvo de revendre ses actions pendant dix ans et qui attribue un droit de rachat à Renault. Il a précisé que Renault pourra émettre des obligations et des billets de trésorerie sans attendre le délai normal de deux ans après la création d'une société anonyme. L'entreprise pourra ainsi lancer des certificats d'investissement comme les autres nationalisées afin d'améliorer son capital.

Les actuelles actions des salariés seront transformées en certificats et ils pourront en acquérir de nouveaux auprès de l'Etat. Enfin, le ministre estime que cette alliance *« couronne une action de long terme en faveur du secteur public industriel qui a pour ambition de faire des entreprises publiques des leaders mondiaux. Le bilan de croissance internationale du secteur public est impressionnant depuis dix-huit mois (...) Renault demeure une grande entreprise publique à laquelle l'Etat, aujourd'hui, donne les moyens d'un développement important »*.

Enfin, le ministre a émis le souhait que l'accueil du Parlement français ne conduise pas les Suédois à avoir l'impression que la France avance à reculons dans cette coopération internationale.

P. S.

CONJONCTURE

Relèvement du plafond, transferts de charges...

Les mesures en faveur du livret A pourraient apporter 20 milliards de francs supplémentaires au logement social

Les mesures annoncées, jeudi 12 avril, par le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, en faveur du livret A, avec en particulier le relèvement du plafond à 90 000 francs (*le Monde* du 13 avril), devraient permettre d'accroître de près de 20 milliards de francs les sommes consacrées au financement du logement social.

Le relèvement du plafond du livret A des caisses d'épargne de 80 000 à 90 000 francs, n'était pas la mesure principale du plan destiné à pallier l'hémorragie des flux financiers en direction du logement social. Il ne saurait en effet apporter que 3 ou 4 milliards de francs supplémentaires à peine, si l'on se base sur l'expérience du passé.

En revanche, tout un plan d'économies de dépenses est prévu, qui pourrait faire remonter de 15 à 20 milliards de francs les fonds au profit du logement social. Jusqu'à présent, une partie de l'argent déposé sur le livret A profitait aux collectivités locales (construction de lycées) et à certaines catégories d'accédants à la propriété. Faire assumer ces charges par le Crédit local de France ou le Crédit foncier et ponctionner une partie des recettes du livret bleu géré par le seul Crédit mutuel permettront une meilleure concentration des flux sur le seul logement social.

Ces différentes mesures ont provoqué de vives réactions dans la communauté financière. Le fait que les caisses d'épargne se soient vues confirmer dans leur rôle de principal collecteur de livrets A n'a pas fait très plaisir aux banquiers.

M. Dominique Chatillon, président de l'AFB (Association française de banques) a estimé le relèvement du plafond comme étant *« une mesure malencontreuse » car « inequitable et inadaptée »*.

Des appels au marché

Le président de l'AFB a cependant jugé positives deux des autres mesures annoncées par le ministre. Le commissionnement qui sera instauré au profit des caisses d'épargne dans le but de les encourager à ouvrir de nouveaux livrets A pourrait bien – l'AFB l'espère – détourner les guichetiers du réseau Ecureuil des autres produits financiers, ce qui soulagerait les banques AFB d'une concurrence douloureuse.

Deuxièmement, la ponction annoncée par M. Bérégovoy d'une partie des fonds stabilisés sur le livret bleu toujours au profit du logement social penalise la marge de manœuvre du Cr4dit mutuel, concurrent dangereux et atypique des banques commerciales AFB. Cette mesure serait l'amorce, selon M. Chatilion, d'une participation prochaine des banques au financement du logement social.

Le Crédit mutuel, dont le livret bleu présente les mêmes caractéristiques que le livret A appris la mesure qui le concernait le jour même ou elle était rendue publique. Mais ses responsables affirment *« n'être pas surpris. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement prend des mesures unilatérales »*. Des contacts ont été pris jeudi 12 avril à l'initiative de la banque mutualiste pour l'ouverture de négociations. Nul doute que le relèvement du plafond du livret bleu à hauteur de celui du livret A sera exigé en contrepartie de la ponction envisagée par les pouvoirs publics.

En définitive, seule la Caisse des dépots et consignations (CDC), qui centralise l'argent affecté au logement social, s'est *« félicité »* des mesures annoncées. Dans un communiqué prudent, elle estime que *« la balle est maintenant dans le camp des réseaux de caisses d'épargne qui se voient confirmer dans leur role des seuls distributeurs de livrets A »*. La CDC estime que l'effet du relèvement du plafond annoncé par les pouvoirs publics sera non négligeable, mais qu'il reste difficile à chiffrer.

Au cas où les flux dégagés en 1990 par ce plan de relance seraient insuffisants, la Caisse des dépôts tient en réserve toute une série de mesures complémentairés qui passent par une titrisation du stock de créances actuellement détenues par sa filiale, la Caisse autonome de refinancement. Des appels au marché ne sont pas non plus exclus.

YVES MAMOU

Les HLM vont attaquer le décret confiant leur trésorerie à la Caisse des dépôts

Le comité directeur de l'Union des fédérations d'organismes HLM a décidé jeudi 12 avril de déposer un recours en Conseil d'Etat contre le décret publié au *Journal officiel* le 10 mars dernier, qui oblige ces organismes à placer la majorité de leur trésorerie sur un livret A spécial géré par la Caisse des dépôts.

Cette disposition est, selon l'Union, *« contraire à l'autonomie de gestion des organismes, aux règles de la comptabilité publique et aux lois de décentralisation »* ; faisant perdre aux HLM plus d'un milliard de francs, soit environ 2,5 % du montant des loyers, ce décret menacerait à terme leur équilibre financier.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Préavis de grève de la CFDT et de la CGT pour le 26 avril

La signature de la CFTC permet l'application de l'accord salarial à la SNCF

Seule parmi les organisations confédérales non-catégorielles, la CFTC a accepté, jeudi 12 avril, de signer l'accord salarial pour 1990 à la SNCF. La CGT, la CFDT et FO, ont refusé le texte. Alors que ces trois organisations totalisent 80 % des suffrages aux dernières élections professionnelles, le paraphe de la CFTC, qui représente un peu *moins de 7 % des voix, permet* l'application d'un accord signé par la FMC (cadres, autonomes), la CGC et la FGAAC (autonomes).

Selon les modalités prévues, la revalorisation des salaires sera de 2,5 % sur l'ensemble de l'année et versée en trois temps, soit 1,1 % au 1er mars, retroactivement, 0,9 % au 1er juillet et 0,5 % au 1er septembre. En outre, les indemnités de résidence seront relevées de 0,4 %.

La CGT et la CFDT ont déposé un préavis de grève pour le 26 avril, *date retenue par les fédérations* de fonctionnaires pour leur mot d'ordre national. FO ne s'est pas associée à cette action.

TRANSPORTS

Le TGV-Est devrait rouler en 1997

Quatre cent trente kilomètres de voies à grande vitesse entre Paris et Strasbourg dessinées pour autoriser une vitesse d'au moins 320 km/h et mettre la métropole alsacienne à *1 h 50 de la capitale,* 30,6 milliards de francs d'investissements, 14,5 millions de voyageurs contre 7,4 millions aujourd'hui, 15 % d'augmentation tarifaire : telles sont les grandes lignes du rapport de M. Philippe *Essig, président* de Transmanche Link, sur le tracé et le financement du train à grande vitesse Est (*le Monde* du 16 novembre 1989) que le gouvernement devrait décider prochainement de construire pour que la SNCF le mettre en service en 1997.

Le coût de ce TGV s'élèvera à 22 milliards de francs pour la voie Paris-Strasbourg, à 2,4 milliards pour les voies de raccordement au réseau allemand et à 6,3 milliards pour le matériel roulant. M. Essig propose que l'Etat finance 7,3 milliards. Les régions Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne ont promis d'apporter 3 milliards. Il *conviendrait que l'Ile-de-France* contribue pour un milliard encore. Le rapporteur suggère d'utiliser en complément une formule de crédit-bail et d'émettre un emprunt coté en Bourse.

MARCHÉS FINANCIERS

Shiseido va construire une usine en France

Le numéro deux mondial des cosmétiques a annoncé jeudi 12 avril à Tokyo que sa première usine européenne serait installée à Gien, dans le Loiret . L'investissement s'élève à plus de 70 millions de francs. La production devrait débuter dès 1991 et 30 emplois devraient être créés dans un premier temps. Fondée en 1872, cette firme japonaise qui réalise 93 % de son chiffre d'affaires sur son marché intérieur souhaite, d'ici à l'an 2000, réaliser 25 % de son chiffre d'affaires à l'exportation.

□ ***La société Tiga est rachetée par deux firmes étrangères.*** – Le deuxième fabricant mondial de planches à voile, installé à Béthune (Pas-de-Calais), a annoncé, jeudi 12 avril, sa reprise à égalité par l'autrichien F2 et le groupe Shiro de Hongkong. Confronté à l'échec d'un procédé de fabrication qui avait entraîné 10 millions de francs de pertes et à concurrence de Bic, M. Patrick Dussossoy avait dû se résoudre à un plan de restructuration à la fin de 1989. Le 2 février dernier, le tribunal de commerce de Béthune avait prononcé le redressement judiciaire de l'entreprise.

NEW-YORK, 12 avril ↑

Progression

Wall Street a fini la semaine en beauté, dans une atmosphère calme, à la veille de la trêve pascale. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 751,80, en hausse de 22,07 points (+ 0,8 %) avant de fermer ses portes, jeudi soir, pour *les réouvrir dès lundi.* Quelque 143 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses était largement supérieur à celui des baisses : 981 contre 560 titres. 530 restaient inchangés. Une chasse aux bonnes affaires a mené le mouvement de hausse, en l'absence de facteurs nouveaux.

La baisse de 0,6 % des ventes de détail, en mars, aux Etats-Unis, reflet de la faiblesse de l'économie américaine, a eu peu d'impact sur le marché new-yorkais, indiquent des analystes. Les ventes de détail avaient reculé de 0,3 % en février *(chiffre révisé).*

VALEURS	Cours du 11 avril	Cours du 12 avril
Alcoa	64	64 5/8
A.T.T.	41 3/4	41 7/8
Boeing	72 1/2	73 1/8
Chase Manhattan Bank	28	28 3/8
Du Pont de Nemours	38 5/8	39 1/8
Eastman Kodak	39 3/4	40 3/8
Exxon	45 5/8	45 3/4
Ford	46 1/2	46 3/8
General Electric	64 3/4	65
General Motors	45	45 1/8
Goodyear	36 1/8	35 7/8
I.B.M.	106 1/2	107 1/8
I.T.T.	54	54 1/2
Mobil Oil	59 5/8	60 1/8
Pfizer	58 1/4	58 7/8
Schlumberger	50	49 7/8
Texaco	57 3/8	58 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	160 3/8	161
Union Carbide	21 1/8	21
U.S.X.	34	34 1/8
Westinghouse	75 7/8	78 3/4
Xerox Corp.	54 5/8	55 1/8

LONDRES, 12 avril ↑

Petite hausse

Les cours des valeurs ont reviré à la hausse, jeudi, au Stock Exchange, dans le sillage de l'ouverture ferme de Wall Street. L'indice Footsie des cent valeurs vedettes a terminé en progrès de 6,6 points à 2 222,1. L'annonce *d'une accentuation des* pressions inflationnistes, en mars, n'a pas eu d'effet sur la tendance. Le niveau d'activité est resté faible, avant le long week-end de Pâques, avec 304,7 millions de titres échangés. Le Stock Exchange, qui a fermé ses portes jeudi soir, ne les réouvrira que mardi *17* avril.

De nombreux secteurs ont terminé sur une note irrégulière, notamment les magasins, les brasseries et les alimentaires. Le groupe pharmaceutique Glaxo a bondi après l'annonce de son projet d'association avec la compagnie canadienne IAF Biochem pour la mise au point et la commercialisation d'un traitement contre le sida. Le fabricant de Retrovir, le groupe Wellcome, a réagi à la baisse dans la perspective de la création d'un produit concurrent.

TOKYO, 13 avril ↓

Baisse de 1,4 %

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse de 1,4 % vendredi, le Nikkei cédant 409,28 yens à 29 213,92 yens. Cette nouvelle baisse au Kabuto-Cho est en particulier due à la faiblesse persistante du yen par rapport au dollar.

Les échanges sont restés très réduits avec 300 millions de titres contre 430 millions de valeurs échangées, jeudi.

Les valeurs électriques étaient en baisse en raison des prises de bénéfices de même que les métaux non-ferreux et les constructions navales. Les valeurs sidérurgiques restaient fermes.

VALEURS	Cours du 12 avril	Cours du 13 avril
Akai	1 040	1 040
Bridgestone	1 480	1 440
Canon	1 770	1 740
Fuji Bank	2 650	2 580
Honda Motors	1 890	1 850
Matsushita Electric	2 230	2 220
Mitsubishi Heavy	898	900
Sony Corp.	8 500	8 580
Toyota Motors	2 420	2 380

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	11 avril	12 avril
Valeurs françaises	*101,80*	*102,50*
Valeurs étrangères	93,30	93,3
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	545	549,40
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 103,10	2 116,66

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 729,73	2 751,80

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 733,30	1 741
Mines d'or	249	248,80
Fonds d'Etat	76,70	76,31

TOKYO

	12 avril	13 avril
Nikkei Dow Jones	29 623,20	29 213,92
Indice général	2 183,24	2 165,80

CHANGES

Dollar : 5,61 F ↓

Tous les marchés européens étaient clos le vendredi 13 avril, de même que celui de New-York.

A Tokyo, le yen cédait de nouveau du terrain contre le dollar, la devise américaine clôturant à 158,45 francs contre 158 francs la veille.

Jeudi, en fin d'après-midi, le dollar restait faible contre les principales devises, à 5,61 francs contre 5,6295 francs au fixing et 1,67 marks.

FRANCFORT	12 avril	13 avril
Dollar (en DM)	1,67	clos
TOKYO	**12 avril**	**13 avril**
Dollar (en yens)	158,00	158,45

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 avril) .... clos

New-York (12 avril) .... 8 1/8 %

Marché des options négociables le 12 avril 1990

Nombre de contrats :

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	49	–	11,20	–
CGE	560	80	88	3	8
Elf-Aquitaine	640	45	40	12	23
Eurotunnel SA-PLC	60	4	7,20	7	–
Euro-Disneyland SC	100	8,99	11	4,50	–
Havas	1 700	64	–	69,99	–
Lafarge-Coppée	375	67	70	3	–
Michelin	140	15,50	18	4,50	9,20
Midi	1 400	33	–	–	–
Paribas	680	35	–	–	–
Pernod-Ricard	1 333	43,90	–	60	–
Peugeot SA	720	205	–	2	–
Rhône-Poulenc CI	520	7,50	12	–	–
Saint-Gobain	600	65	72	9	15
Source Perrier	1 500	175	–	20	–
Société générale	600	36	45	23	–
Suez Financière	440	60	63	3,50	–
Thomson-CSF	140	16,50	18,50	5,50	9,95

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 avril 1990

Nombre de contrats : 49 706.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102,28	102,26	102,28
Précédent	102,04	101,94	101,98

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	1,02	1,74	0,76	1,50

FAITS ET RÉSULTATS

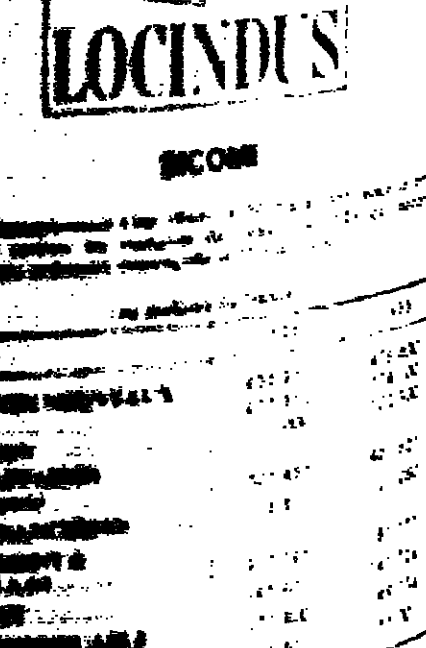
□ **Drogue : l'AFB souhaite une extension de l'obligation de déclaration.** – L'Association française des banques (AFB) a indiqué, jeudi 12 avril, qu'elle souhaitait que le gouvernement étende dans son projet de loi sur le blanchiment de l'argent de la drogue l'obligation de déclaration des opérations suspectes à d'autres professions, comme les notaires, les agents immobiliers ou les casinos. L'AFB souhaite également que la déclaration soit faite a posteriori, et non préalablement, ce qui risquerait de retarder considérablement le rythme d'exécution des opérations bancaires.

□ **Ciba-Geigy acquiert le secteur santé animale de Bristol-Myers Squibb.** – Le groupe chimique suisse Ciba-Geigy, à Bâle, vient d'acquérir le secteur santé animale (médicaments vétérinaires) de la société américaine Bristol-Myers Squibb. Les principaux centres d'activités de la société américaine dans ce domaine (près de 40 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1989 (soit 230 millions de francs) se situent en Asie, en Australie, au Canada et en Amérique latine. Ciba possédait déjà, depuis 1984, les droits pour l'Europe occidentale.

□ **Saft (CGE) : résultat net consolidé en hausse de 19,75 %.** – Le groupe Saft (CGE) a enregistré un résultat net de 115,2 millions de francs pour l'exercice 1989, en progression de 19.7 % par rapport au précédent exercice *(96,2 millions). Durant la* période, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 3,07 milliards de francs, en augmentation de 18,3 % par rapport au chiffre de 1988 (2,59 milliards).

□ **Hausse de 46 % du chiffre d'affaires de Lucien Barrière.** – Le groupe Lucien Barrière, qui exploite 9 hôtels de luxe, 3 restaurants, 10 casinos et autant de discothèques, 3 golfs et 26 courts de tennis, a annoncé un chiffre d'affaires de 833 millions de francs en 1989, en hausse de 46 % sur l'année précédente. Avec plus de 3,2 millions d'entrées, les casinos ont réalisé un bénéfice net de 281 millions de francs. L'activité hôtellière, avec 270 000 nuitées, a progressé de 16 %. En 1989, le groupe a repris le Grand Hôtel et le casino de Dinard et celui de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), ainsi que celui de Ouistreham (Calvados).

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —



Le Monde

Oubli ou malveillance ?

Un tissu peu ordinaire est à l'origine de l'explosion d'Ariane

C'est finalement un banal morceau de chiffon qui est à l'origine de l'explosion en vol, le 23 février, de la fusée européenne Ariane porteuse de deux satellites de télévision et de télécommunication japonais. Après plusieurs semaines de travail acharné, les membres de la commission d'enquête nommés au lendemain de l'échec avaient privilégié la thèse du corps étranger (*le Monde* du 11 avril).

Selon eux les enquêteurs, le fonctionnement au ralenti d'un des quatre moteurs principaux du premier étage de l'engin, – le moteur D, – 6,2 secondes seulement après la mise à feu, était bien du soit à l'obstruction accidentelle de la conduite d'alimentation en eau de la turbopompe (1), soit au disfonctionnement - peu vraisemblable précisaient les experts- de la vanne à eau située en aval de celle-ci.

L'arrivée en métropole, mardi 10 avril, des pièces suspectes, arrachées dans des conditions difficiles aux boues épaisses qui tapissent les fonds marins au large de la Guyane, a permis de lever les derniers doutes et de reconstituer le scénario ayant conduit à la catastrophe. La vanne à eau est bien hors de cause. Son démontage l'a prouvé mais il a aussi montré qu'un morceau de chiffon l'avait obstruée à 97 %.

Bref, tout semble en apparence conclure à une regrettable erreur humaine sur laquelle chacun parait vouloir jeter l'épais voile du silence et de la *« solidarité »* dans l'adversité, illustrée par l'embarras d'un communiqué officiel publié le 12 avril et qui évoque *« des interventions inhabituelles »* effectuées sur le lanceur.

Origine suspecte du chiffon

Pourtant cette affaire, apparemment classée, ne laisse pas d'intriguer. Comment ce morceau est-il arrivé là ? Un chiffon pas si ordinaire que cela. Il s'agit en effet d'un morceau de tissu grossier, type torchon à vaisselle, d'une trentaine de centimètres de long et de forme trapézoïdale, introduite dans la conduite d'alimentation en eau. Or ce tuyau était destiné à être monté sur le lanceur 403 en mars 1989. Mais il fut démonté et stocké avant d'être rectifié pour une utilisation sur le lanceur qui a explosé en vol.

Le chiffon, qui est torsadé et noué en deux endroits, comme si l'on avait voulu en faire un bouchon, a-t-il pu avoir été oublié après avoir servi de protection improvisée ? Improbable, estiment les spécialistes. Et ce pour deux raisons.

1) Tout d'abord, le tissu suspect n'est pas de la même nature que ceux employés dans les ateliers de montage et de fabrication du lanceur, où l'on utilise pour les opérations de nettoyage plutôt le papier, et même un papier spécial soluble dans l'eau.

2) Ensuite, cela suppose quatre négligences successives : celle, bien sûr, de celui qui a eu l'idée saugrenue de placer ce bouchon de fortune sans l'enlever ; mais aussi et surtout celles du monteur ayant posé le tuyau sur l'engin et des deux controleurs chargés de vérifier le travail de ces deux professionnels hautement qualifiés. *« C'est à la limite de l'impossible »*, assure un technicien.

Alors, faut-il penser à une malveillance ? On peut se le demander, car l'enquête a montré qu'il fallait très exactement douze minutes à un technicien entraîné pour démonter la tuyauterie -apparente à l'extérieur du lanceur et très accessible- y introduire le chiffon et la remettre en place. Mais une telle opération ne peut se faire que dans les locaux de la SEP, qui fabrique cette conduite, à Vernon (Eure), dans ceux de l'Aérospatiale, qui monte le lanceur, aux Mureaux (Yvelines), ou, plus probablement, dans le hall d'intégration au centre spatial guyanais.

C'est en effet à Kourou qu'ont lieu les derniers contrôles et les dernières vérifications. Des opérations qui impliquent la présence de plusieurs équipes, envoyées par les firmes ayant fabriqué les principales pièces du lanceur. Beaucoup de monde, donc. Mais, affirme un familier de l'endroit, *« le premier étage du lanceur est resté érigé dans son hall en Guyane, presque sans surveillance, pendant toutes les vacances de Noël »*.

Alors ? Lors de la présentation de son rapport, le 9 avril dernier, M. Jacques Durand, président de la commission d'enquête sur l'explosion, s'était voulu rassurant. *« Le mot de sabotage est prononcé à chaque échec*, disait-il. *Cette fois, nous pouvons l'éliminer : le saboteur aurait du avoir un esprit particulièrement tordu. Il existe des milliers de façons beaucoup plus efficaces et simples d'entraîner l'échec d'un tir. »*

Mais la vanne, que les plongeurs venaient juste d'arracher à la vase, n'avait pas encore été démontée, et on ignorait donc l'existence de ce bouchon de tissu peu ordinaire. Une découverte qui ouvre la porte à la rumeur dans les milieux industriels et provoque un mutisme gêné chez les officiels inquiets des conséquences économiques et financières que pourrait avoir la pire des hypothèses. *« Reste*, dit l'un d'entre eux, *qu'il faut laisser le temps au temps et que nous sommes de plus en plus convaincus qu'il s'agit d'une maladresse plutôt que d'une malveillance. Encore quelques jours et nous devrions avoir une bonne explication de cette affaire. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Une tuyauterie d'une dizaine de mètres de long pour un diamètre de 4 centimètres.

« Grand Jury RTL-le Monde » avec des jeunes chrétiens

« Le grand jury RTL-*le Monde* » du dimanche de Pâques sera enregistré à Strasbourg et diffusé le 15 avril de 18 h 30 à 19 h 30 à l'occasion de la réunion d'« Euro-Campus » qui rassemble de jeunes étudiants chrétiens des Etats de l'Europe de l'Ouest et de l'Est (*le Monde* du 13 avril).

Le débat avec six participants à ce rassemblement sur le thème de leur conception de l'avenir de l'Europe sera animé par Henri Tincq, du *Monde*, et par Alain Krauss, de *RTL*.

□ **Nouveau lancement fixé au 25 avril pour Discovery.** – La NASA a annoncé, jeudi 12 avril, que la nouvelle date du lancement de la navette Discovery chargée de mettre sur orbite le télescope spatial de Hubble était fixée au 25 avril prochain. La mission avait été annulée quatre minutes avant le décollage, prévu le 10 avril. Le commandant deé bord avait constaté un surrégime dans l'un des trois générateurs fournissant la pression hydraulique nécessaire à l'orientation des tuyères, à la manœuvre des ailerons et du train d'atterrissage de la navette. – *(AFP.)*

Pour faciliter la prise de décision et renforcer le dialogue social

La SNCF et la RATP réforment leur direction générale

M. Jacques Fournier, président de la SNCF et M. Christian Blanc, président de la RATP, s'apprêtent à réorganiser la direction générale de leur entreprise.

Ce n'est pas par hasard que la SNCF, et la RATP changent, au même moment, leurs structures et certains de leurs cadres dirigeants. Plusieurs conflits sociaux graves et – pour la SNCF – des accidents avaient démontré, au cours des quatre dernières années, que les deux grandes entreprises publiques de transport souffrent à peu près des mêmes maux, qui s'appellent centralisation excessive, pesanteur hiérarchique, repli sur soi, féodalisation du pouvoir, hypertrophie de la technique et pauvreté du dialogue social.

D'audits en réflexions stratégiques, les responsables des deux institutions sont parvenus à des thérapeutiques voisines où la simplification des organigrammes et la gestion par activités occupent une place de choix.

Diminuer les niveaux hiérarchiques

A la SNCF, on rattachera donc directement au président et au directeur général les directions commerciales voyageurs, fret et Ile-de-France, le Sernam et l'action régionale. Le poste de directeur général adjoint chargé du commercial, largement vidé de sa signification, est supprimé, et son titulaire, M. Michel Fève, sera nommé délégué général, chargé de missions ponctuelles comme la surveillance du redressement du Sernam ou les relations avec les élus. Les quatre directeurs généraux adjoints restants sont : M. Michel Walrave (développement), M. Roger Gérin (exploitation), M. Jean-François Bénard (finances) et M. Jean-François Colin (social).

D'autre part, plusieurs organismes d'« appui » seront créés. Par exemple, une direction de l'audit et de l'inspection générale sera, elle aussi, rattachée à la présidence et à la direction générale ; et ce ne sera pas, dit-on, une fin de carrière dorée, mais une force de proposition. Un groupe central d'organisation composé de quelques personnes sera chargé de la mise en œuvre des réformes et du suivi des audits. Une direction des affaires internationales regroupera la coopération internationale et les affaires européennes.

M. Jacques Fournier, président, et M. Jean Costet, directeur général, souhaitent une réelle décentralisation au niveau des régions et des établissements SNCF, de façon à – enfin – connaître les recettes et les coûts de chaque composante de l'entreprise. Ils veulent que des relations de clients à fournisseurs s'établissent entre les différents services de la société nationale ; par exemple, la création d'une nouvelle desserte donnerait lieu à un contrat en bonne et due forme entre la direction du fret, la direction du transport et la direction du matériel. Ces réformes devraient se mettre en place d'ici à la fin du mois.

A la RATP, M. Christian Blanc, son PDG, avait vite pris conscience de la lourdeur du processus de décision. Il s'était fixé quatre objectifs : « abolir les prérogatives des deux forteresses du réseau ferré et du réseau routier de façon qu'il n'y ait plus qu'une seule exploitation ; mettre fin à la pyramide taylorienne et opaque qui empêchait le président de savoir, pendant une semaine, qu'un conflit social grave était en cours : *« Nous avons réduit de sept à trois (la direction, les départements, les unités décentralisées) le nombre des niveaux hiérarchiques »*, mettre fin au système qui conduisait chaque directeur à ne pas s'occuper des problèmes de son collègue pour que celui-ci ne se mêle pas des siens : *« Nous avons transformé la direction générale en directoire où les décisions deviennent lentement collégiales »)* ; enfin, la distinction entre le grade et la fonction, *« pour que l'on ne soit plus directeur à vie »*.

Cette nouvelle organisation sera opérationnelle à partir du 1er mai. Seront, alors, officiellement investis du titre de directeurs généraux adjoints : M. Emmanuel Duret (développement, finances, logistique), M. Jean Stablo (exploitation et commercial), M. Maurice Ernst (international), M. Pierre Barrier (maintenance et politique industrielle) et M. Jean-Paul Bailly (politique sociale et potentiel humain).

ALAIN FAUJAS

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 13 avril 1990 a été tiré à 523 591 exemplaires.

Le prix Pulitzer 1990 attribué à quatre journalistes du « Seattle Times »

Le prix Pulitzer, la plus haute distinction américaine dans le domaine du journalisme, a été rendu public jeudi 12 avril à l'Université Columbia. Les lauréats 1990, distingués pour leur couverture de la marée noire en Alaska due à l'échouage de l'*Exxon-Valdez*, sont quatre rédacteurs du *Seattle Times*, Mary-Ann Gwinn, Ross Anderson, Bill Dietrich et Eric Nalder. Dans la catégorie « reportage international », un prix a couronné Nicholas Kristof et Sheryl WuDunn du *New York Times* pour leur couverture du « printemps de Pékin ».

D'autres journalistes ont été récompensés dans d'autres catégories ; ils appartiennent aux publications *San Jose Mercury News, Philadelphia Inquirer, Washington Daily News, Washington Post, Albuquerque Journal, Colorado Springs Gazette Telegraph, Los Angeles Times* et *San Francisco Chronicle*. Le prix de « journalisme d'enquête » est allé à Lou Kilzer et Chris Ison du *Minneapolis Saint Paul Star Tribune*.

Dans le domaine de la littérature, le Pulitzer a été attribué à Oscar Hijuelos pour son roman *The Mambo Kings Play Songs of Love*. Pour le théâtre, le lauréat est August Wilson, déjà récompensé en 1987, pour son œuvre *Lesson of Piano*. Enfin, l'ouvrage de l'ancien journaliste du *New York Times* Stanley Karnow, *In our Image : America's Empire in the Philippines*, a remporté le prix dans la catégorie « histoire ».

L'épidémie de sida en Thaïlande prend des proportions inquiétantes

L'épidémie de sida qui frappe actuellement la Thaïlande risque fort, d'être comparable par son ampleur, à celle qui sévit actuellement dans certains pays d'Afrique. Selon les dernières statistiques de février 1990, fournies par le ministère de la santé thailandais, on comptait 14 842 personnes infectées par le HIV, le virus du sida. En réalité, de nombreux spécialistes estiment que le nombre total de personnes séropositives serait au moins dix fois plus élevé.

Selon M. Mechai Viravaidya, qui fait partie de la commission sur le sida de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il y aurait actuellement en Thaïlande entre 200 000 et 300 000 séropositifs. Il ajoute que si des mesures importantes d'information et de prévention ne sont pas rapidement prises, le pays comptera 1 600 000 personnes séropositives en 1995.

Plusieurs indices tendent à montrer que l'épidémie se répand tout particulièrement dans certains secteurs de la population thaïlandaises, à commencer par les prostituées et les utilisateurs de drogues par voie intra-veineuse. Les prostituées les plus pauvres, celles qui sont en contact essentiellement avec des thaïlandais, souffriraient le plus de l'infection. Une étude faite dans le nord du pays par le docteur Vicharn de l'hôpital universitaire de Chiang Mai (1) montre que dans cette région, 59 % des personnes séropositives seraient des prostituées et 7 % des étudiants.

Fait particulièrement inquiétant, on note une très forte augmentation de la transmission par la voie hétérosexuelle. En 1986, la proportion de séropositifs selon le sexe était de 17 hommes pour une femme ; en 1989, cette proportion est passée à 5 pour 1.

(1) Citée dans l'hebdomadaire médical *The Lancet* (daté 31 mars).

EN BREF

□ **Football : les quarts de finale de la Coupe de France.** – Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de France de football, effectué jeudi 12 avril par le cinéaste Claude Lelouch, lors de l'émission « Demain », sur Canal Plus, a donné les rencontres suivantes : RP1 (D1) – Bordeaux (D1) ; Cannes (D1) – Marseille (D1) ; Avignon (D2) – Montpellier (D1) ; Mulhouse (D1) – Saint-Etienne (D1). Les matches auront lieu mercredi 2 mai, sur le terrain des clubs premiers nommés.

□ **ÉGYPTE : imposition d'un visa aux Soviétiques.** – Les autorités égyptiennes ont décidé jeudi 12 avril d'interdire dorénavant l'entrée du territoire aux citoyens soviétiques non munis d'un visa régulier. Les Soviétiques, comme la plupart des étrangers, pouvaient jusqu'à présent obtenir leur visa à leur arrivée en Egypte. Aucune raison n'a officiellement été donnée pour justifier cette mesure.









